PAYSAGES

2013

La revue annuelle de l'AAPQ
Édition no 8

L'espace collectif urbain
à l'heure des changements climatiques.

Des opportunités à créer.

AAPQ

Et de votre quotidien.

permaloc
WORLD'S BEST LANDSCAPE EDGING

Bordures aluminium pour usage professionnel seulement. Le plus grand choix de modèles et couleurs du marché pour pavés unis, terrains de sports, asphalte, jardins, etc.

TerraCast

Choix de pots et vases de prestige de gros formats - 12 à 60 po - faits de polymère résistant et durable. Contribue au Leed Council.

fertilec
biodiversité

T : 1 888 831-1085 • F : 1 888 836-1915

www.fertilec.com

Nous faisons partie de votre paysage...

Grâce à l'excellence de leurs produits, Fertilec et ses partenaires participent à la qualité de vos paysages et ce, dans la perspective d'un développement durable.

GeoSkin®
Straw & Cotton Plant Material Hydromulch

HYDRACX2™

Meilleur paillis hydraulique du marché et meilleure matrice applicable avec les machines adéquates pour l'hydro-ensemencement. Grâce au coton et autres intrants tout en un, rien à rajouter, colles et colorant inclus.

fertilec
biodiversité

Distributeur le plus complet dans les semences spécialisées pour l'érosion, les engrais, etc. Contribue au Leed Council.

fertilec
biodiversité

T : 1 888 831-1085 • F : 1 888 836-1915

www.fertilec.com

TOUT POUR PERPÉTUER
VOTRE VISION
DU PARFAIT AMÉNAGEMENT.
Découvrez la polyvalence et l'ampleur de notre gamme de pavés urbains conçus pour les parcs, trottoirs et chaussées avec circulation légère, lourde et intense. Pour en savoir plus, visitez notre site web et consultez la section destinée aux professionnels. www.transpave.com/pro
TRANSPAVÉ
Premier en la matière

Manufacturier de mobilier urbain de haute qualité depuis 1982

www.equiparc.com

Photo © Adrien Williams

Photo © Adrien Williams

Photo © Adrien Williams

Equiparc

P

1 ÉDITORIAL

UN FUTUR ENGAGEANT
par Gaston Hogue
page 4

2 DIVERS

MOT DE LA PRÉSIDENTE
par Myriame Beaudoin
page 6

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
par Marie-Claude Robert
page 9

L'AAPQ : PARTENARIATS, RECRUTEMENT ET CROISSANCE
par Marie-Claude Robert
page 68

L'AAPQ S'ILLUSTRE
par Marie-Claude Robert, Katerine Boisclair et Julie Boucher
page 74

2013 À L'AAPQ
par Julie Boucher
page 76

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DES COMITÉS ET DU PERSONNEL DE L'AAPQ
page 8

3 L'ESPACE COLLECTIF URBAIN À L'HEURE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : DES OPPORTUNITÉS À CRÉER

LE BON AMÉNAGEMENT ET LE BON ENTRETIEN AU BON ENDROIT !
par Denise Blais
page 10

IL FAIT CHAUD, LES VILLES ONT SOIF !
par Marc Fauteux
page 14

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'APPROCHE INTÉGRÉE
par Sébastien St-Onge
page 18

MARCHABILITÉ UNIVERSELLE
par Gabrielle Immarigeon
page 22

ESPACES OUVERTS SANS STATUT
par Ismaël Hautecoeur
page 25

DE L'AVANTAGE ET DES BIENFAITS DES TOITS VERTS EN VILLE
par Juliette Patterson
page 28

GESTION DES EAUX PLUVIALES ET AUTRES OUVRAGES FONCTIONNELS
par Isabelle Dupras
page 30

LES PLANTES GRIMPANTES : NOS ALLIÉES DANS LA LUTTE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
par Friedrich Oehmichen
page 32

RAFRAÎCHIR NOS COURS D'ÉCOLE
par Charlotte Gaudette
pages 36

LA BIODIVERSITÉ : CLÉ DE LA RÉSILIENCE DES MILIEUX DE VIE
par Julie Perreault
pages 38

AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE
par Evelyne Vouligny
page 40

CHERCHER SA VOIE À TRAVERS UNE FORÊT DE BEAUTÉ
par Manon Sarthou
page 43

ENTREVUE AVEC JACQUES LANGUIRAND
par Marie-Claude Robert
pages 46

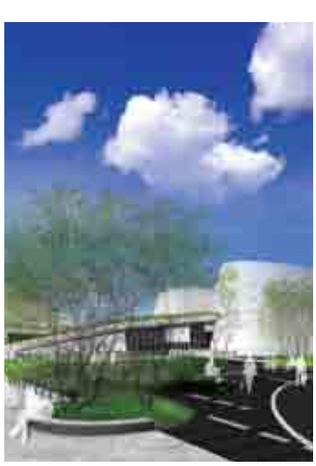

EN COUVERTURE :

L'aménagement du Nouveau Planétarium de Montréal, réalisé par Fauteux et associés architectes paysagistes, en collaboration avec les architectes Cardin-Ramirez-Julien/Aedifica.

Les qualités environnementales et thématiques de ce vaste jardin sur dalle ont contribué à mériter au consortium le Grand Prix du concours d'architecture lancé par la Ville de Montréal en 2008. **Ouverture en 2013 !**

© Fauteux et associés www.fauteux.ca

4 **LAURÉATS 2012**

PRIX DÉCERNÉS PAR L'AAPQ ET AUTRES ORGANISMES
page 52

—

LES FOCUS SUR PROJETS LAURÉATS

GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX ESPACES EXTÉRIEURS DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (CCN)
Concepteurs : Commission de la capitale nationale (CCN)
par Sarah Lacombe

PORTAGE
Concepteur : Sébastien Breton, Atelier B3
par Sarah Lacombe
page 62

—

GRANNY SMITH
Concepteurs : NIPpaysage
par Valéry Simard

RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DES FORTIFICATIONS DE MONTRÉAL
Concepteurs : Urban Soland/ Lafontaine & Soucy Architectes/ Genivar
par Valéry Simard
page 64

5 **RÉPERTOIRES ET INDEX**

RÉPERTOIRE DES BUREAUX
page 80

—

RÉPERTOIRE DES ENTREPRENEURS ET PÉPINÉRISTES
page 85

—

RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES
page 86

—

INDEX DES ANNONCEURS
page 96

ÉDITEUR :
Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ)
4655, De Lorimier
Montréal (Québec) H2H 2B4

DIRECTION ET VENTES PUBLICITAIRES :
Marie-Claude Robert

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION ET DE LA COORDINATION :
Julie Boucher

RÉVISION DES TEXTES :
Paul Dansereau

DESIGN GRAPHIQUE :
Maude Guillemette

CORRECTEURS D'ÉPREUVE :
Marie-Claude Robert
Julie Boucher
Paul Dansereau
Louise Desrochers

SOUTIEN ADMINISTRATIF :
Julie Perreault

RÉDACTEURS (ARTICLES) :
Gaston Hogue, Éditorial
Denise Blais
Isabelle Dupras
Marc Fauteux
Charlotte Gaudette
Ismaël Hautecoeur
Gabrielle Immarigeon
Friedrich Oehmichen
Juliette Patterson
Julie Perreault
Marie-Claude Robert
Manon Sarthou
Sébastien St-Onge
Evelyne Vouligny

TIRAGE :
6000 exemplaires

PUBLICITÉ :
514.990.7731

AAPQ

© Tous droits réservés

ISSN 1911-8554

Reproduction interdite sans l'autorisation écrite de l'AAPQ

PAYSAGES - la publication annuelle de l'AAPQ est publié 1 fois / année. La publication d'annonces, publi-reportages et de publicités ne signifie pas que l'AAPQ recommande ces produits et / ou services. Les opinions et les idées contenues dans les articles n'engagent la responsabilité que des auteurs.

UN FUTUR ENGAGEANT

UN TEXTE DE GASTON HOGUE

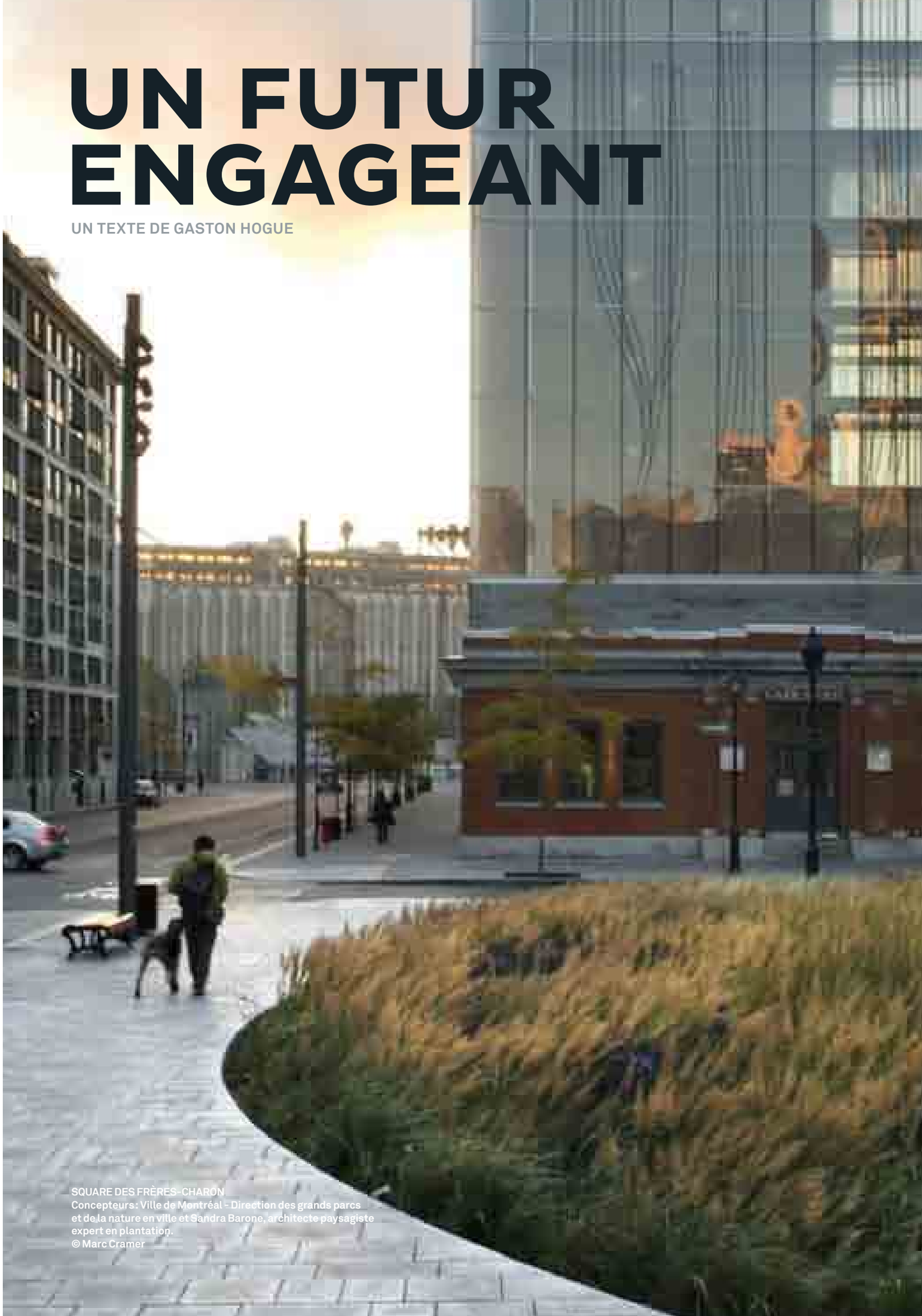

SQUARE DES FRÈRES-CHARON
Concepteurs: Ville de Montréal - Direction des grands parcs et de la nature en ville et Sandra Barone, architecte paysagiste expert en plantation.
© Marc Cramer

GASTON HOGUE

Gaston Hogue est architecte paysagiste et détient une maîtrise en Loisir, culture et tourisme. Il a été notamment secrétaire-trésorier de l'AAPQ et délégué à la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ).

À titre de consultant en pratique privée, de chercheur et d'enseignant en loisir, culture et tourisme, Gaston Hogue possède une expertise variée et étendue dans l'aménagement des espaces urbains et de loisir. Les divers projets auxquels il a contribué lui ont permis de développer une vision d'ensemble et une approche pragmatique des problématiques d'aménagement et de mise en valeur des paysages.

Des changements dorénavant inévitables

À défaut de preuves irréfutables pouvant satisfaire les esprits sceptiques de l'évidence des liens de cause à effet entre le développement humain et les changements climatiques, un nombre croissant d'événements météorologiques nous incite à adapter nos comportements, tant dans des écosystèmes naturels qu'urbanisés.

Impermanents, multiples et en reconstruction perpétuelle, les facteurs environnementaux déterminent forcément des habitats plus ou moins stables. Ainsi, les changements anticipés ne pourront qu'accélérer des transformations latentes des milieux physiques, influer sur les conditions d'exercice des activités humaines de même que modifier des comportements des espèces végétales et animales, ou même encore engendrer des phénomènes inconnus. On ne déconstruit pas un système complexe multimillénaire sans que cela ne paraisse.

Pour une augmentation ténue des degrés de chaleur hivernale dans le Nord, on comptera un nombre équivalent de canicules estivales, de zones inondées, d'assèchement de marinas et de couloirs navigables, d'infestations de moustiques et de parasites, une augmentation des incendies de forêt, et bien d'autres conséquences encore. Peu de milieux pourront échapper à leur lot de perturbations. Au sommet de la chaîne écologique, l'espèce humaine sera inévitablement confrontée à un accroissement des tensions sociales et interethniques qui sévissent déjà dans plusieurs régions du globe. À l'échelle planétaire, l'approvisionnement équitable en eau potable, en nourriture et en énergies de toutes sources sera un enjeu capital. La cohabitation de quartier risque de ne plus être aussi conviviale !

UN INQUIÉTANT RETOUR DU BALANCIER

Vers la fin du XIXe siècle, l'émergence de l'urbanisme social et l'aménagement des places et des parcs, urbains comme nationaux, s'est avéré une réponse compensatoire à une industrialisation effrénée, à la dégradation des villes et des campagnes de même qu'à l'insalubrité et la détérioration des conditions de vie des habitants. À différents niveaux, on a voulu éliminer les sources d'épidémie, ordonner l'occupation du territoire, démocratiser l'accessibilité et la fréquentation des lieux publics, redonner une dignité aux individus et aux collectivités. Le début du XXIe siècle semble malheureusement nous confronter à ces anciens travers du développement aveugle et de la dégradation intéressée des territoires. Or l'un ne va pas sans l'autre. La dévitalisation des lieux ne peut qu'entraîner une déshumanisation des rapports sociaux. Et sans humanisme, l'homme est un bien pauvre reflet de lui-même.

ÉCOLOGIE HUMAINE

L'imprévisibilité des événements et des situations risque aussi d'engendrer des tensions supplémentaires et des incidences insidieuses encore difficiles à mesurer concrètement. Le plus grand des impondérables reste à savoir si l'humain saura faire preuve d'assez de clairvoyance, d'audace et de persévérance pour se réinventer lui-même.

Pour survivre et s'épanouir harmonieusement, les établissements humains devront donc s'établir sur des sites durables et leurs aménagements devront s'intégrer parfaitement aux divers milieux. Il s'agira en somme de naturaliser l'humain et d'humaniser la nature.

UNE PROFESSION DE TÊTE ET DE TERRAIN

L'architecture du paysage a pour ainsi dire dans ses gènes de : Penser globalement – Agir localement. Sa vision intégrée du développement reste plus que jamais un fondement de ses idéaux et de ses réalisations. Une approche éclectique, toujours soucieuse de la complexité et de l'interrelation des aspects sociaux, écologiques et techniques forme l'assise de son expertise professionnelle.

L'équipe éditoriale vous invite à parcourir avec elle certaines pistes de solutions concrètes qui contribueront à résoudre quelques enjeux actuels et futurs d'aménagement. Le lecteur pourra juger du large éventail de stratégies et de moyens dont disposent les architectes paysagistes pour passer de la parole aux actes. Bonne lecture !

OÙ S'IMPOSE L'ACTION

UN TEXTE DE MYRIAME BEAUDOIN

À l'heure où le bilan n'est plus une option

Le bouleversement climatique que nous connaissons aujourd'hui a ses conséquences sur notre environnement immédiat et futur et soulève une multitude de questions. Quels impacts ont ces bouleversements sur notre perception et, surtout, sur notre façon d'occuper et de transformer notre environnement ? Comment l'architecte paysagiste peut-il faire face à cette nouvelle réalité ? Comment peut-il orienter les solutions d'aménagement de l'espace et comprendre les désordres et les déséquilibres de tels phénomènes, qu'ils soient environnementaux, sociaux, géopolitiques, etc. ? Quelle évolution nos pratiques actuelles doivent-elles adopter pour réagir à ces enjeux et mieux anticiper l'avenir ?

MYRIAME BEAUDOIN

Présidente du Conseil d'administration

L'architecture de paysage est probablement l'une des professions les mieux outillées pour faire face à cette problématique mais aussi peut-être l'une des moins bien connues à cet égard.

Trouver des solutions pouvant atténuer le réchauffement climatique ou aménager les espaces en fonction de l'inévitable, l'architecte paysagiste y est déjà prêt et possède plusieurs cordes à son arc.

LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ARCHITECTE PAYSAGISTE

La valeur ajoutée de l'architecture de paysage dans l'identification, la planification et l'implantation des moyens permettant de préserver la capacité de fixation du CO^2 (moins de sols imperméabilisés, plus d'espaces verts, des plantations importantes et adaptées, etc.) est aujourd'hui mieux reconnue et de plus en plus appréciée. Il s'agit en fait de la solution la plus simple et la plus économique. Le domaine de l'énergie peut abondamment bénéficier de l'expertise de l'architecte paysagiste pour localiser et aménager les meilleurs emplacements d'implantation des parcs d'énergie renouvelable tels que l'éolien, le solaire, l'hydraulique ou la biomasse. Dans un autre registre, l'emplacement, le groupement et l'orientation des ensembles bâtis sont des facteurs essentiels d'efficacité énergétique solaire (passive et thermique), et pour l'utilisation de l'énergie photovoltaïque. C'est dans cet axe d'une acceptabilité sociale très sensible à la valorisation du paysage et à la protection de ses vues que la question de l'efficacité énergétique devient aujourd'hui incontournable et vient modifier la manière de concevoir notre paysage bâti.

Plusieurs territoires se fragilisent et subissent un risque accru avec ces changements. Des événements comme le débordement du Richelieu sur les zones habitées, les glissements de terrain et autres catastrophes naturelles deviennent fréquents et nous invitent à revoir nos pratiques, nos normes d'intervention et d'occupation du sol, et à prévoir l'implantation de zones préventives dans les espaces déjà construits ou à construire. On nous annonce une augmentation de 4°C, voire 6°C d'ici la fin du siècle. D'un certain point de vue, cet enjeu climatique est une opportunité importante pour l'architecte paysagiste de faire valoir et mettre enfin à profit des moyens dont il a fait la promotion depuis sa création mais qui étaient trop souvent perçus comme accessoires, superflus et même parfois d'un luxe inutile.

PLANIFICATEUR ET CONCILIATEUR : LA CLÉ DE LA RÉUSSITE DES PROJETS

Mais il ne faut pas s'y méprendre. Bien que la grande majorité ne conteste plus l'inévitable, les conflits d'objectifs entre les diverses parties prenantes n'ont pas disparu pour autant. L'architecte paysagiste doit plus que jamais utiliser sa boîte à outil de planificateur conciliateur. Habitué à travailler avec une multitude d'intervenants et d'expertises, il est un acteur important pouvant assurer une concertation de tous les intervenants à chaque étape du processus. La concertation constitue une clé importante de succès de nos sociétés. Il faut mettre à la disposition de tous les informations et la connaissance pour assurer un aménagement durable de nos espaces.

Assurément, l'architecte paysagiste joue un rôle essentiel dans l'aménagement de nos espaces pour adapter les interventions aux changements climatiques maintenant irréversibles. **Non seulement l'intervention de l'architecte paysagiste permet de lutter contre l'impact des changements climatiques, mais elle offre des avantages économiques, sociaux et écologiques.** Les projets présentés dans PAYSAGES 2013 – la revue annuelle de l'AAPQ sont l'illustration concrète de l'apport des architectes paysagistes dans ce qui sera un défi majeur des prochaines décennies.

Les décisions d'aménagement de nos espaces ne peuvent plus être prises seulement sur des références historiques de risques puisque les événements sont de plus en plus imprévisibles.

Les enjeux sociaux et économiques sont, à cet égard, devenus majeurs.

LA BAIE DE BEAUPORT | UNE PLAGE URBAINE
Concepteurs : Plania Inc.
© Plania Inc.

LES SERRES D'HORTICULTURE INDIGO
©Sarah Lacombe

CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉS ET PERSONNEL DE L'AAPQ 2012-2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Myriame Beaudoin, présidente
Yvan Lambert, président sortant
Faber Cayouette, administrateur
Jonathan Cha, administrateur
Mathieu Drapeau, administrateur
Julien Moreau, conseiller
Karyne Ouellet, administratrice
Raquel Penalosa, administratrice
Nicole Valois, représentante de l'Université de Montréal
Hélio Araujo, stagiaire
Justine Boudreault, étudiante

ÉQUIPE DE GESTION
Marie-Claude Robert, direction générale et planification stratégique
Julie Perreault, adjointe à la direction
Louise Desrochers, site Internet/bulletin de liaison
Julie Boucher, chargée des projets
Katerine Boisclair, permanence/communication

DÉLÉGUÉS
Raquel Penalosa, AAPC
Jean-Jacques Binoux, CIDQ
Lynda Beausoleil, FIHOQ
Myriame Beaudoin, Mission Design
Jonathan Cha, jury Concours excellence AAPC

COMITÉ ADMISSION
Diane Allie
Sandra Barone
Julie Bélanger
Martin Bérubé
Sébastien Breton
Gianna Cabanas
Donald Girard
Julie Jarry
Bao-Chau Nguyen
Karyne Ouellet
Isabelle Séguin
François St-Martin
Sabine Vanderlinden

COMITÉ MISE À JOUR DES PROFILS D'ADMISSION
Mario Masson, président
Mathieu Drapeau
Élise Gaudry
Myke Hodgins
Karyne Ouellet
Marie-Claude Séguin
Peter Soland
Ronald Williams

COMITÉ CONGRÈS ANNUEL
Hélio Araujo
Virginie Carignan
Oliya Girard
Maude Guillemette
Sarah Lacombe
Olivier Lapierre
Françoise Lapointe
Michael Masson
Karine Nadotti
Olivier Philippe
Geneviève Rocheleau
Valéry Simard
Camille Zaroubi

COMITÉ PAYSAGES - LA REVUE ANNUELLE DE L'AAPQ
Claude Paquin
Wendy Graham
Maude Guillemette
Françoise Lapointe

COMITÉ FORMATION CONTINUE
Pascale Léger, présidente
Alain Baillargeon
Sophie Beaudoin
Sébastien Breton
Louis Dériger

COMITÉ COMMUNICATION
Myriame Beaudoin, présidente
Wendy Graham
Daniel Malo
Thierry Maréchal
Nicole Valois

COMITÉ NOMINATION
Philippe Binette
Jean Landry
Sébastien Lebel

COMITÉ ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
Alain Bourassa
Marie Frédéric
Carole Garneau

COMITÉ TRANSITION
Myriame Beaudoin, présidente
Mathieu Drapeau
Julien Moreau

COMITÉ ORIENTATIONS DES ÉVÉNEMENTS
Myriame Beaudoin
Jonathan Cha
Diane Martin
Karine Nadotti

LE PAYSAGE EST PARTOUT

UN TEXTE DE MARIE-CLAUDE ROBERT

MARIE-CLAUDE ROBERT

La vitalité de la profession d'architecte paysagiste annonce avec évidence un nouveau regard sur les choix de la société québécoise dans sa façon d'aménager son territoire. Nous confrontons ensemble les limites d'une forme de développement des collectivités – énergivore, coûteuse, consumériste, déshumanisante, individualiste, peu performante pour une qualité de vie... et je pourrais continuer la liste ad nauseam. Ce discours a toute l'allure de celui de la contre-culture et du déni du progrès mais c'est plutôt le constat de la limite atteinte qui commence à devenir évidente pour tous nos élus et les professionnels qui les conseillent... Et c'est pour le mieux.

La bonne nouvelle, c'est que de nouvelles générations sont au rendez-vous avec un appétit de valeurs durables que sont la coopération, la solidarité, la communauté, le partage des ressources locales et la mise en commun de moyens de développer une qualité des milieux de vie.

QUEL EST LE LIEN AVEC L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE ?

La vision humaniste d'une façon d'aménager prend toute sa cohérence avec les valeurs de l'architecte paysagiste dont la mission est de créer des espaces de vie – publics ou privés – qui permettent à une collectivité de vivre ses activités personnelles et sociales dans le meilleur cadre possible.

IDÉALISTE, RÉALISTE OU AMBITIEUX ?

Ce projet a toujours été au cœur de la profession, depuis sa fondation. L'AAPQ a maintenant la masse critique de professionnels avec la diversité des compétences attendues pour atteindre ces objectifs et offrir une expertise exceptionnelle au Québec. Il faut savoir que l'expertise québécoise en architecture de paysage est très prisée par la clientèle étrangère : efficace, de bonne qualité et avec un bon niveau de durabilité des projets. C'est donc une ressource dont le Québec pourrait profiter encore mieux, dès aujourd'hui.

Nous attendons encore que les municipalités découvrent la contribution de l'architecture de paysage à l'économie, au rendement et à la performance des projets d'infrastructures urbaines, d'environnement et d'urbanisme. Au Canada, 20 % des architectes paysagistes œuvrent dans les municipalités ; en Ontario, c'est plus de 30 %. Au Québec, moins de 12 % des architectes paysagistes travaillent dans le secteur public. Il est peut-être encore vrai, mais pour peu de temps, que la culture québécoise peut faire l'économie de la qualité dans la planification et l'aménagement de ses municipalités.

Un effort tout spécial a été fait par l'AAPQ pour recruter des membres qui offrent une grande diversité de services et de savoir-faire. Sachez que depuis 6 ans, 20 % des nouveaux membres nous arrivent du monde entier avec un niveau de compétence très enviable car l'architecture de paysage est souvent mieux implantée ailleurs qu'ici.

L'AAPQ s'est donné comme objectif de promouvoir « la diversité dans la solidarité » pour accomplir le rôle de la profession dans sa société. Nous comptons sur l'ambition de ses professionnels, l'humanisme de sa mission, l'inventivité de son savoir-faire et la persévérance de son action.

URBAIN, RURAL, LOCAL OU RÉGIONAL, LE PAYSAGE EST PARTOUT

Et c'est partout que nous avons la responsabilité collective de le faire évoluer au service de la qualité du milieu de vie de notre communauté.

ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR L'AAPQ LE 6 SEPTEMBRE 2012 AUX SERRES INDIGO
© Sarah Lacombe

LES BOULES ROSES
Concepteurs : Claude Cormier + Associés.
© Marc Cramer

Quelques collectivités et organismes ont déjà amorcé des programmes de gestion différenciée de leurs espaces verts.

RÉFÉRENCE :
Conseil général de l'Isère et Gentiana
Guide technique de la gestion raisonnable des espaces verts, 2010.

www.gentiana.org/site:gestion

RENAISSANCE DU LIEU HISTORIQUE CARTIER-BRÉBEUF
Concepteurs : IBI | DAA.
© www.ibigroup.com

LE BON AMÉNAGEMENT ET LE BON ENTRETIEN AU BON ENDROIT !

UN TEXTE DE DENISE BLAIS

DENISE BLAIS

Est architecte paysagiste et détient une Maîtrise en aménagement.

Elle travaille à la Direction des immobilisations et des ressources matérielles de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE :

Un entretien adapté aux usages

L'adaptation de différents modes et niveaux d'entretien des espaces verts permet d'optimiser les ressources disponibles tout en contribuant directement à l'environnement. À l'échelle planétaire, l'utilisation des combustibles fossiles et la déforestation sont particulièrement pointées du doigt comme étant les responsables de l'augmentation de la concentration des gaz à effets de serre dans l'atmosphère.

Un entretien adapté des espaces verts selon leurs usages et leurs caractéristiques naturelles aidera à la diminution de l'impact de ces deux activités humaines à l'échelle locale. Aménager moins de pelouses, utiliser moins d'équipement d'entretien et conserver plus d'îlots boisés deviennent donc des actions simples et stratégiques pour réduire l'émission des gaz à effets de serre.

À l'échelle planétaire, l'utilisation des combustibles fossiles et la déforestation sont particulièrement pointées du doigt comme étant les responsables de l'augmentation de la concentration des gaz à effets de serre dans l'atmosphère.

Un entretien adapté des espaces-verts selon leurs usages et leurs caractéristiques naturelles aidera à la diminution de l'impact de ces deux activités humaines à l'échelle locale. Aménager moins de pelouses, utiliser moins de machinerie d'entretien et conserver plus d'îlots boisés deviennent donc des actions stratégiques pour réduire des gaz à effets de serre.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS PUBLICS

La mise en œuvre de ces actions stratégiques, que plusieurs nomment « Gestion différenciée des espaces verts », présente également des avantages secondaires, telles la préservation de la biodiversité de la faune et de la flore locales, la mise en valeur du patrimoine naturel et l'économie des ressources humaines et financières.

Quelques collectivités et organismes ont déjà amorcé des programmes de gestion différenciée de leurs espaces verts. Dans la plupart des cas, les modifications apportées par cette nouvelle approche ont entraîné des réactions positives, mais parfois négatives (ces dernières étant les plus publicisées !).

Pour assurer le succès d'une démarche de gestion différenciée des espaces verts, il faut concevoir dès le début une stratégie d'ensemble respectueuse du paysage local appuyée de campagnes de sensibilisation essentielles à l'acceptation des changements par les citoyens. Concrètement, il faut démontrer que cette démarche est plus respectueuse de l'environnement sans occasionner de perte de qualité du cadre de vie.

LA MISE EN ŒUVRE

Plusieurs aménagements naturels peuvent graduellement être introduits au paysage pour réduire l'utilisation de la machinerie d'entretien, créer de la fraîcheur avec des zones d'ombre en été ou diminuer la vélocité des vents froids d'hiver.

Par exemple, on peut voir apparaître :

- des gazons d'apparence champêtre et des prairies naturelles fauchées annuellement dans les arrière-lots ;
- des bandes riveraines laissées en friches arbustives épousant les formes du relief ;
- des îlots boisés conservés et intégrés au design des lieux et promenades publics ;
- des friches boisées conservées pour diminuer la vélocité des vents hivernaux aux abords des voies et bâtiments publics ;
- des surfaces pavées optimisées ou converties en surfaces végétales tempérant les chaleurs estivales et favorisant la circulation d'air frais dans les quartiers urbains. →

Pour adapter ces aménagements, il convient de caractériser l'état des espaces verts d'un territoire pour bien définir les enjeux d'aménagement et d'entretien. L'architecte paysagiste est une ressource professionnelle à considérer pour un tel projet.

Une stratégie peut alors être élaborée à l'exemple du tableau suivant →

CLASSES D'ENTRETIEN	INTERVENTIONS PAYSAGÈRES	LIEUX PUBLICS	ACTIONS STRATÉGIQUES
1. SOIGNÉ	Créations thématiques Plates-bandes florales Jardinières	Façade de l'hôtel de ville Entrées de ville Lieux touristiques ou historiques de prestige	Optimisation des surfaces ornementales Herbicyclage (rognures de gazon laissées sur place pour des fins de réduction des déchets et de fertilisation) Reclassification de lieux publics
2. RÉGULIER	Maintien de la propreté	Aires de jeux Surfaces sportives Aires de détente Terre-pleins et bordures des rues commerciales	Réduction des plates-bandes ornementales Réduction des tontes et de la hauteur de tonte Herbicyclage Choix de semences à gazon adaptées aux usages et conditions du site Plantation d'arbustes indigènes
3. EXTENSIF	Maintien de la propreté en début et fin de saison Mise à niveau pour des fins de sécurité	Espaces rustiques à aspects naturels Îlots boisés ou de verdure Sentiers piétonniers Pistes cyclables Terre-pleins et bordures des rues résidentielles et industrielles	Réduction des tontes Fauchage annuel Favorisation des herbes sauvages Consolidation de friches arbustives Élagage et émondage pour dégager les vues
4. NATUREL	Mise à niveau pour des fins de sécurité	Espaces non fréquentés Corridors hydroélectriques Équipement collectif (étangs de traitement d'eaux usées, ateliers) Terrains vagues Terre-pleins et bordures des rues industrielles et routes	Consolidation de friches forestières Élagage et émondage de sécurité, après sinistres
5. AUTRES	Récupération Recyclage Réduction Réemploi	Équipement Propriétés privées (résidences, commerces, industries)	Programme de remplacement de la machinerie d'entretien consommatrice de combustibles fossiles Mise en œuvre de programmes de compostage et d'herbicyclage Utilisation de paillis de bois déchiqueté des travaux d'émondage (si bois sain)

DES EXEMPLES

En 2007, la Station touristique Duchesnay, un établissement de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) situé dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, a éliminé la tonte systématique des espaces déboisés. L'approche consistait à laisser la flore locale s'épanouir en prairies naturelles ou en nouvelles colonies végétales de sous-bois pour offrir un encadrement visuel diversifié aux visiteurs quotidiens ou en hébergement. Au besoin, un fauchage annuel ou un élagage permet de contrôler le développement de quelques arbres et de préserver les vues sur le lac Saint-Joseph.

Les nouvelles méthodes d'entretien ont aussi permis de revégétaliser une bande de 10 à 20 mètres tout le long de la berge du lac Saint-Joseph pour prévenir l'érosion, capter les sédiments et créer une ombre rafraîchissante pour la faune aquatique. De plus, on estime que chaque heure qui n'est plus consacrée à la tonte de la pelouse permet de réduire la même quantité de gaz à effets de serre qu'émet une voiture neuve qui roule sur 550 kilomètres.

Depuis 2005, le Service de l'Environnement de la Ville de Québec a développé une stratégie visant à mettre en place différents niveaux d'entretien des pelouses. L'exercice a permis d'évaluer le potentiel de réduction de tonte en plus du potentiel de naturalisation des 6 millions de mètres carrés de pelouse dont le budget d'entretien s'élève à plus de 1,2 million de dollars.

Enfin, en 2010, dans le but d'aider les élus et leurs services techniques des territoires communaux du département, le Conseil régional de l'Isère, en France, a conçu un guide de gestion raisonnable des espaces verts. Ce guide propose plusieurs pratiques d'aménagement et d'entretien des espaces verts afin d'inscrire des actions positives dans une stratégie de développement durable pour la collectivité. C'est une recherche de moyens permettant l'équilibre entre écologie, économie, aspect social et culture. P

ROCHER D'ESCALADE AU SENTIER DU CHEMIN DE LA SALAMANDRE DU PARC DU MONT-ROYAL
Concepteurs : Groupe Cardinal Hardy et ville de Montréal.
© Marc Cramer

IL FAIT CHAUD, LES VILLES ONT SOIF !

UN TEXTE DE MARC FAUTEUX

MARC FAUTEUX

Est un passionné de paysage, d'architecture et d'environnement. Sa firme, Fauteux et associés, célébrera bientôt trente ans de pratique. On lui connaît le verdissement de nombreux espaces minéralisés en milieux urbains. Entre autres, l'aménagement de plusieurs ruelles du centre-ville (dont le Passage Charlotte), réalisations maintes fois primées pour leur valeur environnementale et leur apport vivant au contexte montréalais.

Qu'il s'agisse de places publiques ou de parcs naturels, les projets conçus avec son équipe allient avec finesse forme et caractère, fonction et allure. Les principes d'aménagement durable sont pour lui un guide intrinsèque à la créativité. C'est d'ailleurs ce que l'on pourra apprécier dans l'aménagement LEED Platine du Nouveau Planétarium de Montréal, à inaugurer en 2013.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE : Perméable à l'eau. Pourquoi pas aux idées ?

Les techniques de planification et d'aménagement sont de plus en plus efficaces et de mieux en mieux adaptées pour optimiser la pertinence et la performance des designs urbains.

Le verdissement ne doit plus être considéré comme un luxe des quartiers cossus. Ses multiples avantages ont été plusieurs fois démontrés.

Le réchauffement climatique risque d'entraîner trop de canicules et de sécheresses, trop de pluies torrentielles et d'inondations, mais certainement pas trop d'innovations et de créativité…

D'un macadam désolé naît une oasis verte au cœur du centre-ville. L'aménagement du Passage Charlotte applique le principe du « ruissellement zéro » en acheminant les eaux de pluies vers de nouvelles fosses d'arbres. On pallie ainsi aux besoins en arrosage, élimine les coûts de nouvelles canalisations et réduit l'apport d'eau vers le réseau de drainage public.
SOURCE : Fauteux et associés architectes paysagistes **www.fauteux.ca**

Si vous avez déjà passé une journée de canicule en plein soleil ou sans boire assez d'eau, vous comprendrez certainement la valeur du verdissement en milieu urbain de même que celle de la bonne gestion des eaux de ruissellement.

En effet, les « îlots de chaleur » surviennent dans les zones urbaines où de grandes surfaces sont recouvertes de matériaux minéraux et imperméables, dépourvus de végétation, tels que les toits de bâtiments, les chaussées, les espaces de stationnement et toutes surfaces asphaltées et bétonnées.

On peut trouver dans ces zones des températures plus élevées de 5 à 10 °C par rapport à l'environnement immédiat. Les zones industrielles et commerciales et les grands parkings sont parmi les secteurs qui contribuent le plus à ce problème majeur de santé publique.

Le verdissement, combiné à des pratiques durables de gestion des eaux de ruissellement, est parmi les mesures les plus performantes que nous mettons en œuvre afin de créer des îlots de fraîcheur. Ces projets améliorent aussi la qualité de l'air, de l'eau et des paysages et augmentent la biodiversité urbaine, en plus d'avoir un effet positif sur le confort et la santé des usagers.

La plantation d'arbres projetant de l'ombre sur 50 % d'une surface de stationnement après sept ans apporte au projet de construction 1 point LEED.

À L'OMBRE D'UN GRAND CHÊNE

Un des premiers gestes à faire pour participer au rafraîchissement des îlots de chaleur est donc de planter des arbres et de les admirer faire leur travail, de mieux en mieux, année après année. Que ce soit dans des zones gazonnées existantes (îlots, terre-pleins, etc.) ou dans des endroits minéralisés sous-utilisés, ce ne sont pas les lieux qui manquent pour ajouter des arbres si on sait planifier ou réorganiser l'espace en conséquence. Côté performance, chaque espèce présente des caractéristiques de croissance différentes. Certaines auront un développement plus ample, et un feuillage plus généreux. À ce titre, un érable aux larges feuilles vaudra mieux qu'un févier aux délicates dentelles ou encore qu'une épinette au port colonnaire. Une bonne répartition de la canopée verte assure aussi un meilleur rendement. Planter au périmètre d'un stationnement, c'est bien, mais l'intérieur compte encore plus. Il suffit de penser à la chaleur au centre d'une poêle à frire !

En plus de leur ombre rafraîchissante, les arbres participent à l'épuration de l'air en filtrant les poussières en suspension, particulièrement courantes en milieu urbain. Enfin, au moment de faire des choix entre diverses espèces, on priorisera celles qui résistent aux conditions difficiles de la ville. On préférera aussi les plantes indigènes, souvent disponibles localement, mieux adaptées au milieu environnant, nécessitant souvent moins d'entretien ou de fertilisants en tous genres. →

© Fauteux et associés

Le parc des Locomotives au cœur du quartier Angus: un hommage à notre histoire industrielle, mais aussi un poumon vert valorisant le nouveau développement résidentiel qui l'entoure aujourd'hui.

L'EAU : ESSENTIELLE

« Dans les milieux urbains denses et artificialisés tels que nous les connaissons, 75 à 100 % du territoire est imperméabilisé. Il est d'ailleurs admis qu'à partir de 10 % de surface imperméabilisée sur le territoire d'un bassin versant, la dégradation des écosystèmes s'amorce. » (British Columbia Ministry of Water, Land and Air Protection, 2002)

Un allié inconditionnel dans la lutte aux îlots de chaleur est, sans contredit, la bonne gestion des eaux de surfaces. Infiltration, rétention, réutilisation, évapotranspiration... Si ces termes vous sont familiers, c'est qu'ils font partie d'un cycle normal duquel dépend notre environnement. Et nos systèmes de canalisations traditionnels, bien qu'ils soient efficaces à plusieurs égards, engendrent plusieurs problèmes techniques, environnementaux et économiques que peuvent alléger les aménagements intégrés au paysage. En effet, en retournant l'eau de pluie à la terre plutôt qu'à l'égout, on gagne sur plusieurs points : désengorgement des canalisations, réduction des refoulements en amont et des volumes d'eau à traiter en aval. En construction neuve, un drainage naturel bien conçu peut réduire l'ampleur des canalisations pluviales nécessaires, voire les éliminer. L'économie en infrastructure par rapport au coût des aménagements devient alors significative.

Cela dit, ce sont d'abord les nombreux impacts positifs sur l'environnement qui méritent d'être vantés. En effet, l'infiltration de l'eau dans le sol, en plus de réduire les surverses polluantes, permet à la nappe phréatique de se recharger naturellement et rend possible la croissance des végétaux.

Une fois présente dans les sols et dans les plantes, l'eau nous revient naturellement par évapotranspiration, rafraîchissant ainsi l'air ambiant, le tout sans ventilation ni climatiseur ! À cette fin, les pavages perméables prennent une place grandissante parmi les solutions de drainage favorisées. L'aménagement de « noues de biorétention » (bioswale) offre aussi une solution simple et esthétique à la décantation et à l'infiltration des eaux pluviales. En accueillant les eaux de surfaces, ces fossés végétalisés agissent à la fois comme drain et bassin de rétention. De plus, ils filtrent une gamme étendue de polluants, notamment les métaux lourds et les hydrocarbures contenus dans ces eaux qui proviennent des routes, pistes cyclables, ruelles et trottoirs.

Sur une voirie urbaine type, 80 % des substances drainées par les eaux pluviales sont dépolluées sur les 20 premiers centimètres de terre de la noue. Les noues captent jusqu'à 80 % des solides en suspension, 90 % des métaux lourds et des pathogènes et 60 % de l'azote et du phosphore (Georgia Storm Water, 2001).

LA VALEUR INCONTESTABLE DES ARBRES

« Aux États-Unis, on estime que la présence de grands arbres à proximité d'un édifice commercial ou résidentiel accroît sa valeur de plus de 10 %. » (Cutler, 2005)

Si cet énoncé donne une valeur quantifiée à la végétation, la plus pertinente des valeurs demeure celle que l'on ressent au quotidien dans notre environnement. Par leur impact sur la biodiversité ou la qualité de l'eau et de l'air, il est aussi prouvé que les arbres et le verdissement en général favorisent l'amélioration de la santé et la création de milieux de vie plus agréable. Pour nos villes, comme pour le reste de la planète, ça n'a pas de prix ! P

LECTURES SUGGÉRÉES :
www.cremtl.qc.ca
www.mamrot.gouv.qc.ca

© Fauteux et associés www.fauteux.ca

AMÉNAGEMENT CÔTÉ JARDIN

Ecouter, respecter, garantir

Entrepreneur paysagiste

4303 Hogan
Montréal, Québec
T 514 939-3577
F 514 939-3174
www.cotejardin.com

R.B.Q. # 2165-7044-69

APPQ CAA Recommandé maître paysagiste

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'APROCHE INTÉGRÉE

UN TEXTE DE SÉBASTIEN ST-ONGE

SÉBASTIEN ST-ONGE

Occupe le poste de chargé de projets, verdissement et urbanisme végétal chez Vivre en Ville. Il travaille depuis trois ans en gestion de projet, urbanisme, verdissement et transports actifs. Il se spécialise dans l'apport des dimensions urbanistiques aux opérations de verdissement et au rôle de la végétation dans l'organisation spatiale des milieux urbains.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE :
Aristote a encore raison

Comme disait déjà Aristote :
« Un tout vaut mieux que la somme des parties ».

La ville n'est pas qu'un maillage accidentel de particules élémentaires. Nos cadres de vie urbanisés sont des ensembles sans cesse plus complexes, interreliés et dynamiques.

C'est par une approche multidisciplinaire et une meilleure synergie de nos efforts que l'on pourra mieux préparer et adapter nos villes aux changements climatiques. Il faut restaurer de meilleurs équilibres écologiques, mieux concilier les usages et encadrer les activités humaines dans les environnements urbains. L'univers est un tout, mais l'humain doit cesser de s'en croire le centre perpétuel.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SONT UNE RÉALITÉ : IL FAUT S'ATTENDRE À UNE AUGMENTATION DE LEURS IMPACTS NÉGATIFS SUR LA QUALITÉ DE VIE.

Les îlots de chaleur urbains (ICU), la mauvaise qualité de l'air et les autres problématiques environnementales urbaines vont en augmentant depuis plusieurs années et ils mettront de plus en plus les collectivités à rude épreuve. La végétation urbaine est, et demeurera, un moyen efficace pour améliorer la qualité de vie. Bien prévue et implantée, elle offre le meilleur rempart pour les collectivités face à la dégradation accélérée de l'environnement.

—

Plus qu'une vision, l'interrelation des composantes du cadre de vie doit être comprise et intégrée pour faire face aux changements climatiques.
Source : Vivre en Ville, 2012

Le cadre de vie est formé des différentes composantes de la ville. Les voies, les bâtiments, les végétaux, les mesures de gestion des eaux pluviales, le mobilier urbain en sont les composantes. Leurs interactions influencent le degré de qualité de l'environnement en ville, et, donc, de la qualité de vie. C'est le cadre de vie qui doit supporter les changements climatiques.

Voir shéma ci-dessous →

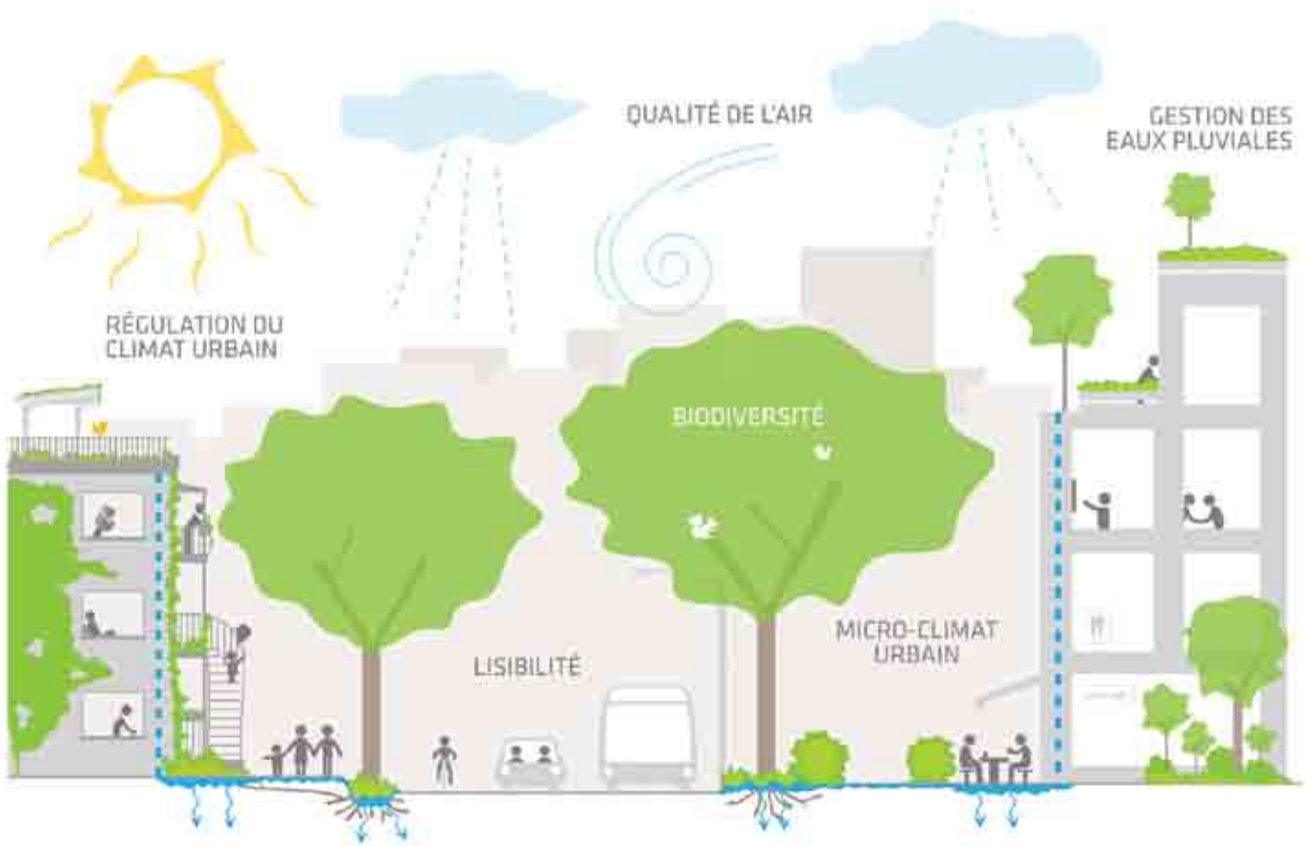

DEUX PRINCIPAUX OBJECTIFS DOIVENT GUIDER LA CONCEPTION DE PROJETS URBAINS ET LA GESTION DES VILLES :

S'assurer d'offrir une ville qui protège la collectivité des changements climatiques.

Améliorer la qualité de vie par des espaces et des voies publiques à échelle humaine.

La qualité du cadre de vie et l'approche intégrée : Une révolution nécessaire de la gestion et de la planification de la ville.

Pour réduire la pression qu'exercent les changements climatiques sur les collectivités, il est important que la manière de concevoir et de gérer la ville soit décloisonnée. Ainsi, l'intervention sur l'une des composantes du cadre de vie demande une compréhension globale de leurs interrelations environnementales. Les ICU sont un bon exemple de gestion ségréguée et fonctionnaliste de la ville.

L'atteinte de ces objectifs doit guider la planification et la gestion de la ville. En effet, le cadre de vie, qu'il soit bien conçu ou non, est garant du niveau de qualité de vie des collectivités. Le réseau routier, les bâtiments, les espaces publics ne doivent plus être conçus et gérés en silo : élus et employés municipaux, ingénieurs, urbanistes et architectes paysagistes doivent dorénavant travailler de manière intégrée, en équipe, avec un commun objectif, celui d'améliorer la qualité du cadre de vie.

Aménager les villes de façon durable nécessite donc certains choix. D'abord, les conditions d'évolution des végétaux doivent être améliorées pour que ces derniers résistent aux changements climatiques. Ils doivent continuer d'améliorer la qualité de l'environnement en résistant à la dégradation du climat urbain. Pour ce faire, il est impératif d'augmenter la place qu'occupent les végétaux à l'intérieur des voies. Pour ces motifs, la firme Tredje Natur, au Danemark, avance qu'une reprise de l'ordre de 20 % des végétaux sur la voie publique est nécessaire pour que les collectivités ressentent le moins possible les rudes effets des changements climatiques. Comme la majorité des quartiers de Copenhague, Saint Kjeld's est compact. Au Québec, ce pourcentage doit être augmenté selon le milieu d'intervention puisque l'automobile domine le cadre de vie.

Fortes de cet apport massif d'aménagements paysagers environnementaux, les villes doivent aussi être plus compactes pour contrer l'étalement urbain, véritable source d'émissions de GES, et favoriser nettement les déplacements actifs et collectifs dans l'espace. Ces dimensions de transport sont souvent analysées à part, alors qu'elles composent le cadre de vie. De cette manière, les relations entre les composantes du cadre de vie sont rééquilibrées pour mieux affronter les pressions des changements climatiques sur la qualité de vie.

Une fois l'importance de l'interrelation entre les composantes du cadre de vie comprise, il s'agit de revoir la gestion des interventions sur la ville de manière à favoriser l'atteinte des objectifs mentionnés. Pour ce faire, la Ville de Portland, Oregon, est un modèle en soi. La qualité de leurs mesures de gestion des eaux pluviales n'est plus à démontrer. C'est au niveau de l'approche intégrée de la gestion et de la planification de la ville qu'ils peuvent inspirer le Québec.

D'une manière plus concrète, lorsque le Service de gestion durable des eaux pluviales doit concevoir un projet, les professionnels intègrent en amont les différents services municipaux et fonctionnent avec une équipe multidisciplinaire. Il n'est donc pas uniquement question de gérer un débit d'eau.

Il s'agit plutôt d'arrimer les aménagements, les projets au cadre de vie, de servir les différentes fonctions du site tout en poursuivant des objectifs environnementaux. D'apparence simple et naturelle, ce mécanisme demande de revoir le fonctionnement d'une municipalité pour atteindre une amélioration tangible de l'environnement et augmenter la qualité du cadre de vie.

Finalement, s'attaquer aux changements climatiques n'est pas qu'un fardeau. Faire ce choix amène quantité de projets intéressants, puisqu'ils ont l'amélioration de la qualité de vie comme finalité. Ce faisant, les retombées positives sont nombreuses et diversifiées pour les municipalités et leurs collectivités. En parallèle, l'approche intégrée permet d'intervenir avec plus de justesse dans le cadre de vie afin de répondre de manière innovante aux défis colossaux posés par les changements climatiques. Ainsi, les architectes paysagistes et les urbanistes travaillent à la poursuite d'objectifs communs, faisant valoir une expertise nécessairement complémentaire.

TROIS VILLES, TROIS EXEMPLES INSPIRANTS →

01. PORTLAND, OREGON

Une place publique et un bâtiment qui intègrent la gestion des eaux pluviales entre les composantes du cadre de vie.
Source : Vivre en Ville, 2012

Le bâtiment Stephen Elper Hall à Portland, Oregon, intègre la gestion des eaux pluviales du toit végétal vers la place publique. La ressource y est bien en vue, ce qui sensibilise la population, alimente les végétaux en eau. Tout en offrant un élément de design intéressant. Ici, il n'y a pas de coupures entre l'espace public, la voie et le bâtiment. Les éléments du cadre de vie, à une échelle relativement petite, sont parfaitement liés.

01

02. VANCOUVER, KITSILANO

Un corridor vert qui augmente la biodiversité et qui sert les différentes fonctions de la voie.
Source : Vivre en Ville, 2012

La végétation urbaine est le moyen le plus efficace pour permettre au cadre de vie d'atténuer les impacts des changements climatiques sur les collectivités. Chaque intervention en rapport avec le végétal doit servir les objectifs énumérés plus haut. Ainsi, la Ville de Vancouver ne fait pas que planter un arbre sur le trottoir. Elle intervient pour améliorer la biodiversité, renforcer l'écosystème urbain, augmenter la lisibilité entre les différents modes de transport et renforcer le lien entre la population et la végétation urbaine. C'est le fruit d'un travail concerté entre les architectes paysagistes, les urbanistes, les forestiers et les ingénieurs civils.

02

03

03. BOULDER, COLORADO

L'interrelation des composantes du cadre de vie de Pearl Street augmente la qualité de vie de la collectivité.
Source : Vivre en Ville, 2012

Les composantes du cadre de vie de l'espace public Pearl Street à Boulder, Colorado, sont en interrelation. À l'intérieur d'un climat sec et aride, cette petite « forêt urbaine » offre fraîcheur et richesse biologique aux passants tout en répondant aux besoins des commerces. L'interrelation entre les différentes activités, la qualité des différents types de mobiliers urbains et des aménagements de végétaux procure une grande qualité aux espaces et aux voies publics. P

RÉFÉRENCE :
ArchDaily, Climate Adapted Neighborhood / Tredje NaturSite, [En ligne]. www.archdaily.com

Voici la toute nouvelle
dalle TRAVERTINA

Une des 17 nouveautés venant s'ajouter à notre vaste gamme de produits d'aménagement et de maçonnerie commerciaux.

TECHO-BLOC.COM
1 877-832-4625

Visitez notre site web ou contactez-nous sans frais pour trouver un entrepreneur TECHO-PRO, un distributeur autorisé ou pour obtenir votre nouveau catalogue de produits 2013.

MARCHABILITÉ UNIVERSELLE

UN TEXTE DE GABRIELLE IMMARIGEON

GABRIELLE IMMARIGEON

Travaille pour l'agence de valorisation urbaine Convercité où elle se spécialise en consultation citoyenne et en participation publique. Elle s'intéresse à la place de l'individu dans la mise en œuvre et la conception de projets urbains ainsi qu'à la création de quartiers éco-culturels.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE :
Le retour des piétons

Toutes les grandes villes du monde sont confrontées aux problèmes d'étalement, de congestion, de pollution ou d'îlots de chaleur. L'espace dédié à la voiture reste gigantesque. Pourtant, les bénéfices de la marche à pied et du transport en commun sont bien connus.

L'adaptabilité du design urbain joue un rôle important dans l'augmentation des déplacements piétonniers et l'universalité d'accès à l'espace public. Que ce soit pour la santé ou les bienfaits de l'environnement, il devient de plus en plus indispensable de redonner la ville aux piétons et le plaisir de marcher en toute sécurité.

Comment rendre la ville à tous les piétons.

À l'aube du XXIe siècle, les grandes villes du monde sont confrontées à des enjeux clairement identifiables : étalement urbain, trafic, pollution, réchauffement de l'atmosphère, etc. Si la mobilité durable se retrouve sur toutes les lèvres, il semble difficile de la mettre en œuvre. La voiture reste un des modes de transport les plus répandus et surtout les plus polluants. Cependant, le design urbain peut jouer un rôle important dans l'augmentation de la marchabilité urbaine et l'accès universel à l'espace public.

Les bénéfices du transport actif sont bien connus. Que ce soit pour la santé, l'environnement ou simplement parce qu'il est agréable de pouvoir se déplacer dans son quartier sans prendre son véhicule, les villes avec des quartiers pédestres sont de plus en plus populaires avec les années, tant auprès des citoyens que des planificateurs urbains. Malgré cette tendance encourageante, l'espace dédié à la voiture reste gigantesque. Aux États-Unis, par exemple, plus de 70 % de l'espace urbain est composé de routes et de stationnements[01].

LE PIÉTON AVANT TOUT

Afin de redonner la ville aux piétons, plusieurs programmes de revitalisation urbaine misent sur le design pour diminuer la place de l'automobile en ville.

C'est le cas de Home Zones, un programme national du Royaume-Uni qui utilise le mobilier urbain et le verdissement pour réduire la vitesse du trafic et humaniser l'espace public, une approche qui devrait être inspirante pour les élus, décideurs et concepteurs des grands centres québécois.

Ailleurs en Europe, l'architecte danois Jan Gehl préconise l'approche « le piéton avant tout » dans la planification de l'espace urbain[02]. Il encourage la création de woonerf, un concept de rue partagée qui a été développé aux Pays-Bas et qui mise sur une entente harmonieuse des différents usagers de l'espace urbain, en accordant la priorité aux piétons.

Le woonerf est une rue qui délaisse l'aménagement et la signalisation traditionnels au profit d'obstacles ou de bornes visant à réduire la place et surtout la vitesse des véhicules. Bordures de rue et trottoirs sont souvent inexistants ou remplacés par de la végétation et une architecture de paysage particulière.

NON-AMÉNAGER POUR RESPONSABILISER

Si elle peut paraître dangereuse aux yeux de certains, la rue partagée a justement été développée dans le but de réduire les accidents et de mieux partager l'espace.

Hans Monderman, un ingénieur néerlandais précurseur du mouvement, révolutionne la façon de penser la ville. Monderman propose le non-aménagement de certains espaces afin de responsabiliser chaque usager[03]. Ainsi, l'absence de signalisation, de division physique ou de délimitation incite les usagers à être plus conscients les uns des autres puisque aucun espace ne semble leur appartenir spécifiquement. Monderman a mis en pratique sa théorie avec, entre autres, la place publique de Drachten, aux Pays-Bas, qui voit passer quelque vingt mille véhicules par jour.

EXPÉRIENCES MONTRÉALAISES

En Amérique du Nord, la rue partagée reste encore peu utilisée malgré certaines exceptions. Depuis quelques années, la Ville de Montréal se tourne vers de nouvelles façons de faire et a démontré son intérêt envers ce type d'espace non aménagé avec son Quartier des Spectacles. C'est la rue Sainte-Catherine, plus particulièrement, qui a été aménagée sans trottoirs ou séparations physiques d'usagers. Durant les périodes de piétonisation, elle se transforme en énorme espace ouvert à la surface uniforme.

RUE UNIVERSELLEMENT PARTAGÉE

Le non-aménagement des rues peut cependant susciter le mécontentement de certains piétons. En effet, l'accessibilité universelle de l'espace doit être prise en compte lorsque des points de repères comme les trottoirs disparaissent. Si le Quartier des Spectacles est grandement apprécié des personnes avec une déficience motrice, il n'en est pas de même pour ceux qui ont une déficience visuelle, et qui se plaignent de ne plus pouvoir s'orienter et se déplacer de manière sécuritaire dans le secteur.

Étant donné l'aménagement novateur du quartier et afin d'en évaluer son accessibilité universelle, la Ville de Montréal a mandaté l'agence Convercité pour qu'elle effectue une étude d'observation sur le terrain. Celle-ci s'est déroulée sur une durée totale de six mois et quelque 200 personnes avec une limitation fonctionnelle ont été interrogées. En se basant sur ces observations et en analysant les résultats de l'étude en profondeur, la Ville sera en mesure de décider si un changement doit être apporté au quartier et surtout comment cet espace partagé pourrait assurer une marchabilité universelle.

Si la rue partagée est une bonne façon de promouvoir la marche en milieu urbain, il importe cependant de s'assurer que cette nouvelle façon de concevoir l'espace public soit faite de manière équitable, pour rendre la ville à tous les piétons. P

01. Hamilton-Baillie et Jones : Improving traffic behavior and safety through urban design, Institution of Civil Engineers, 2010. p. 39-47.

02. Jan Gehl : Cities for people, Island Press, 2010.

03. Isabelle Boucher : Une nouvelle façon de concevoir les voies de circulation, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2005.

04

06

05

07

08

04. RUE PARTAGÉE DANS LE QUARTIER JIMBOCHO À TOKYO
© Rob Ketcherside

05. LA RUE SAINTE-CATHERINE DANS LE QUARTIER DES SPECTACLES À MONTRÉAL
© Convercité

06. CENTRE-VILLE DE COVENTRY AU ROYAUME-UNI
© Coventry City Council

07. LE NOUVEL AMÉNAGEMENT EXHIBITION ROAD À LONDRES
© Uli Harder

08. RUE PARTAGÉE À STOCKHOLM
© EURIST

imaginer réaliser

Aéroport international
Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

ARCHITECTURE DE PAYSAGE
DESIGN URBAIN
ENVIRONNEMENT
TOURISME
URBANISME

Montréal 514 954 5300
Québec 418 522 0300
Saguenay 418 543 7997

groupeibidaa.com

GROUPE IBI | DAA

ESPACES OUVERTS SANS STATUT

UN TEXTE DE ISMAËL HAUTECOEUR

ISMAËL HAUTECOEUR

Architecte paysagiste et philosophe, Ismaël Hautecoeur travaille depuis plus de quinze ans au développement et à la promotion de l'agriculture et de l'aménagement comestible en milieu urbain. Entre 2003 et 2010, il a développé et coordonné le projet Des jardins sur les toits, lauréat de plusieurs prix, incluant le Phénix de l'environnement et le Prix national de Design Urbain. Conférencier et concepteur, Ismaël dirige son entreprise spécialisée dans les aménagements comestibles, écologiques et participatifs.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE :
Des hors-la-loi de bonne compagnie

Les espaces ouverts non construits qui parsèment les milieux urbains représentent de formidables occasions pour favoriser la croissance d'un couvert végétal en ville et reconnecter les citadins à leur environnement. En attente de nouvelles affectations, la nature reprend ses droits et colonise tranquillement ces sites marginaux. Des successions végétales transforment petit à petit ces lieux abandonnés et se superposent aux vestiges laissés par les anciennes vocations du site. Elles s'immiscent sans trop causer de problème le long des corridors de circulation pour le mieux-être des citoyens.

Ces lieux « sauvages », friches urbaines oubliées ou laissées à elles-mêmes, constituent d'importants réservoirs de biodiversité et parfois aussi d'espaces libres pour les citadins.

Ce mélange inusité d'archéologie urbaine et de nature sauvage crée des espaces d'une qualité unique qui méritent d'être valorisés davantage par les municipalités, les professionnels de l'aménagement et la population.

Dans un contexte où l'on doit reverdir avec vigueur pour améliorer les bilans énergétiques de nos villes, pourquoi ne pas laisser ces friches s'épanouir à bon compte et inviter les citadins à leur donner un coup de pouce fût-il éphémère ?

Pour faire face aux défis que posent les changements climatiques et la perte de biodiversité, les espaces ouverts et sans statut qui parsèment les milieux urbains représentent de formidables opportunités pour réintroduire la nature en ville et reconnecter les citadins à leur environnement. Ces lieux « sauvages » laissés à eux-mêmes et qui deviennent, avec le temps et la non-intervention, des friches urbaines, constituent en effet d'importants réservoirs de biodiversité et d'espaces appropriables par les citadins.

Dans ces espaces ouverts, oubliés, en attente de vocation, la nature reprend ses droits et colonise tranquillement les lieux. Une succession végétale transforme petit à petit ces espaces abandonnés et se superpose aux vestiges laissés par l'ancienne vocation du site. Ce mélange inusité d'archéologie urbaine et de nature sauvage crée des espaces d'une qualité unique qui méritent d'être davantage valorisés par les municipalités, les professionnels de l'aménagement et la population en général.

Dans un contexte où l'on doit verdir massivement, économiquement et écologiquement, pourquoi ne pas inviter la nature à s'installer gratuitement et inviter les citadins à l'accompagner dans ce processus ?

S'APPROPRIER LES FRICHES POUR MIEUX LES PRÉSERVER

Malgré la dénomination positive d'espaces « ouverts », de nombreux obstacles freinent la valorisation, l'exploitation et l'appropriation de ces espaces : spéculation foncière, propriétaires absents ou négligeant leur propriété, contamination des sols, perception négative de ces espaces, méconnaissance de leurs fonctions écologiques, absence de caractérisation, absence de structures permettant une cogestion et l'appropriation citoyenne, etc. Pour contourner ces obstacles et permettre une appropriation citoyenne, il faut donc faire preuve de créativité et démontrer le potentiel que représente ce nouveau type d'espaces verts pour la ville et ses résidants.

L'intérêt d'inviter les citoyens à s'investir dans ce vaste chantier est d'en faire des défenseurs de l'écologie urbaine. Un changement de perception à l'égard d'une esthétique écologique faciliterait l'adoption de nouvelles pratiques en architecture de paysage et aménagement urbain et faciliterait la gestion différenciée des espaces verts. De nombreux espaces publics ou privés, sous-utilisés, pourraient effectivement bénéficier de davantage de biodiversité et de nature en ville. De plus, alors qu'on constate un déficit « nature » chez les Québécois et plus particulièrement chez les enfants, les espaces ouverts constituent de riches terrains d'exploration et d'expérimentation essentiels au bon développement humain.

LE CHAMP DES POSSIBLES

À Montréal, plusieurs groupes et projets explorent et expérimentent le potentiel de conservation et d'appropriation des espaces ouverts sans statut. Le Champ des possibles, situé dans le quartier Mile End à Montréal, constitue un bon exemple d'espace ouvert préservé et approprié par les citadins.

Ancienne gare de triage à l'abandon, cette friche expérimentale est en voie d'être transformée en réserve de biodiversité urbaine et est pilotée par un comité de citoyens constitué en organisme à but non lucratif (OSBL) enregistré sous le nom d'Amis du Champ des possibles. →

Regroupant une trentaine de résidants d'horizons variés, dont des architectes paysagistes et des biologistes, le comité est responsable de concilier la préservation du caractère patrimonial et naturel du site avec une planification, une programmation et des initiatives spontanées de citoyens enthousiastes.

En échange d'une prise en charge de l'entretien du site et notamment de l'arrachage de l'herbe à poux par les résidants, l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, propriétaire du site, a accepté de cesser la tonte de la friche pour le plus grand bonheur des usagers et de la biodiversité. L'objectif est de créer, au terme de cette expérience d'aménagement urbain, un lieu où cohabitent harmonieusement la biodiversité urbaine et les activités humaines.

Une particularité du Champ des possibles réside dans le fait que ce sont des citoyens qui ont initié la démarche et qui veillent au respect des priorités ciblées : la protection du caractère patrimonial, la protection de la biodiversité, la promotion de pratiques artistiques, l'aménagement récréatif, la promotion des pratiques pédagogiques, le développement de la dimension scientifique et environnementale et le soutien au processus participatif.

Cette démarche citoyenne innovatrice constitue une expérience unique qui mérite d'être suivie et qui est susceptible d'inspirer d'autres démarches citoyennes ailleurs à Montréal et au Québec.

LE PROGRAMME ZINZEN DU JOUR DE LA TERRE

Le programme Zinzen de l'organisme environnemental Jour de la terre, inauguré en septembre 2012 dans le cadre d'un banquet urbain, propose une approche différente à la problématique des espaces ouverts. Visant la revitalisation d'espaces dévalorisés et oubliés par une rencontre entre l'art, la nature et l'agriculture urbaine, l'objectif à long terme du projet est de créer un réseau de lieux originaux et artistiques (le côté Zinzin) et d'offrir des lieux calmes via la nature (le côté Zen). Pour offrir des solutions créatives et écologiques pour revitaliser les espaces ouverts, le Jour de la terre a mis sur pied une équipe multidisciplinaire composée de Pierre Thibault, architecte, Jean Paul Ganem, land artiste, Peter Gipson, artiste de rue, Laurent Lussier, urbaniste, et moi-même, architecte paysagiste et consultant en agriculture urbaine.

PROPOSITION DU COMITÉ ZINZEN
Croquis de Pierre Tibault
© Jour de la terre

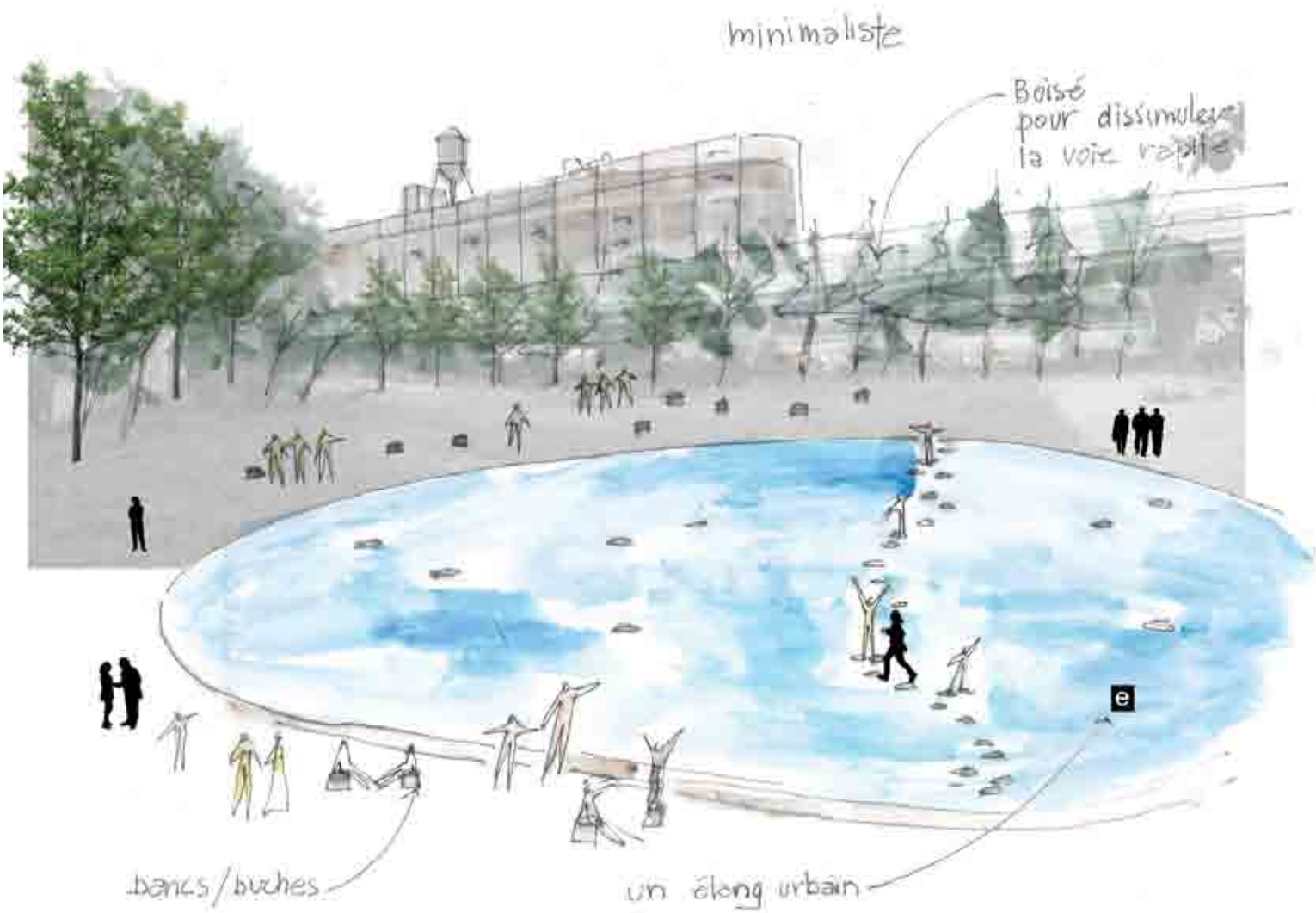

01

02

03

04

01. **APPROPRIATION D'UN ESPACE OUVERT PAR LES CITOYENS AU CHAMP DES POSSIBLES**
© Ismael Hautecoeur

02. **ESPACE OUVERT APPROPRIABLE**
© Jour de la terre

03. **RUCHE AU CHAMP DES POSSIBLES**
© Coventry City Council

04. **CHAMP DES POSSIBLES : UNE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ URBAINE**
© Ismael Hautecoeur

Fort de cette équipe Zinzen, le Jour de la terre propose aux propriétaires fonciers un programme à deux volets : un volet charrette pour générer de nouvelles idées d'aménagements, et un volet réalisation pour métamorphoser les espaces oubliés. Les propositions Zinzen se veulent minimalistes, écologiques, poétiques et légères. Pour clarifier la démarche et inspirer les propriétaires, trois propositions virtuelles ont été présentées dans le cadre du banquet. L'une d'elles, composée de deux espaces résiduels appartenant à la Ville de Montréal, est située à proximité du Champ des possibles, sous le viaduc Van-Horne et de chaque côté du boulevard Saint-Laurent.

La proposition pour revitaliser l'un des petits espaces résiduels de la voirie plutôt dégarni est d'ajouter un boisé, un étang urbain et des bancs faits de bûches permettant de traverser l'étang et créant des occasions de rencontres. Sur l'autre petit espace résiduel, l'équipe propose de mettre en valeur l'effritement du site par un jardin de fissures et propose un lieu de rassemblement constitué de bancs, eux aussi en bûches, permettant des projections en plein air sous le viaduc.

Les réponses positives des citoyens dans le cas du Champ des possibles et des propriétaires fonciers dans le cas du projet Zinzen témoignent que de nouvelles approches sont non seulement nécessaires mais également souhaitées, en ville. De vastes espaces urbains n'attendent que des gens, des idées et des engagements municipaux pour reprendre vie et transformer notre rapport à la nature en milieu urbain. P

RÉFÉRENCES :
Les amis du champs des possibles
Jour de la terre

DE L'AVANTAGE ET DES BIENFAITS DES TOITS VERTS EN VILLE

UN TEXTE DE JULIETTE PATTERSON

JULIETTE PATTERSON

Est biologiste et architecte et a complété une maîtrise en architecture de paysage à l'Université Harvard. Riche de ses expériences professionnelles à Londres et à Montréal, elle fonde son agence, Catalyse Urbaine, qui intervient sur des commandes très diversifiées, allant des toits verts au design urbain, en passant par la gestion des zones humides.

L'intérêt de Juliette pour la nature en ville l'a amenée à diriger la sauvegarde du Griffintown Horse Palace, écuries urbaines à Montréal en opération depuis 150 ans.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE : Des jardins au septième ciel

Laisser croître tomates, basilic et ciboulette à hauteur d'oiseau et achever sa récolte en contemplant la cohue fiévreuse de la ville s'illuminer au crépuscule n'est plus de l'écologie-fiction.

À défaut d'un « plancher des vaches », la nature retrouve sa place en ville sur ses hauteurs. Les citadins sont de plus en plus soucieux de leur alimentation, mais ne dédaignent pas pour autant s'offrir d'agréables moments de détente sur leurs jardins-terrasses. Les toitures végétalisées contribuent ainsi à améliorer le climat des villes et l'humeur de leurs résidants.

Aujourd'hui, les produits et l'expertise pour réaliser des toits végétalisés durables sont plus facilement disponibles. Malgré le peu d'incitatifs financiers de la part des municipalités, un nombre grandissant de citoyens troquent le gravillon torride ou glacial de leurs toits pour un lit végétal nettement meilleur au goût et tellement plus convivial.

En 2004, je me lançais avec enthousiasme dans la construction d'un toit vert sur l'immeuble où j'avais mon agence d'architecture de paysage, à Montréal. Nouvellement diplômée de l'Université Harvard, j'avais été séduite par l'expérience des Allemands, les pionniers des toitures végétalisées modernes. À cette époque, les toits verts étaient encore peu courants au Québec.

J'engage donc un couvreur inexpérimenté mais enthousiaste pour refaire la membrane du toit, et une compagnie ontarienne pour installer les modules préplantés sur le toit. Après des semaines de délais, le couvreur disparaît, laissant des plantes mortes et un toit qui coule au beau milieu de l'hiver. Catastrophe ! Ayant appris de mes erreurs, je reprends le chantier au printemps. À la fin de l'été, j'avais un magnifique jardin sur le toit, avec des vues spectaculaires sur le centre-ville de Montréal. Aujourd'hui, j'y fais pousser des tomates, du basilic et de la ciboulette pour la salade de midi. Le soir, je m'assois sur la terrasse devant le coucher de soleil et j'observe la ville s'illuminer au crépuscule.

Désormais, les produits et l'expertise des toits végétalisés sont disponibles au Québec. Le peu d'incitatifs financiers de la part des municipalités décourage souvent les résidants, mais je remarque quand même un enthousiasme grandissant des citoyens pour les toits végétaux. Témoin d'une évolution en profondeur de la société, chacun veut créer son havre de nature en ville et, par la même occasion, contribuer au mieux-être de tous les citadins. Les toitures végétalisées contribuent à rendre la ville moins stressante, à recréer un lien entre les habitants et la nature, et elles redonnent aux villes une indéniable valeur esthétique.

À l'approche de la ville de Stuttgart, en Allemagne, la vue aérienne offre une grande superficie de toits végétalisés. Depuis vingt ans, on assiste à un essor continu des toits verts légers en Allemagne, sans doute favorisé par d'importantes subventions et la formidable machine industrielle allemande. Mais aujourd'hui, tandis que nous entrons dans la « deuxième génération » des toits végétalisés, certains questionnent la valeur écologique et sanitaire de ces toitures standardisées issues d'une production à la chaîne. Celles-ci créent des environnements uniformes qui contribuent peu à la biodiversité, jugent-ils, et la profondeur minimale de terreau exclut une absorption significative des eaux de pluie.

Dans cette nouvelle génération de toits verts, il n'est plus question de couvrir un maximum de mètres carrés avec un tapis de sédum. Pour créer un environnement riche en biodiversité, il faut varier les profondeurs de terre, permettant ainsi une palette végétale plus large et des habitats fauniques diversifiés. Les cortèges faunistiques associés trouveront ainsi des îlots où leur survie est possible. Par exemple, un terreau de profondeur très mince abritera un milieu sec, propice aux insectes de ce milieu, un terreau plus profond rendra possible la plantation de fleurs et leurs pollinisateurs, un terreau de 24 pouces permettra la plantation d'arbustes et la venue des oiseaux, et ainsi de suite.

Les toitures végétalisées ont le potentiel de créer un véritable maillage écologique qui autorise la circulation et la survie d'espèces animales et végétales en ville. Mais pour ce faire, il faut varier la profondeur du substrat de plantation sur le toit, et créer une complexité de microclimats. De plus, les toitures végétalisées ont un apport social non négligeable. Lorsque bien conçues, elles contribuent à rendre la ville moins stressante, répétons-le, lui redonnant une indéniable valeur esthétique et l'occasion aux habitants de communier avec l'air pur, le ciel et le soleil.

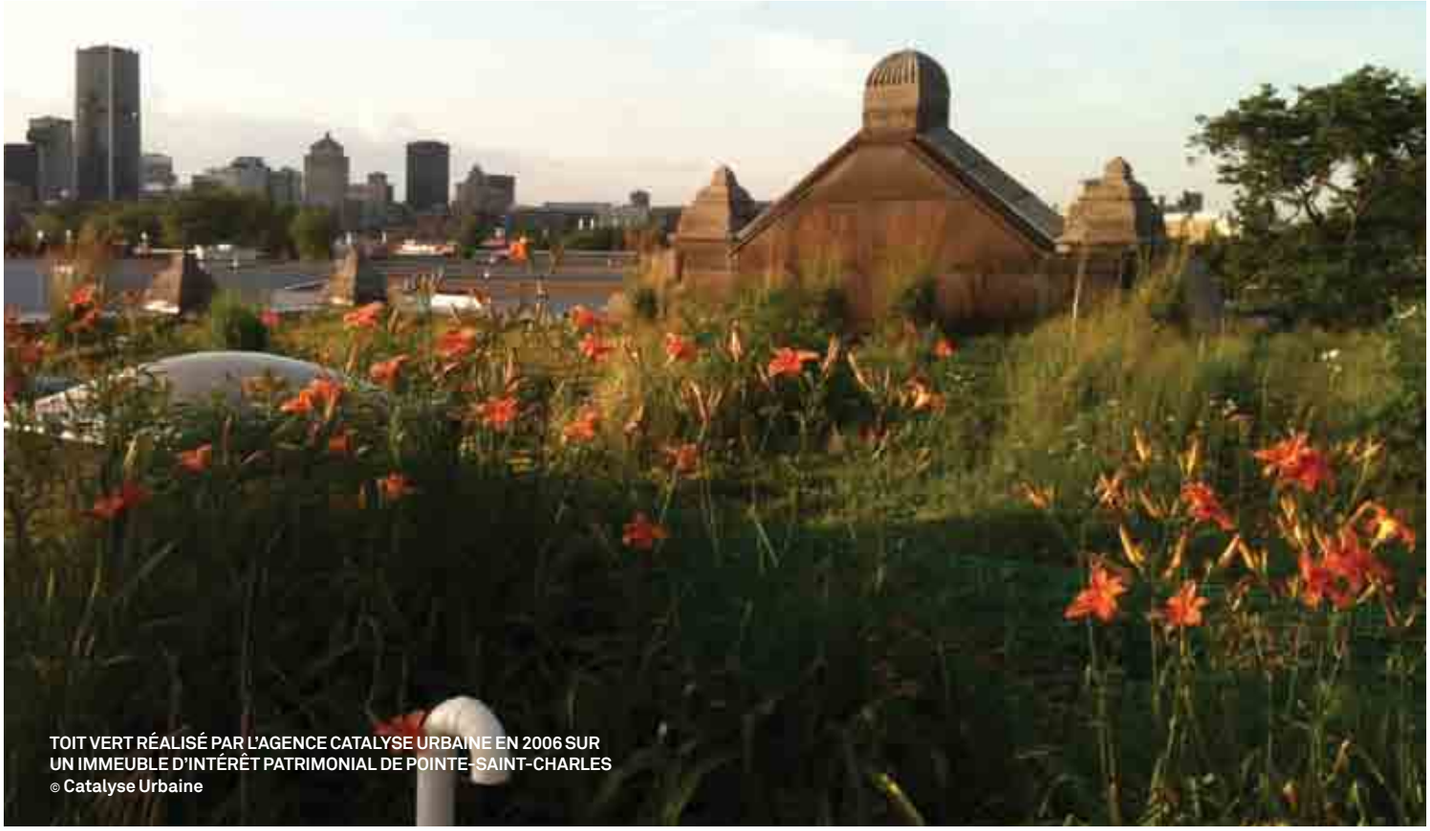

TOIT VERT RÉALISÉ PAR L'AGENCE CATALYSE URBAINE EN 2006 SUR UN IMMEUBLE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE POINTE-SAINT-CHARLES
© Catalyse Urbaine

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, SOCIAL ET SANITAIRE DES TOITS VERTS :

- Des effets bénéfiques sur le climat et la qualité de l'air : le toit vert fixe des poussières atmosphériques, et rafraîchit la température estivale des villes, qui sont de plus en plus chaudes, et leur air pollué.

- Une régulation des débits hydriques : les toitures représentent jusqu'à 20 % des surfaces de nos villes. Les eaux de pluie qui tombent sur les toits sont acheminées vers les égouts surchargés, ce qui cause des inondations et des débordements d'eau polluée dans les cours d'eau adjacents. De par leur capacité de rétention, les toitures végétalisées absorbent l'eau qui par la suite peut servir à la croissance des plantes ou s'évaporer, diminuant ainsi le flot des eaux de pluie qui chemine vers les égouts.

- De nombreux effets bénéfiques sur la biodiversité : la vie sauvage retrouve des habitats, des équilibres naturels se recréent. Sur les terrasses extensivement végétalisées, les plantes les mieux adaptées sont les plantes de milieux secs qui sont justement menacées de disparition à cause de l'eutrophisation générale des milieux. Les cortèges faunistiques associés trouvent ainsi des îlots où leur survie est possible.

- La reconstitution d'un véritable maillage écologique et de corridors qui autorisent au sein de la ville la circulation des espèces animales et végétales, les flux de gènes indispensables à la survie des espèces et à leur adaptation au milieu.

- Une augmentation de l'espace dédié aux loisirs : que ce soit une terrasse, un jardin potager ou un milieu naturel, le toit vert augmente la superficie dédiée aux loisirs et à la relaxation dans un espace à ciel ouvert, aéré et ensoleillé, ce qui augmente le bien-être des citoyens.

- Une protection de l'étanchéité de la membrane de toit, qui résulte du fait que les matériaux imperméabilisants résistent plus longtemps aux ultraviolets et au rayonnement thermique solaire. En effet, la dégradation des membranes est principalement due à la chaleur. Le substrat bloque les rayons UV et tempère les écarts de température. Ces actions combinées permettent d'espérer une durée de 30 à 50 ans pour la membrane d'étanchéité.

- Une isolation phonique : la terre végétalisée est un des meilleurs isolants acoustiques, elle absorbe les ondes sonores. Elle permet notamment de diminuer les bruits de l'environnement urbain. Un substrat de 12 cm d'épaisseur peut réduire les bruits aériens de près de 40 dB, ce qui représente un avantage non négligeable dans les secteurs survolés par des avions volant à basse altitude.

GESTION DES EAUX PLUVIALES ET AUTRES OUVRAGES FONCTIONNELS

UN TEXTE DE ISABELLE DUPRAS

ISABELLE DUPRAS

Est architecte paysagiste et elle dirige la pépinière Indigo depuis 1993, qui se consacre à la production, à la promotion et à la protection des plantes indigènes du Québec.

Quotidiennement, Isabelle partage sa passion pour la botanique et l'horticulture et elle prône une approche des plus respectueuses de l'environnement.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE :

Plantes indigènes au travail

Les végétaux sont de plus en plus sollicités dans l'aménagement des infrastructures de gestion et de contrôle des eaux de ruissellement. Bassins de rétention, noues, marais filtrants et jardins pluviaux sont des exemples où l'écologie sait faire preuve de génie !

Toutefois, le choix des végétaux ne doit pas être pris à la légère. Certaines espèces indésirables peuvent rapidement devenir envahissantes et dévastatrices pour les écosystèmes, les planches culturales ou les pelouses voisines.

Il importe donc de faire des choix éco responsables qui vont permettre d'améliorer l'efficacité des grands ouvrages civils tout en évitant de causer des préjudices improductifs aux installations autant qu'à la flore locale et au paysage.

Il est toujours judicieux d'entretenir des relations de bon voisinage.

Le mercure monte, les périodes de sècheresses prolongent, les épisodes de fortes pluies s'accentuent. Le réchauffement climatique influence significativement nos interventions paysagères, car en réponse aux nouvelles contraintes que posent ces bouleversements, les architectes paysagistes doivent composer avec de tout nouveaux formats d'aménagement, notamment une multiplicité d'infrastructures visant à favoriser la perméabilité du paysage urbain. Bassins de rétention, noues, marais filtrants et jardins pluviaux sont autant de formes que peuvent prendre ces outils, et leurs impacts sur la flore et le paysage doivent être pris en considération par les demandeurs d'ouvrage.

—

UNE LIBERTÉ QUI EXIGE DU DOIGTÉ

Au cœur de cette nouvelle problématique s'immisce la question des espèces exotiques envahissantes. Dans un contexte où les architectes paysagistes produisent de plus en plus d'ouvrages rendant des services écologiques et techniques, davantage de grands projets paysagers font appel à d'importantes quantités de végétaux qui se retrouvent en « semi-liberté ». Selon certaines sources, l'horticulture ornementale contribue aux problèmes d'introduction d'espèces envahissantes (de 34 % à 83 % des espèces indésirables à l'échelle nord-américaine !). Ces espèces perturbent l'environnement et leur contrôle entraîne des coûts exorbitants. Il est donc primordial que le choix des espèces qui composent ces aménagements nouveau genre soit fait de manière éclairée. Heureusement, les architectes paysagistes peuvent faire des choix écoresponsables qui vont permettre d'améliorer le bien-être des citoyens en relevant les défis environnementaux que ces grands ouvrages sous-tendent, et cela sans causer préjudice à la flore et au paysage.

Les ouvrages de phytotechnologies, notamment ceux qui concernent la gestion des eaux pluviales, sont des aménagements dans lesquels les architectes paysagistes jouent un rôle de premier plan en tant que conciliateurs des divers intérêts en présence. Apprécier le design, comprendre les subtilités liées au drainage et à l'infiltration, être au fait de l'écologie résultante et proposer des végétaux adaptés sont autant de qualités inhérentes à la profession et placent l'architecte paysagiste dans une position centrale. Ces nouveaux espaces urbains requièrent la sensibilité de l'architecte paysagiste pour s'affirmer pleinement.

LA STRATÉGIE INDIGÈNE

L'utilisation de plantes indigènes est l'une des stratégies dont disposent les architectes paysagistes. Adéquatement sélectionnées, les espèces indigènes répondent aux contraintes écologiques et techniques des aménagements qui visent à pallier les effets du réchauffement.

01

L'architecture de paysage adopte des stratégies au service des citoyens, du paysage et de la flore

La palette des espèces adéquates pour notre climat est considérable et de nombreuses espèces conviennent aux milieux urbains. Plusieurs projets concrets ou en cours de conception reflètent ces possibilités, en voici deux exemples tout à fait inspirants. Pour ses bureaux de Laval, le Groupe Rousseau-Lefebvre a réalisé un jardin pluvial efficace et spectaculaire. Un ingénieux système de récupération des eaux pluviales provenant du toit permet l'irrigation d'un jardin de vivaces indigènes, sélectionnées pour leur capacité à tolérer les fluctuations du degré d'humidité du sol. Ce jardin novateur démontre bien qu'il est possible de traiter sur place une partie des eaux de ruisselement sans sacrifier pour autant l'aspect esthétique que commande un aménagement de façade.

PARMI LES ESPÈCES CHOISIES :

Penthorum sedoides : bien que le penthorum faux-orpin appartienne à la famille des crassulacées, il s'agit d'une espèce qui nécessite un sol frais, contrairement aux orpins plus communs. La floraison de cette espèce indigène est de peu d'intérêt, mais ses fruits rouges sont remarquables et constituent l'un des attraits de cette plante.

Helenium autumnale : cette vivace indigène robuste convient aux sols lourds et argileux de même qu'aux sols périodiquement inondés. Les pétales, d'un jaune éclatant, se terminent par trois pointes qui donnent à la plante un aspect décoratif au cœur de l'été. Il s'agit sans conteste d'une plante de culture facile qui possède un très bon potentiel faunique.

Hordeum jubatum : cette graminée courte aux magnifiques épis soyeux tolère le sel, le sable et la sécheresse. Ces qualités la rendent particulièrement adaptée aux aménagements de bords de rues. En massif serré, elle procure un effet visuel incomparable, lorsque balayée par le vent. La firme Urban Soland paysages urbains a conçu ce bassin de rétention des eaux pluviales dans le cadre du projet Les bassins du Nouveau Havre pour la Société immobilière du Canada.

Un ingénieux jeu de passerelles permettra aux usagers d'apprécier toute la biodiversité de cet ouvrage qui permettra l'absorption des eaux de surface du secteur.

PARMI LES ESPÈCES CHOISIES DANS LE CADRE DE CE PROJET QUI SERA COMPLÉTÉ EN 2013 :

Angelica atropurpurea : cette plante gigantesque, dont les tiges pourpres peuvent atteindre quatre mètres, ne laisse personne indifférent ! En massif, elle crée des effets saisissants lors de la floraison alors que de grandes sphères de fleurs blanches se déploient et attirent les papillons.

Gallium boreale : cette espèce au feuillage abondant convient parfaitement pour l'aménagement de massifs denses. Ses rhizomes vigoureux lui procurent une croissance rapide et elle s'adapte à différents types de sols frais ou rocheux, ce qui la rend particulièrement intéressante pour ce type d'aménagement.

Iris à pétales aigus : cet iris d'habitat maritime convient tout à fait aux conditions urbaines, car il supporte les embruns salins. Une inondation périodique ne lui cause pas de problème et son adaptation aux sols secs le rend parfait pour les pourtours d'un bassin.

LA FORCE DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Avec les nouvelles directives gouvernementales en matière de gestion des eaux pluviales, l'aménagement urbain prend résolument la voie de la pluridisciplinarité. Les demandeurs d'ouvrages seront on ne peut mieux servis par les équipes faisant appel aux architectes paysagistes, des professionnels inspirés qui savent créer des lieux au service des citoyens, en étant soucieux des ressources et conscients de leur impact sur la flore et le paysage. L'efficacité de ces ouvrages fonctionnels n'en sera que plus grande. P

RÉFÉRENCE :

Niemiera, A.X., et B. von Holle, 2009, Invasive Plants — A Horticultural Perspective, Blacksburg, VA, Virginia Cooperative Extension Publication, 426-080.

01. LE PROJET DES BASSINS DU NOUVEAU HAVRE À MONTRÉAL, POUR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA
Concepteurs : La firme Urban Soland : paysages urbains.
© Urban Soland : paysages urbains

02. LE JARDIN PLUVIAL EN FAÇADE DES BUREAUX
Concepteurs : La firme Rousseau-Lefebvre à Laval.
© Groupe Rousseau-Lefebvre

02

LES PLANTES GRIMPANTES

NOS ALLIÉES DANS LA LUTTE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

UN TEXTE DE FRIEDRICH OEHMICHEN

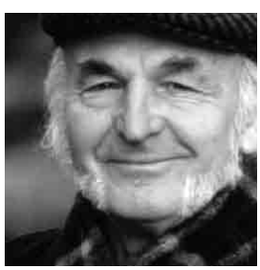

FRIEDRICH OEHMICHEN

Diplômé en Horticulture de l'Institut für Gartenbau, Pillnitz en Allemagne en 1947, Friedrich Oehmichen est horticulteur, architecte paysagiste et journaliste.

Il a cofondé l'école d'architecture du paysage de l'Université de Montréal et dirige aujourd'hui Oka Fleurs, pépinière de graminées ornementales, depuis 1983 avec Sandra Barone.

01. DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE, UNIVERSITÉ HUMBOLDT À BERLIN. Les plantes grimpantes sont implantées dans des bacs. Leur arrosage se fait avec l'eau de pluie, collectée sur le toit. Concepteurs: Stephan Tischer en collaboration avec Joerg Th. Coqui, Berlin. © Friedrich Oehmichen

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE : Prière de grimper aux murs

Qui ne s'est pas déjà reposé à l'ombre de grands arbres magnifiques pour se rafraîchir lors de journées de chaleur accablante ? Les arbres et les boisés urbains sont et vont assurément demeurer des compagnons indispensables pour rendre notre climat urbain agréable et diminuer les îlots de chaleur.

Néanmoins, il n'est pas toujours possible de disposer de l'espace nécessaire pour planter de beaux géants verts. Lorsque l'on a mis à contribution les toits, les friches et les ouvrages de rétention des eaux de pluie, il faut encore lever la tête, car les plantes grimpantes n'ont pas fini de nous étonner.

Une réflexion à partir du modèle allemand.

Pendant mes études en architecture de paysage à Berlin au cours des années 40, la ville de Stuttgart est devenue célèbre pour ses stratégies urbaines appliquées visant à améliorer son climat urbain. Située dans le sud-ouest de l'Allemagne, dans un grand bassin géologique, cette ville souffrait d'une ventilation naturelle réduite. Pour corriger ce problème, le gouvernement municipal a conçu un plan afin de guider et canaliser l'air frais en provenance des collines à travers un corridor de végétalisation jusqu'au centre-ville.

Depuis, des changements énormes ont transformé le paysage urbain. L'urbanisation s'est intensifiée, et en Allemagne, désormais, comme ailleurs en Occident, on constate un réchauffement climatique croissant. On estime que la température moyenne augmentera de 2,3 degrés Celsius jusqu'en 2050. En conséquence, le nombre d'îlots de chaleur se multipliera alors que ceux déjà existants vont sans cesse voir croître leur température. Pour faire face à ce problème, les villes allemandes tentent, depuis quelque temps, de concentrer leurs efforts afin d'améliorer leurs microclimats urbains. Dans cet esprit, la Ville de Berlin a récemment rendu public sous forme de publication un plan de développement pour le climat[04] ainsi que des stratégies et techniques pour le refroidissement des bâtiments[05].

Pour coordonner ces démarches gouvernementales mais également privées, la Ville de Francfort a mis en place une équipe spéciale composée de différents représentants qui ont travaillé en étroite collaboration avec des chercheurs de l'Université de Kassel. En ce qui concerne l'aménagement climatique, leur approche a d'abord été guidée par des recherches intensives pour améliorer et faciliter la circulation d'air frais dans le tissu urbain. Ainsi, ils ont découvert que la ville de Masdar City aux Émirats Arabes Unis avait été fondée au tout début des années 1970 avec l'intention de faciliter la circulation de l'air froid. Actuellement, Francfort et d'autres villes allemandes évaluent aussi les nouveaux projets de développement urbain par rapport aux soins que les planificateurs ont pris pour y optimiser la circulation d'air frais. Ils évaluent si l'implantation des bâtiments et même si le choix de leur volumétrie permettra d'arriver à cette fin. Lorsqu'on jugera utile de le faire, on demandera des ajustements aux promoteurs et même qu'ils ouvrent ou percent le premier étage des bâtiments pour faciliter cette circulation d'air recherchée[06].

À l'échelle de quartier, l'administration de Francfort a décidé d'aménager ou d'installer suffisamment d'espaces verts afin de créer des corridors favorisant la circulation d'air frais et ainsi d'optimaliser leur effet microclimatique. De même, à l'échelle urbaine et régionale, des études ont permis d'identifier les systèmes de vents avec comme objectif d'en tirer tout le bénéfice possible. Le refroidissement de l'air produit par l'ombre a également été envisagé, ainsi que toute autre sorte d'intervention prometteuse. Par exemple, comment améliorer la gestion de l'eau de pluie en ville ? C'est par l'évaporation de l'eau que le rafraîchissement de l'air ambiant se produit. En conséquence, le but est d'en produire davantage. Comment y parvenir ? En augmentant la quantité de la verdure en ville ou en multipliant les plans d'eau.

Il s'avère donc que nous avons de plus en plus besoin d'eau en ville pour produire cette évaporation désirée. Paradoxalement, nous essayons encore de nos jours d'évacuer l'eau le plus efficacement et le plus rapidement possible avec tous les problèmes que cela engendre. Si nous voulons maximiser cette évaporation nécessaire pour combattre les îlots de chaleur, c'est précisément le contraire que nous devrions faire, c'est-à-dire tenter de retenir le plus d'eau de pluie possible en ville. En ce sens, la rétention et la gestion responsable des eaux de pluie deviennent un problème fondamental à résoudre. Nous avons besoin de développer des moyens pour retenir et entreposer l'eau, des stratégies qui permettent de diriger l'eau de pluie dans le sol en milieux urbain pour alimenter la nappe phréatique et finir par alimenter notre végétation urbaine. Aussi, les toits verts constituent d'intéressants moyens pour contenir l'eau en ville. À Québec, la récente réfection de la végétalisation sur le toit du stationnement de la place d'Youville conçue par l'architecte paysagiste Sandra Barone, en est un fort bel exemple.

La rétention peut aussi se faire par l'entreposage de l'eau de pluie dans des citernes. Un projet illustrant ce procédé est l'aménagement récent du département de physique de l'Université Humboldt à Berlin avec la participation de l'architecte paysagiste Stephan Tischer, ancien directeur de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et en collaboration avec Joerg Th. Coqui, UHB. On a retenu l'eau de pluie pour arroser les plantes grimpantes qui, à leur tour, refroidissent les murs du département. Sur le toit du bâtiment, un grand ensemble d'instruments à la fine pointe de la technologie contrôlent et assurent l'efficacité de ce projet[07].

L'objectif d'utiliser des surfaces d'eau comme agent d'évaporation pour refroidir l'air est également illustré de façon exemplaire à Berlin. En effet, lors de la reconstruction du vieux centre de Berlin autour du Potsdamer Platz, après la réunification des deux Allemagnes, on a conçu des grands bassins pour la rétention des eaux de pluie. Cela a été fait dans un quartier densément peuplé et avec de nombreuses activités commerciales. Les bassins sont partiellement végétalisés, ornementés d'œuvres d'art, et fonctionnent jusqu'à ce jour remarquablement bien.

Pour redonner à l'eau de pluie sa place dans le processus de refroidissement des villes, il faut donc lutter contre la tendance actuelle qui est de rendre les surfaces urbaines de plus en plus imperméables. Nous avons besoin de nouvelles approches, de nouvelles solutions afin de permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol urbain. →

02

Cela peut se faire avec l'implantation de nouvelles surfaces perméables, en remplaçant des surfaces de béton ou d'asphalte par la végétation là où la situation le permet, ou encore en intégrant des zones d'infiltration dans nos aménagements, par exemple en créant des jardins pluviaux.

Toutes ces interventions peuvent en même temps réduire le grand cru d'évacuation de l'eau de pluie et diminuer la charge pour notre système d'égout en désuétude.

La Ville de Berlin a d'ailleurs publié des propositions pour la rétention de l'eau de pluie à des fins de refroidissement des bâtiments[02]. La végétation est, et va rester, le grand vecteur permettant de rendre notre climat urbain agréable et de diminuer les îlots de chaleur. Qui s'est déjà reposé au square Victoria à Montréal lors de journées de chaleur accablante a certainement apprécié l'effet rafraîchissant de ces grands arbres magnifiques qui le caractérisent. De même, à Singapour on pense construire des arbres artificiels énormes pour créer le même effet grâce à l'ombre qu'ils produiront. Ce projet sera certainement à surveiller avec attention.

En Allemagne comme ailleurs dans le monde, de grands efforts sont faits pour augmenter le nombre d'arbres et trouver des moyens pour ombrager plus de rues ou d'espaces tels que des stationnements. Les techniques d'implantation et leur entretien peuvent encore être améliorés. Certaines familles d'arbres sont mieux adaptées à notre climat urbain et le développement d'espèces hybrides spécialement conçues à ces fins est même souhaitable, voire urgent, ce que l'on a compris de façon répandue en Europe.

La végétation peut être installée partout, pour recouvrir les toits, les murs ou le sol. Des recherches sont actuellement en cours pour trouver le système le plus efficace pour les toits verts. Pour habiller les murs, les plantes grimpantes sont de plus en plus prisées. Les premiers systèmes pour implanter des murs verts avec différents types de végétaux ont commencé à voir le jour. Même s'il s'agit de la stratégie la plus coûteuse, leur capacité d'évaporation, et donc de refroidissement, est de beaucoup supérieure aux autres systèmes. Dans certains climats cléments, on a même réussi à en recouvrir complètement les bâtiments. On a également conçu en Allemagne des méthodes de verdissement spécial à court terme pour un aménagement temporaire de sites urbains vacants ou en transition de vocation.

Mais revenons à notre réalité montréalaise où ce groupe de plantes devrait mériter une attention particulière. Si l'on regarde avec quelle vigueur nos plantes grimpantes indigènes croissent dans nos forêts ou la façon dont elles sont capables de camoufler divers poteaux de téléphone ou de fils électriques, nous devrions tirer profit de ces qualités à Montréal. Mes plantes grimpantes à Oka produisent facilement des pousses de 6 à 8 mètres et plus dans une année et créent des tunnels totalement ombragés chaque été avec une vigueur impressionnante. Leur capacité d'habiller des murs est remarquable, comme on peut le constater sur ce bâtiment de Chicago[03].

Il fut un temps où la Place Bonaventure était recouverte de plantes grimpantes jusqu'au dernier étage, mais il semble que cette bonne idée n'ait pas été retenue. Pourtant, il a été prouvé que l'ombre de ces plantes ainsi que leur transpiration peuvent contribuer remarquablement à la climatisation des bâtiments et au microclimat urbain. Leur capacité naturelle à s'agripper à différents objets comme des troncs et des branches d'arbres dans la forêt leur permet de s'adapter à n'importe quelle structure, telle la pergola de nos jardins résidentiels. Le jardin Van

03

den Hende, à Québec, est à cet égard un magnifique exemple de l'usage que l'on peut faire des plantes grimpantes. À mon avis, ces plantes pourraient produire encore beaucoup plus d'ombre en ville qu'il en existe présentement. Là où il manque de place pour planter un arbre, elles pourraient produire des colonnades végétales ou faire office de toit vert dans des aires de repos. Et pourquoi ne pas même se servir d'elles pour ombrager nos parkings ou encore créer d'immenses toits verts pour nos espaces urbains ?

Nous avons simplement besoin de mettre sur pied une structure fonctionnelle pour leur essor, des puits de plantation adéquats avec de l'eau et les fertilisants nécessaires pour qu'elles connaissent une croissance optimale. La demande sera grande dans l'avenir pour améliorer le microclimat urbain et pour combattre les îlots de chaleur qui nous menacent. Heureusement, je crois que notre profession est bien préparée pour relever ce défi, et pour y parvenir les plantes grimpantes nous seront de précieuses alliées. P

02. BASSIN DE RÉTENTION ET ÉVAPORATION DE L'EAU DE PLUIE AU POTSDAMER PLATZ À BERLIN, ALLEMAGNE
© Friedrich Oehmichen

03. MUR VERDIT PAR LES PLANTES GRIMPANTES À CHICAGO
© Sandra Barone

04. Senatsverwaltung für Stadtentwicklung : Stadtentwicklungsplan Klima (STEP Klima), 2010, www.stadtentwicklung.berlin.de Berlin

05. Senatsverwaltung für Stadtentwicklung : Konzepte der Regenwasserbewirtschaftung, Gebäudebegrünung, Gebäudekühlung, 2010, www.gebaeudekuehlung.de/publication.htm

06. Jana Milosovicova, Climat-Sensitive Urban Design : Responding to Future Heatwaves. Case Study Berlin – Heidestrasse/Europacity, Master Thesis TU Berlin, Department of Landscape Architecture, Berlin 2010-2011.

07. Institut of Physics, Berlin-Adlershof-Berlin.de. www.stadtentwicklung.berlin.de/bauen/oekologisches_bauen/download/modellvorhaben/faltblatt_institut_physik_engl.pdf)

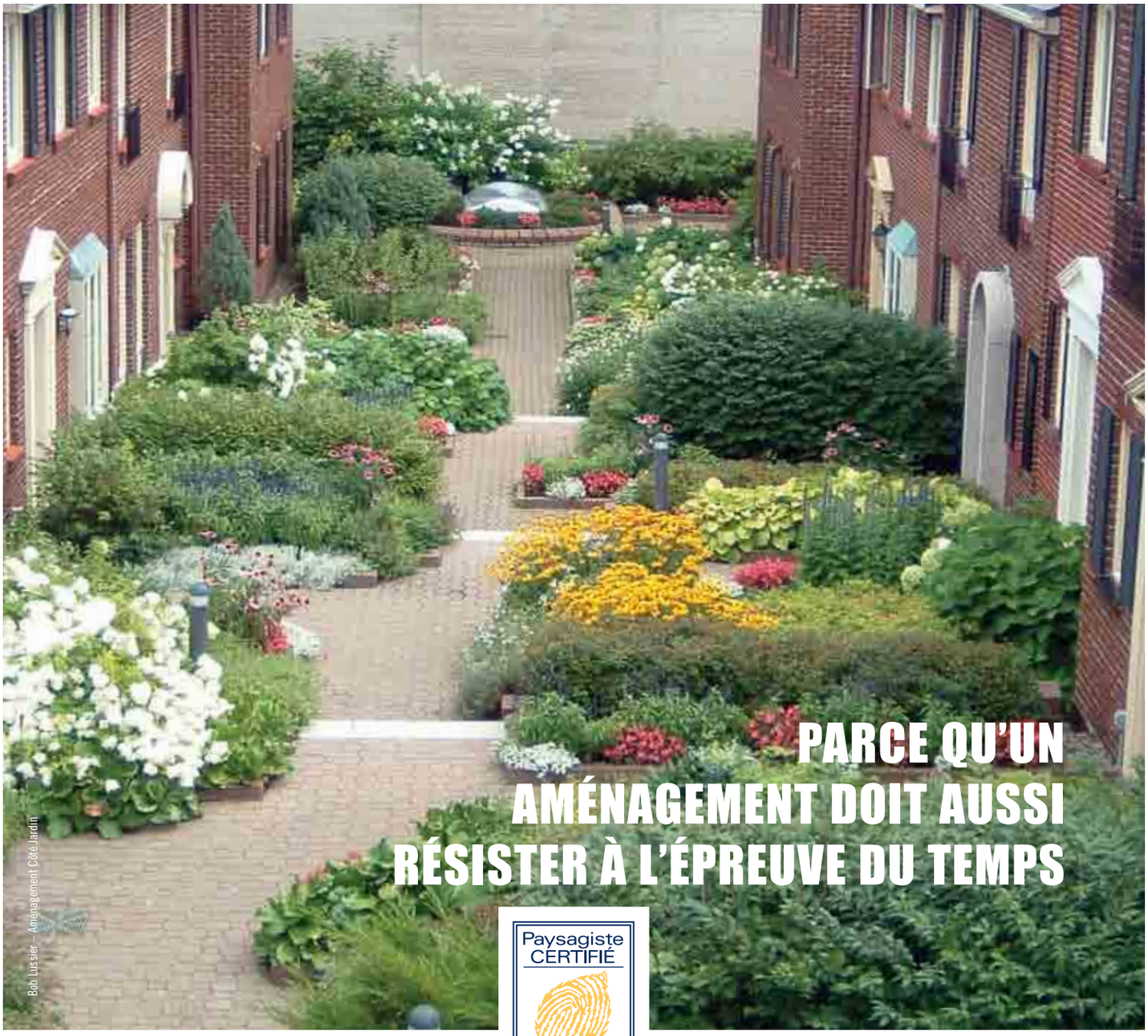

Exigez l'Empreinte de satisfaction

LE RESPECT DES NORMES Les paysagistes certifiés par l'Association des paysagistes professionnels du Québec s'engagent à respecter les normes du Bureau de normalisation du Québec, à accorder des garanties sur les végétaux, les matériaux, la main-d'œuvre et à respecter les recommandations d'un comité de surveillance.

LA FORMATION CONTINUE L'Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ) gère le seul programme de certification qui vise à valoriser la compétence, la fiabilité et les garanties. L'APPQ certifie que ses membres ont fait l'objet d'un examen sévère et qu'ils s'engagent à suivre annuellement des cours de formation.

LA CONNAISSANCE DES MEILLEURES RÉALISATIONS Les paysagistes certifiés connaissent les meilleures réalisations de leurs collègues grâce au Concours d'aménagement paysager qui depuis plus de 30 ans inspire les membres dans leur créativité. On peut voir les réalisations des membres en feuilletant la revue LES PLUS BEAUX JARDINS DU QUÉBEC.

WWW.APPQ.ORG
APPQ@FIHOQ.QC.CA
1 888 8PAYSAGE 1 888 872 9724

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
WWW.FACEBOOK.COM/PAYSAGISTECERTIFIEAPPQ

RAFRAÎCHIR NOS COURS D'ÉCOLE

UN TEXTE DE CHARLOTTE GAUDETTE

CHARLOTTE GAUDETTE

Se spécialise dans la création d'aires de jeux dans les centres de la petite enfance et les écoles au sein de Mousse Architecture de Paysage.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE : Oui dans ma cour !

Pour combattre l'insolation et les coups de chaleur des cours d'école torrides, asphaltées « mur à mur », quoi de mieux que de profiter de l'ombre bienfaisante de grands arbres en santé. Encore faut-il toutefois leur assurer des conditions optimales de croissance et de survie.

Là où les conditions de site paraissent vouer tout projet de plantation à l'échec, il faut savoir conjuguer imagination et savoir-faire pour créer des cours d'école conviviales et stimulantes. Des cours où l'on sera content de rester même après les classes !

Les cours d'école sont souvent des endroits dont on n'utilise pas le plein potentiel et où l'impact des changements climatiques se fait sentir assez fortement.

Souvent entièrement asphaltées et ne possédant que très peu d'arbres, ces zones deviennent des fours en mai, juin et septembre. Le manque de végétation et d'ombre fait en sorte que les enfants sont exposés aux rayons solaires nocifs avec les impacts sur la santé que l'on sait. C'est pourquoi il est important, lorsqu'une école songe à aménager sa cour d'école, qu'une plantation d'arbres bien exécutée et stratégique soit une priorité. De plus, un aménagement bien réfléchi permettra à toute la communauté de mieux utiliser cet espace, d'en tirer son plein potentiel et ultimement de se l'approprier. C'est ce qui a été fait dans la cour de l'école Saint-Clément qui se trouve dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, au cours de l'été 2012.

C'est en 2008 que Mousse Architecture de Paysage a été approché pour aider à réaliser ce projet. Un courageux parent avait décidé de travailler à améliorer l'aspect monotone et peu stimulant de la cour. Des fonds insuffisants et d'autres obstacles ont mis le projet en veilleuse pendant quelques années jusqu'à ce qu'un dynamique nouveau directeur et un support accru et mieux organisé de la part de la Commission scolaire de Montréal permettent la réalisation du projet.

De façon simultanée, une prise de conscience collective du problème des îlots de chaleur au niveau de la santé et de la qualité de vie dans les villes amenait de plus en plus de gens et organismes à tenter de trouver des solutions. Parmi ceux-ci, Hélène Godmaire, ancienne directrice de la section québécoise de l'Union Saint-Laurent-Grands-Lacs (USGL), l'architecte paysagiste et spécialiste en gestion écologique des eaux Nathalie Bédard et la biologiste Judith Granger-Godbout ont présenté à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) une proposition de projet visant la création d'îlots de fraîcheur dans cinq cours d'écoles de la région de Montréal.

Ce projet, en plus de viser la réduction de la chaleur dans les cours d'école, avait également pour but de développer des techniques alternatives de gestion durable et écologique des eaux de pluie en milieu urbain. Cela afin de réduire les débordements des réseaux d'égout dans le fleuve et la charge des polluants associée au ruissellement de surface.

C'est lors de l'élaboration de ce projet que Mousse Architecture de Paysage s'est joint à l'équipe afin d'apporter son expertise dans le verdissement des cours d'école et aider à identifier des écoles pouvant être de bons candidats pour ce genre de projet. Immédiatement, Saint-Clément fut intégrée au projet, car cette école répondait à tous les critères recherchés, c'est-à-dire : localisation dans un îlot de chaleur, grande utilisation de la cour par l'école et la communauté, et présence déjà bien en place d'un projet de verdissement en voie de réalisation (des arbres avaient déjà été prévus dans le projet). L'USGL s'est donc proposé de financer le volet plantation et gestion écologique des eaux pluviales du projet.

Cette cour d'école ne possédait à l'origine aucun arbre en son centre et la chaleur y était intense en été; l'objectif du projet était donc de favoriser non seulement la plantation d'arbres mais leur croissance maximale dans le futur afin d'éventuellement réduire la chaleur le plus possible. En milieu urbain, l'implantation d'arbres représente un véritable défi et plusieurs systèmes ont été inventés pour faire face à la situation. Parmi ceux-ci, des nouveaux sols structuraux ont été développés. Bien qu'ils offrent une meilleure aération et un milieu plus propice aux racines, il reste que leur compaction et leur taux d'humidité assez bas limitent la croissance des arbres. Un sol non compacté de nature minérale et organique reste le meilleur milieu de croissance pour les arbres et c'est pourquoi nous avons décidé d'installer des cellules structurales dans le projet. Ce système, encore peu implanté au Québec, consiste en l'utilisation de cellules structurales souterraines ayant la capacité portante nécessaire pour soutenir l'installation de pavage tout en offrant un milieu de croissance sain

© katiagosselin@hotmail.com

La petite cour avant le réaménagement
© Marie-Josée Caron

La grande cour avant le réaménagement
© Marie-Josée Caron

pour les arbres. Cette technique possède aussi l'avantage de pouvoir capturer et filtrer l'eau de pluie. Ce système nous semblait le meilleur pour favoriser une croissance maximale des arbres dans la cour d'école et de pouvoir ainsi atteindre notre objectif principal, soit de réduire l'îlot de chaleur. Il permettait aussi de répondre à un autre objectif important du projet, celui de capter et de filtrer localement les eaux de pluie.

La cellule offre aussi un avantage écologique important qui est la possibilité de récupérer les sols en place. Dans le cas de la cour de l'école Saint-Clément, il ne fut cependant pas possible de récupérer les sols étant donné qu'ils étaient contaminés et devaient être enlevés. Un mélange de sol pour bio-rétention fut donc sélectionné pour ses capacités à la fois de rétention et de drainage.

Devant la résistance de certains intervenants à implanter ce nouveau système révolutionnaire, notre équipe a dû faire preuve de leadership et de persévérance pour mener le projet à terme. Pour nous aider à faire tous les calculs nécessaires afin de démontrer clairement la faisabilité du projet, nous avons engagé une ingénieure spécialisée en gestion écologique des eaux. Celle-ci nous a également aidés à résoudre les connexions au système conventionnel et à nous assurer que notre projet répondait à toutes les normes de rétention de la Ville de Montréal. Le sol en place étant plutôt imperméable, sa capacité d'infiltration était limitée et lente. Il fut donc important de bien concevoir le système afin que les arbres ne se retrouvent pas en situation d'immersion lors de grande pluie. Le système possède des drains qui permettent d'évacuer l'eau en surplus vers les égouts de la ville.

Un pavage perméable fut ensuite installé par-dessus les cellules afin que l'eau s'y infiltre directement. Sa belle forme courbée apporte de la vie à la cour. Les arbres fournis par le Société de Verdissement de Montréal (SOVERDI) furent ensuite plantés. Diverses espèces ont été sélectionnées afin d'augmenter les chances de survie en cas d'infestation et pour apporter de la couleur et des textures variées à la cour.

En conclusion, même si les changements climatiques semblent être bien réels, il existe des solutions pour en réduire les impacts et c'est ce que le projet d'aménagement de la cour de l'école Saint-Clément tente de démontrer. La création de grandes fosses pour les arbres où les eaux de pluie peuvent se loger est une solution innovatrice implantée avec succès et qui, nous l'espérons, saura créer un impact tangible dans la vie des enfants de ce quartier. P

Client :
Commission scolaire de Montréal

Conception de l'aménagement :
Mousse Architecture de Paysage

Conception du système de gestion des eaux de pluie :
Nathalie Bédard, Solutions Éco-Smarts

Ingénierie civile, cellule structurale :
Marie Duguay, Vinci consultants

Ingénierie civile conventionnelle :
Cima plus

Cellule structurale :
Deeproot

Construction :
Damiano inc. et les Excavations DCP

© Charlotte Gaudette

LA BIODIVERSITÉ : CLÉ DE LA RÉSILIENCE DES MILIEUX DE VIE

UN TEXTE DE JULIE PERREAULT

JULIE PERREAULT

Est architecte paysagiste. Elle a travaillé au Chili en conservation et développement local dans des projets écotouristiques pour le parc Tantauco et la municipalité de Quellon, entre autres, pendant six ans.

Depuis 2011, elle s'est jointe l'équipe de l'AAPQ tout en s'impliquant au sein de la coopérative L'esprit du lieu, spécialisée en habitat écologique. Julie s'intéresse particulièrement à l'harmonisation des relations entre nature et culture par des aménagements inclusifs, diversifiés et respectueux.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE : Diversité et résilience

Que ce soit pour un écosystème naturel ou un quartier résidentiel, la diversité des éléments renforce les capacités d'adaptation, la résistance aux agressions et la résilience des milieux.

La complémentarité des fonctions permet souvent d'optimiser l'utilisation des ressources. La connectivité spatiale et fonctionnelle entre les différents éléments du paysage fournit l'occasion de concilier productivité et conservation tout en favorisant la résilience et la pérennité de nos milieux de vie.

La diversité a bien meilleur goût !

Depuis plusieurs années déjà, nous commençons à sentir les effets d'un ensemble de crises qui se nourrissent l'une de l'autre et dont les conséquences sont appelées à bouleverser la manière dont nous vivons et dont nous aménageons nos paysages. Les conditions climatiques déterminent la composition des écosystèmes naturels de même que les sociétés et leurs activités économiques et culturelles. Leurs évolutions sont parallèles et indissociables, et nous n'avons pas le pouvoir de les modifier. Alors, si la tendance actuelle se maintient et que les dérèglements et la fréquence des phénomènes extrêmes continuent de s'accentuer, chaque milieu de vie devra faire face à de nouveaux défis d'envergure, imposés par ses caractéristiques propres et modulés par ses capacités d'adaptation locale pour assurer sa pérennité.

Au lieu de subir les effets négatifs de la transformation climatique, il s'agira, territorialement, d'apprendre à les accepter, à les anticiper et à s'y préparer dès maintenant. Les milieux municipaux, urbains et régionaux seront appelés à jouer un rôle de premier plan et devront avoir accès à des outils d'aménagement pour mettre en place les solutions nécessaires et favoriser les initiatives qui répondent aux besoins de la population et de l'environnement. Le tournant vers le développement durable étant déjà amorcé, il faudra maintenant pousser un peu plus loin notre réflexion et tenter d'articuler nos actions vers la résilience, la faculté de surmonter collectivement la précarité qui découle des changements brusques.

Effectivement, les changements climatiques nous confrontent aux aspects vulnérables de l'aménagement de nos territoires, de nos modes d'organisation et de production et de notre vision de la nature et de l'humain, qui étaient tolérables par le passé, mais qui risquent de l'être de moins en moins. L'expansion des grandes surfaces imperméables comme les stationnements et les toits, les déserts alimentaires et les champs de monocultures, la fragmentation et la dégradation des milieux naturels pour leur exploitation ou leur urbanisation, tout comme les stratégies d'évacuation et de gestion des eaux devront ainsi être repensés. Leur vulnérabilité exprime et mesure le niveau de conséquences prévisibles des aléas climatiques.

Dès lors qu'on considère les changements climatiques comme étant surmontables, on peut les aborder comme des opportunités de développer de nouvelles solutions et manières de faire dans notre manière d'habiter le territoire. L'évolution progressive des modes de pensées liés au concept de durabilité et la création de nouveaux partenariats entre l'ensemble des acteurs privés et publics impliqués valorise la pluridisciplinarité. L'architecture de paysage est porteuse de solutions face à cet enjeu, un des plus cruciaux du siècle actuel, car elle favorise une approche spatiale ancrée dans la complexité et la fluidité des liens existant entre les communautés humaines, leur environnement et les services que leur fournissent les écosystèmes pour assurer leur développement. Puisque l'adaptation aux changements climatiques implique toute action qui minimise leurs impacts négatifs sur l'environnement naturel et bâti, actuellement et pour les générations futures, chaque projet peut ainsi avoir le potentiel de

RÉFÉRENCES :

Bednick, Anna, Quand l'agro-écologie tisse des « liens qui libèrent » : une expérience colombienne, dansFranck Gaudichaud (dir.), Amérique latine : émancipations en construction, Cahiers de l'émancipation,Syllepse, déc. 2012.

Bourque, A. et G. Simonet. « Québec », dans Vivre avec les changements climatiques au Canada : édition 2007, D.S. Lemmen, F.J.Warren, J. Lacroix et E. Bush (éditeurs), Gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario), 2008, pp. 171-226.

Miyawaki & E. O. Box, The Healing Power of Forests -The Philosophy behind Restoring Earth's Balance with Native Trees. 286 p. Kosei Publishing Co. Tokyo, 1996.

Servigne, Pablo « La transition : Histoire d'une idée », publication Barricade, juin 2011 « Introduction à la transition économique et écologique », Christian Jonet, publication Barricade, déc. 2010.

contribuer concrètement à cette transition, ce qui constitue un champ d'exploration et d'expérimentation inspirant. Une des façons significatives de renforcer la résilience d'un milieu de vie, que ce soit un écosystème naturel, un quartier résidentiel ou un secteur industriel, c'est d'augmenter la diversité des éléments qui le composent ainsi que la complémentarité des fonctions qu'ils exercent afin que les ressources puissent être optimisées et disponibles en toutes circonstances.

La diversité renforce la résistance et la capacité d'adaptation. Si on arrive à la lier avec l'enjeu de la connectivité spatiale et fonctionnelle entre les différents éléments du paysage, on pourrait arriver à concilier productivité et conservation tout en assurant la pérennité de nos milieux de vie. Ainsi, en ce qui concerne l'adaptation graduelle de nos espaces vers une gestion durable et résiliente des changements climatiques, des pistes d'innovation comme l'identification, la réappropriation et la transformation d'espaces purement utilitaires, et donc plus vulnérables (comme le sont par exemple les fossés de drainage en milieu agricole, les corridors de transport urbain et régionaux ou les ruelles), pourraient permettre de retisser des liens sociaux et écologiques si leur aménagement leur permet d'intégrer les réseaux écologiques qui favorisent et alimentent la connectivité de nos paysages.

LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES : UN RÉSEAU POUR CONNECTER L'HUMAIN ET LA NATURE

L'aménagement de telles zones vertes en partenariat avec les agriculteurs, les municipalités, les industries sous la forme de bandes riveraines ou de haies brise-vents pourraient permettent de recréer des microclimats et de la naturalité. Cela signifie une meilleure absorption et filtration des eaux pluviales et de ruissellement, une protection accrue contre la radiation solaire, une diminution du vent et de l'érosion dans les champs et une source d'alimentation diversifiée, tant pour la faune que pour les humains, et donc une augmentation de la biodiversité. De plus, si elles sont conçues de façon multifonctionnelle, donc autant au niveau écologique que social, elles pourraient être rendues accessibles à la population sous forme de sentiers ou de pistes cyclables. Cette stratégie de réactivation de lieux jusqu'ici isolés et résiduels par leur connexion avec les réseaux existants permettrait de privilégier l'appropriation spatiale par l'activité physique et entraînerait ainsi l'amélioration globale de la qualité de vie du milieu.

Toute la vision et la sensibilité de l'architecture de paysage peuvent aider à créer et à guider cette transition vers la durabilité et la diversité de nos espaces de vie qu'appellent les changements climatiques en favorisant l'appropriation citoyenne du territoire. En effet, plus on a d'opportunités de connaître un espace et de le fréquenter, plus on l'apprécie et plus on se responsabilise pour sa protection, son entretien et sa mise en valeur.

La mise en réseau d'espaces de polycultures à vocation multifonctionnelle en zone rurale comme en zone urbaine enrichit et protège les ressources disponibles tout en contribuant au maintien de la biodiversité et à la capacité d'adaptation des milieux de vie. Créer de la diversité, c'est recréer des « systèmes de vie », une façon de penser les écosystèmes et de se penser en écosystème, pour activer et faire vivre les liens naturels et culturels qui nous unissent au territoire afin de s'adapter plus sereinement aux changements à venir. P

01. PARC TANTAUCO AU CHILI : SENTIER ; LA BIODIVERSITÉ EMBELLIT ET MET EN VALEUR
Conceptrice : Julie Perreault
© Julie Perreault

02. PARC TANTAUCO AU CHILI: AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA NATURE
Conceptrice : Julie Perreault
© Julie Perreault

AGRICULTURE MULTI-FONCTIONNELLE

UN TEXTE DE ÉVELYNE VOULIGNY

ÉVELYNE VOULIGNY

Est bachelière en architecture du paysage et détient un diplôme de deuxième cycle en aménagement.

Intéressée par les paysages agraires, plus particulièrement ceux des zones d'intensification, elle œuvre à titre de conseillère en aménagement et développement rural au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans la région de la Montérégie où elle intervient notamment auprès des municipalités régionales de comté afin d'assurer la pérennité du territoire et des activités agricoles.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE : Une agriculture cultivée

Modernisation, spécialisation et consolidation ont guidé l'élaboration des politiques agricoles et les méthodes de production depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ces stratégies ont permis de hausser le niveau de vie des populations rurales, stabiliser les marchés et favoriser un approvisionnement en produits alimentaires à un prix abordable.

Toutefois, plus de 60 ans plus tard, outre les problèmes persistants de faim dans plusieurs communautés des pays en voie de développement, les impacts d'une agriculture industrielle, l'exode rural de même que l'uniformisation des campagnes suscitent de nombreux questionnements. Certains souhaitent une agriculture jouant non seulement un rôle primordial dans la production de denrées alimentaires, mais assumant aussi différentes fonctions sociales nouvelles comme la mise en valeur des paysages, une agriculture endimanchée, même les jours de semaine !

Des ensembles paysagers à mettre en valeur.

01

CULTIVER DU PAYSAGE

Modernisation, spécialisation, consolidation, voilà le leitmotiv ayant guidé l'élaboration des politiques agricoles instaurées après la Deuxième Guerre mondiale. Celles-ci poursuivaient des objectifs fort louables, notamment hausser le niveau de vie de la population rurale, stabiliser les marchés et garantir à l'ensemble de la population un approvisionnement en produits alimentaires à un prix abordable. Une soixantaine d'années plus tard, on peut affirmer sans l'ombre d'un doute que l'opération a été un véritable succès, particulièrement si l'on considère l'augmentation de la productivité, des rendements, de la disponibilité et de la qualité des produits! Toutefois, au cours de la décennie 1990, apparaît une première conscience sociale critique à l'égard du modèle de développement privilégié en agriculture et de ses conséquences, entre autres, sur l'environnement, l'exode agricole, de même que l'uniformisation des paysages. C'est ainsi qu'on assiste à l'émergence d'une nouvelle demande sociale pour l'agriculture. Certains souhaitent une agriculture jouant non seulement un rôle dans la production de denrées alimentaires, mais assumant également différentes fonctions, notamment en matière de mise en valeur des paysages. À un point tel que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) se préoccupe et soutient désormais une agriculture multifonctionnelle créatrice de paysages de qualité !

UNE AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE ?

La multifonctionnalité réfère aux différentes fonctions de l'agriculture, non seulement les fonctions productives, mais également les fonctions sociales et environnementales. Elle s'appuie sur les notions d'externalités positives et de bien public. Les externalités positives sont en fait les bénéfices pour la société qu'engendrent les pratiques agricoles, mais qui ne sont pas reconnus par notre économie de marché. La mise en valeur des paysages constitue un bon exemple d'externalités positives. Autrement dit, l'aménagement d'une bande riveraine ou la restauration d'un bâtiment de ferme occasionne à un producteur agricole des coûts qui ne sont pas internalisés dans le prix de vente de ses produits. On dit alors qu'il y a défaillance du marché, et ce contexte peut être à l'origine de la sous-production de biens ou de services de natures environnementale et sociale. Et pour cause ! Quelle entreprise, qu'elle soit agricole ou non, consent un investissement que le marché ne lui rend pas ?

APPUYER LA PRODUCTION… DE PAYSAGE ?

En matière de production d'externalités positives, l'État québécois intervient depuis déjà quelques années. Par exemple, le MAPAQ, depuis la fin des années 1990, soutient la protection et l'implantation de bandes riveraines dont la largeur dépasse les exigences de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, et la plantation de haies brise-vent. Mais qu'en est-il des paysages ? Bien que ces interventions en agro-environnement aient certainement diversifié la trame paysagère, ce n'est que récemment que la question paysagère a été davantage prise de front. En 2011, le MAPAQ a dévoilé le Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture dont l'objectif est de soutenir des actions et des activités favorisant, entre autres choses, la mise en valeur des paysages, l'attractivité du territoire et la préservation du patrimoine agricole.

Les producteurs agricoles et les intervenants régionaux n'ont pas tardé à répondre. Retour des animaux au pâturage, restauration d'un bâtiment agricole d'intérêt, mise en valeur des friches par l'agroforesterie et introduction de nouvelles cultures sont des exemples de projets dont la réalisation aura des impacts évidents tant du point de vue du développement agricole que de la trame paysagère.

01. La restauration de bâtiment agricole d'intérêt est un exemple de projet soutenu dans le cadre du Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture. Un producteur agricole de l'Abitibi a ainsi offert une cure de rajeunissement à l'un de ses bâtiments
© André Pâquet, MAPAQ

02. Dans la MRC des Basques, une route des couleurs a vu le jour. En plus de remettre des terres en culture, elle contribue à rehausser la diversité paysagère en mettant en scène des plantes que l'on rencontre moins fréquemment en production agricole, tels l'amélanchier, le camérisier, le sureau, l'églantier, la phacélie, la luzerne et le sarrasin
© Benoît Rhéault

03. Dans Charlevoix, l'aménagement de pâturages dans le cadre d'un projet de préservation d'une race bovine patrimoniale contribue à la mise en valeur des paysages de la région
© Mario Duchesne

DES VACHES POUR METTRE EN VALEUR LES PAYSAGES DE CHARLEVOIX

Parmi les exemples de projets, notons celui de la mise en valeur du patrimoine vivant et historique de la production de vaches canadiennes de la MRC de Charlevoix. Le projet vise d'abord à préserver la vache canadienne. Cette race bovine, dite patrimoniale, a vu ses effectifs grandement diminuer depuis l'importation de races beaucoup plus productives comme la Holstein. Toutefois, la Canadienne, de par sa rusticité, est particulièrement bien adaptée à l'environnement de Charlevoix. De fait, la région se caractérise par des conditions climatiques parfois restrictives et un relief accidenté, deux obstacles à la pratique d'une agriculture intensive. Dans le cadre du projet, trois entreprises agricoles participent à la première phase. Deux d'entre elles possèdent déjà un troupeau de vaches canadiennes, alors que la troisième offrira un service de pâturage commun pour l'élevage des génisses et des taureaux afin de favoriser la diversité génétique de la race.

Parallèlement à la préservation de la vache canadienne, la valorisation du paysage de Charlevoix représente un autre objectif important pour le promoteur du projet. C'est ainsi que des terres en friches seront remises en culture et que de nouveaux pâturages seront aménagés. Sans compter les bâtiments présentant un intérêt particulier que l'on prévoit restaurer ou aménager pour permettre aux animaux d'aller à l'extérieur. Bref, un bel exemple de projet dont les retombées profiteront autant aux producteurs agricoles qu'aux paysages de la région !

En somme, cette prise en compte des préoccupations paysagères constitue un changement de cap considérable au sein d'un ministère appuyant traditionnellement la fonction productive de l'agriculture. Pour les différents conseillers du MAPAQ, ce nouveau programme-pilote est un outil de plus à ajouter à leur coffre déjà fort bien garni. En effet, force est d'admettre que la plupart des interventions sur le paysage n'ont pas pour objectif avoué sa mise en valeur. C'est aux professionnels du ministère, qu'ils soient architectes paysagistes ou non, que revient la tâche d'intégrer les dimensions paysagères dans le cadre de leur travail et de sensibiliser les producteurs agricoles à l'égard de leur rôle de gardien du paysage rural. Tout un défi ! P

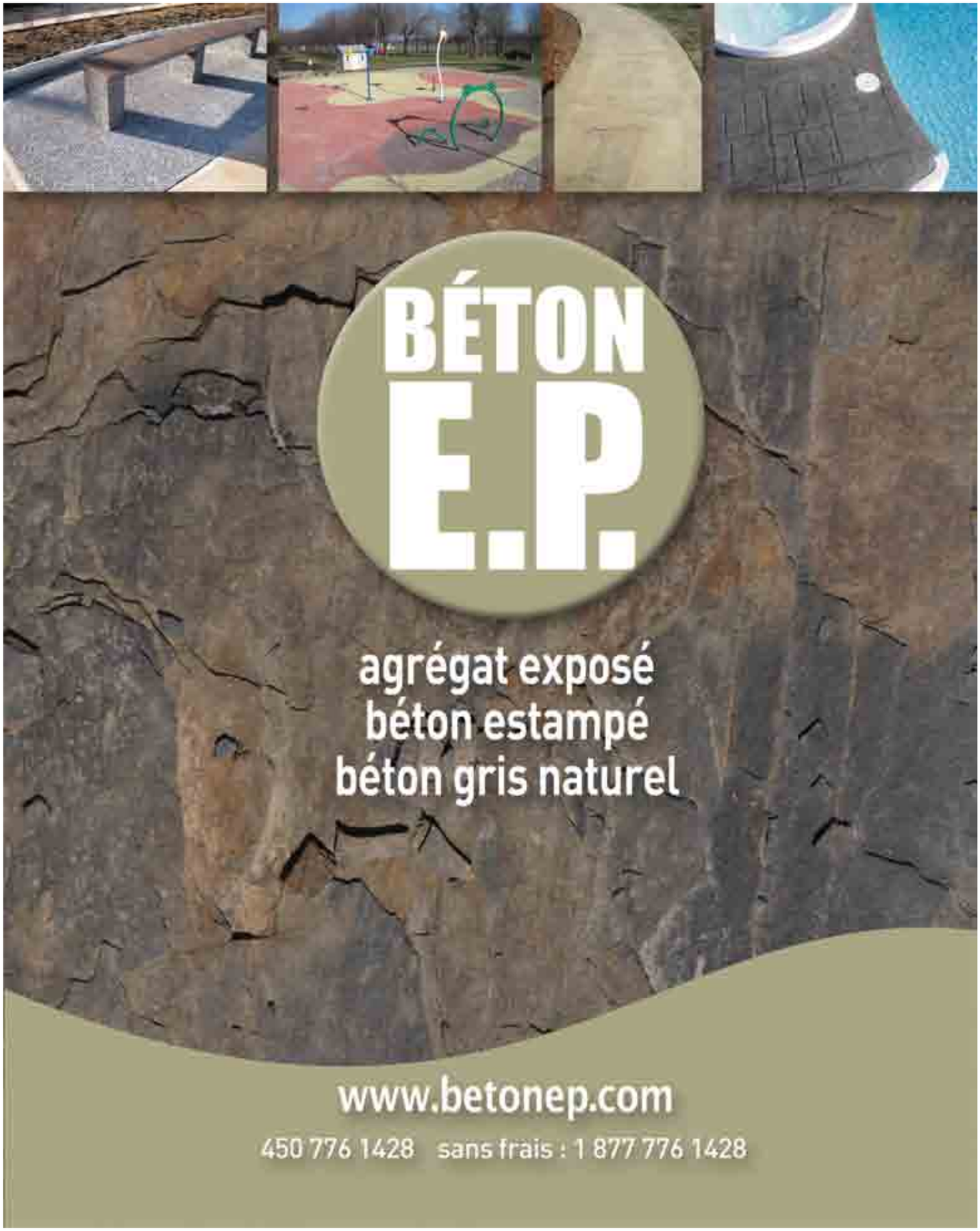
BÉTON
E.P.
agrégat exposé
béton estampé
béton gris naturel
www.betonep.com
450 776 1428 sans frais : 1 877 776 1428

L'héritage des parcs romantiques belges et leurs bienfaits sur l'environnement contemporain.

CHERCHER SA VOIE À TRAVERS UNE FORÊT DE BEAUTÉ

UN TEXTE DE MANON SARTHOU

MANON SARTHOU

Possède une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval.

Elle a également obtenu une spécialité en conservation du patrimoine architectural de la Sorbonne Paris IV en 1986.

Elle a travaillé pendant 20 ans au Québec comme spécialiste en patrimoine architectural et vit aujourd'hui en Europe où elle a fondé L'Iliade du patrimoine qu'elle dirige toujours.

Elle réalise des mandats de création d'outils de médiation culturelle et de protection du patrimoine et collabore régulièrement avec le magazine québécois *Formes*.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE : Patience et longueur de temps

Si la géologie est la mesure concrète du temps, l'aménagement des parcs et des jardins publics est un révélateur étonnant des cultures locales et de l'art d'habiter. Il est aussi une preuve tangible de la continuité des actions civiques et des bienfaits intergénérationnels.

Les espaces verts que l'on apprécie aujourd'hui sont les fruits des idéologies et des efforts passés. Ceux-ci devraient nous servir de modèles pour mieux gérer notre patrimoine végétal et stimuler nos contributions pour les générations futures. Survol de la capitale belge.

JARDIN CONGOLAIS D'INSPIRATION AFRICAINE
Conception : René Perchères, 1958.
© Sergysels & Dietens

En Belgique, la région de Bruxelles-Capitale possède des parcs et forêts comme nulle autre ville en Europe. On calcule 1160 hectares de parcs et jardins et 1724 hectares de forêts et de bois faisant partie du Grand Bruxelles, soit un total de 2884 hectares (Montréal compte 2492 hectares de parcs, forêts et jardins). On octroie à Bruxelles le titre d'une des villes les plus vertes d'Europe. La cristallisation de ce phénomène de paysagisme s'est mise en place quand les « rois-bâtisseurs » Léopold Ier (règne de 1831 à 1865) et Léopold II (règne de 1865 à 1909) mirent de l'avant l'aménagement de plusieurs parcs qui marquèrent l'urbanisme de Bruxelles. Le Parc royal de Bruxelles, le parc Léopold II, le parc du Cinquantenaire en sont quelques exemples. Nous avons parcouru ces parcs de ces temps révolus afin d'identifier leur effet bénéfique sur la qualité de vie des Bruxellois et mesuré leur influence dans l'histoire de l'urbanisme. Le Centre du Paysage nous a permis d'approfondir notre sujet. Ainsi, les conversations avec les membres de ce groupe belge ont servi de support pour les interprétations à la fois de l'aménagement de ces parcs et de l'utilité de la profession d'architecte paysagiste en général.

CHERCHER À S'AIDER DANS LA MULTIDISCIPLINARITÉ

Bernard Blareau, jardinier à Charleroi, en Belgique, a créé les Rencontres des Métiers du paysage en 2008. Le Centre du Paysage, organisme sans but lucratif, a été fondé trois ans plus tard. Il regroupe trois divisions : Métiers du Paysage, Conservatoire du Paysage et Académie du Paysage. Le Centre du Paysage réunit des personnes sensibilisées à la prise en compte de l'architecture du paysage, quel que soit leur métier d'origine.

Bernard Blareau considère qu'aujourd'hui les professionnels de l'aménagement du territoire ne connaissent pas les plantes. « Ce ne sont pas les spécialistes des plantes qui conçoivent l'aménagement du territoire et pourtant ces professionnels intègrent dans leur métier, l'aménagement de parcs et jardin », constate-t-il. De plus, les architectes de bâtiments ne reconnaissent pas le métier « d'architecte de jardin » comme autrefois. « Notre groupe est une table d'échange où on avance ensemble et où on cherche à se positionner. Le jardinier, notamment, est maintenant fort négligé, de même que tous les métiers du paysage. Il faut cesser de galvauder les métiers du paysage. Cela ne veut pas dire ne plus travailler en équipe pluridisciplinaire, bien au contraire. On doit progresser avec les autres. Un jardin est indissociable du site qui l'entoure et donc des urbanistes et des architectes de bâtiments qui structurent ce même site. »

Joseph De Gryse, architecte de paysage et urbaniste, fait aussi partie du groupe Centre du Paysage. Il a intégré cette notion de pluridisciplinarité tout au long de sa fructueuse carrière. Il a modernisé l'Association belge des architectes de jardins (ABAJ) en modifiant son appellation afin de lui donner une connotation plus internationale, remplaçant ainsi le terme « de jardins » par « de paysage » (ABAP). Il a aussi partagé son savoir-faire acquis à l'étranger. Dans sa pratique professionnelle, il a tenté de construire la passerelle « de l'environnement immédiat à l'échelle du paysage rural et urbain sans dénigrer l'échelle humaine ». Il a fondé son bureau d'aménagement paysager et d'urbanisme, A+D International, permettant ainsi de répondre aux besoins en matière d'appels de projet d'aménagement du territoire et d'aménagement paysager. Son approche du paysage traité dans sa globablité a inspiré une nouvelle génération de paysagistes.

Selon Joseph De Gryse, l'envol et l'autonomie du paysagisme belge moderne a débuté quand les architectes de jardins se sont libérés de l'influence majeure de l'aménagement des parcs et jardins sous Léopold Ier et II. L'auteur rédigera une charte des paysages qu'il présentera à Cambridge, en 1979. Il y est notamment question de phytosociologie et d'écologie. « Il faut aller au-delà du romantisme paysager, car le paysage est le moteur, le cadre de vie de l'homme », affirme M. De Gryse.

01

LE PARC ROYAL DE BRUXELLES (1776-1783-1817)

Le parc de Bruxelles a d'abord été dessiné par le jardinier Joachin Zinner et l'architecte français Barnabé Guimard. Leur volonté était de créer un jardin à la française conçu selon une belle symétrie en quadrilatère. Le parc jouerait le rôle de point central dans la réorganisation du quartier et ce en le dotant de bonnes communications avec les rues environnantes tout en lui préservant son caractère forestier. Le tracé des larges cheminements piétons est un dessin en pattes d'oie entrecoupées d'allées permettant d'accéder aux rues environnantes. Le parc royal subira de grands dégâts lors de la Révolution française et après le Directoire de 1792. Il ne sera repris en main qu'à partir de 1817, alors que le futur Léopold Ier occupe une position de militaire haut gradé. Le futur roi des Belges avait été nommé franc-maçon quatre ans auparavant et on dit que le parc fut restauré grâce à des donateurs francs-maçons et amis du roi. On dit également que le parc royal cache dans son plan des symboles identifiés aux francs-maçons tel que l'équerre, le maillet, le compas, la truelle, etc. Dans les années 2000, le parc sera restauré avec soin en on y installera un mobilier rajeuni et des kiosques reconstruits. De même, les arbres et taillis sont maintenant bien entretenus, bien que touffus.

02

LE PARC LÉOPOLD II (1851-1877-1908)

Le parc Léopold II est un lieu délicieux de promenades qui abrite également en son sein plusieurs bâtiments à vocation scientifique. À l'origine, il fut un jardin zoologique mais on avait déjà prévu, dans sa partie haute, une section horticole sous la direction de Jean Linden, botaniste explorateur et spécialiste d'orchidées. Le parc devient le haut lieu de l'horticulture lors de l'Internationale en 1877. Par la suite, en 1908, l'Institut Pasteur s'y implanta, en faisant démolir les serres afin d'y faire construire différents bâtiments scientifiques. « Ce très beau parc est à maturité, nous dit Roland David. Un parc prend un siècle pour arriver à sa taille adéquate. Par contre, il faut éviter qu'il décline et doit faire l'objet d'un entretien régulier ».

LE BOIS DE LA CAMBRE (1862)

Le bois de la Cambre fait partie de la forêt de Soignes. Edouard Keilig, architecte de jardins allemands établi en Belgique, en est le créateur. Son architecture à l'anglaise imite ainsi la nature en dessinant de nombreuses irrégularités dans son cheminement. Les vues dégagées et les

03

perspectives sont très variées. Durant la seconde moitié du XIXe siècle, le bois de la Cambre était le lieu mondain favori des Bruxellois avec son lac artificiel, son chalet et son théâtre de poche. Petite anecdote historique : les Anglais y jouèrent au cricket à la veille de la bataille de Waterloo. Depuis, la pelouse se nomme pelouse des Anglais. Aujourd'hui, c'est un lieu de détente similaire au lac des Castors du parc du Mont-Royal. Il accueille annuellement une course de VTT qui dure 24 h et à laquelle participent plus de 10 000 personnes. La forêt médiévale de Soignes, intégrée au parc, a une telle présence patrimoniale qu'elle permet de préserver le bois de la Cambre malgré que celui-ci soit devenu un endroit de passage automobile. Le plan de mobilité qui vient d'être annoncé en 2012 permettrait de n'en conserver l'accès qu'aux cyclistes et aux piétons.

04

LE PARC DU CINQUANTENAIRE (1880-1905)

Le parc du Cinquantenaire est un parc caractérisé par sa superficie plate de trente hectares puisqu'il fut aménagé sur un ancien champ de manœuvres militaires. Il est aussi remarquable par ses monuments très imposants construits dans l'esprit de portes de ville et de palais d'exposition à armature de fer et de verre typique de la fin du XIXe siècle. Le parc se laisse découvrir par ses belles allées bordées de platanes offrant des perspectives et points de fuite élégants. Léopold II, influencé par la bourgeoisie dirigeante,

voulait y célébrer le cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique tout en mettant en valeur le colonialisme en Afrique. Il y a donc fait construire une grande arcade rejoignant des colonnades semi-circulaires, lesquelles relient les bâtiments de l'Exposition qui deviendront des musées royaux, cela à même les revenus tirés du Congo belge. Aujourd'hui, le parc est un lieu populaire permettant de multiples événements et rassemblements, concerts, fêtes de l'environnement, du vélo, et même, lors de notre passage, d'une fête foraine de la Croix-Rouge, comprenant également une course de demi-marathon et de la grimpe d'arbres.

PARC DES EXPOSITIONS (1935 ET 1958)

Le parc des deux Expositions universelles, celles qui eurent lieu en 1935 et 1958, serait, selon De Gryse, le parc qui a pu affranchir les architectes de jardins belges de l'époque de Léopold II. Le parc conçu par l'architecte de jardins Jules Buyssens, en 1935, offre notamment un théâtre de verdure dessiné en hémicycle à gradins paysagers successifs pouvant accueillir jusqu'à 3000 personnes. Gravillons, murets de pierres, haies de troènes et allées de hêtres pourpres ont été soigneusement pensés par Buyssens dans un esprit de parc forestier à l'anglaise.

En 1958, l'architecte de jardins et de paysage René Pechère, qui avait déjà travaillé avec Jules Buyssens en 1935, devient responsable et créateur de l'aménagement paysager de la nouvelle Exposition universelle. Il y signe les jardins du Congo et des Quatre Saisons qui le propulsent comme architecte paysagiste fort reconnu. Dans la foulée aura lieu la construction de l'Atomium, sculpture spectaculaire créant un contraste sans rupture malgré la confrontation visuelle entre les allées verdoyantes et ce monument résolument moderne. Abandonné pendant plus de vingt ans, le parc des Expositions a été repris et remis en état par la Ville de Bruxelles, qui l'utilise à nouveau pour des concerts et des festivals, car l'acoustique est très bonne dans le théâtre de verdure.

05

PARC ABBÉ-FROIDURE (1990)

La « dent creuse », ou parcelle occupée autrefois par l'hôtel Brugmann et située au cœur du quartier bourgeois Ixelles, permit de laisser place à l'aménagement du parc Abbé-Froidure. Le bureau D+A International de Joseph De Gryse eut pour mission de réaliser un jardin financé par la région de Bruxelles-Capitale dans les années 1990. De Gryse et son équipe proposèrent de créer un jardin formel en tenant compte du relief et des arbres existants de l'ancien hôtel. Le parti pris a été de créer un lien entre les deux rues parallèles en ouvrant le jardin sur les deux côtés des voies de circulation : l'avenue Brugmann et la rue Franz-Marjay. Ce lien piéton est scénographié par des sortes de murs-claustras en fer peints en bleu, empreinte marquant fortement le paysage. D+A conçut également une gestion des eaux de ruissellement par un savant arrangement de pavés au sol. Le jardin a été au tout début de son aménagement un lieu de réception pour le gouvernement régional.

06

SE DÉTACHER DE LA BEAUTÉ ROMANTIQUE À COUP D'EXPÉRIMENTATIONS

Selon Roland David, les parcs de l'époque des rois-bâtisseurs ont pu être créés parce que l'école des Beaux-Arts permettait d'encadrer les jardiniers. Le parc à la française nécessitait connaissance et entretien, tandis que le parc à l'anglaise demandait moins de coupe, bien que la science des arbres fût primordiale dans les deux cas. Selon Bernard Blareau, il faut revenir en arrière mais sans pasticher l'ancien, car on n'a plus les métiers du paysage d'autrefois de toute manière.

En 2012, la gestion de la biodiversité est maintenant primordiale. Blareau croit que dans le cas de Bruxelles-Capitale, la prise en main du paysagisme est une résultante de son statut de capitale européenne. Bruxelles a ainsi pu bénéficier de nombreuses aides et de mises en œuvre de projets pour lui permettre de restaurer ses parcs.

De manière réaliste, un retour au naturel est souhaitable, donc un virage vers le parc à l'anglaise qui est plus sauvage que le parc à la française. « On ne peut faire un copier-coller, on a évolué. Sur un site, par exemple, on aménage surtout à l'avant tandis qu'au fond on laisse à l'état sauvage. La formation de jardinier demeure une lacune et on néglige la plante bien qu'elle soit à la base des jardins. L'école de Versailles, en France, qui est l'école de référence en paysage, a des faiblesses, affirme Bernard Blareau. En travaillant avec un jardinier, le dessinateur de plans de jardins pourrait en apprendre beaucoup. Il faut donc revenir à cette association de plusieurs corps de métier tel que l'on faisait à l'époque. » Et Blareau termine sur cette note anthropique : « Que puis-je affirmer hormis que le paysage est notre cadre de vie et que chacun possède une partie du savoir pour l'harmoniser et l'embellir ! » P

01. PARC ROYAL DE BRUXELLES
Allée rectiligne en patte d'oie dans laquelle se camoufle des formes d'objets utilisés par les francs-maçons.
© Manon Sarthou

02. PARC LÉOPOLD II : ARBRE CENTENAIRE BIEN ENTRETENU
© Manon Sarthou

03. BOIS DE LA CAMBRE
Chalet Robinson avec départ des embarcations en bordure d'un lac artificiel.
© Manon Sarthou

04. PARC DU CINQUANTENAIRE
Perspective sur les musées royaux à l'intérieur du parc de 1880.
© Manon Sarthou

05. PARC DES EXPOSITIONS
Atomium et théâtre de verdure permettant d'accueillir jusqu'à 3 000 places en plein air, 1958.
© Ministère des Travaux Publics et de la Reconstruction Service de Topographie et de Photogrammétrie Théâtre de verdure

06. PARC ABBÉ FROIDURE
Section moderne de 1990 créant un cheminement entre deux rues parallèles tout en servant de ruissellement des eaux.
© Manon Sarthou

ENTREVUE AVEC JACQUES LANGUIRAND

UN TEXTE DE MARIE-CLAUDE ROBERT

MARIE-CLAUDE ROBERT

Est architecte paysagiste et directrice générale de l'Association des architectes paysagistes du Québec.

LE MOT DE L'ÉDITORIALISTE :
Rencontre avec un marcheur solidaire

Chercheur, « trouveur » et explorateur de la psyché et de l'âme humaine, Jacques Languirand est un ouvreur de pistes et de chemins qui en comptent infiniment plus que quatre…

Ses engagements à cultiver le mieux-être personnel et le mieux-vivre ensemble se sont forcément enracinés dans le lieu et l'espace vital

En dépit des augures maussades, ce « guetteur magnifique » nous incite à l'optimisme, au leadership personnel et à l'action communautaire.

À bâtons rompus avec un vieux sage en compagnie de Madame Dumais.

Rencontrer Jacques Languirand, c'est rencontrer l'insondable. Romancier, dramaturge, comédien, journaliste, animateur. De tous ces états, c'est surtout le philosophe, l'humain qui interroge nos valeurs et nos perceptions depuis 40 ans au micro en nous confiant le cheminement de sa pensée.

Par cette rencontre, j'étais curieuse de mieux connaître cet homme et voir ce que sa pensée pouvait offrir à l'architecte paysagiste que je suis. Je viens d'une profession de l'aménagement, l'architecture de paysage, qui partage avec d'autres la responsabilité de décoder les attentes dont chaque génération est porteuse.

En 2013, notre congrès se voit confronté au thème de l'adaptation aux changements climatiques et observe l'incidence de cette « nouvelle donne » sur notre intervention dans l'espace collectif. La ville est dorénavant l'espace vital de la majorité de la population occidentale et, à terme, mondiale.

Or dans une société marquée par la marchandisation et la sécurité, qu'en est-il de l'espace collectif, ces lieux qui permettent de s'exprimer, échanger, manifester, se rencontrer en dehors de toute transaction commerciale et en marge de tout contrôle ? Peut-on concrétiser et renforcer le lien social en pensant autrement l'espace collectif que sont nos lieux publics et privés dans lesquels nous vivons quotidiennement ? C'est sur ce terrain improbable que s'est passée l'entrevue.

—

M.-C.R. Après le mythe fonctionnaliste et mécaniste de l'urbanisme, est-ce rêver que d'espérer plus d'humanisme dans l'aménagement de la ville ?

J.L. C'est triste à dire, je crains que la ville soit devenue le lieu de la solitude et de l'exclusion. C'est complètement différent de ma jeunesse… Il y a longtemps, bien sûr, mais c'est préoccupant. À la campagne, où j'ai vécu jeune, tout était solidaire et le territoire nous appartenait. J'avais une grande liberté d'occuper l'espace et de m'approprier l'univers qui m'entourait. Mon arrivée en ville, à 13 ans, a changé ma perception. J'avais la ruelle, qui représentait le temps libre, non surveillé, et aussi les tâches « obligées », déneigement, petits travaux. Pour l'enfant que j'étais, le temps était composé de jeu, de travail, de défi. Je participais à la vie de mes parents, de mes voisins et de ma rue.

—

M.-C.R. Comment transformer notre rapport à la ville ?

J.L. Pour ça, il faut faire la place à un nouveau type de leaders qui connaissent la force et la construction de la vie communautaire et qui savent agir. Ces leaders sont enracinés dans l'action citoyenne et, s'ils sont crédibles, ils entraînent l'action par leur capacité mobilisatrice. Il est possible que leur action soit très locale et de petite échelle, mais je pense que c'est là qu'il faut commencer pour retisser un espace collectif fait de solidarité et qui puisse influencer l'espace politique de la ville.

—

M.-C.R. Quelle forme peut prendre ce leadership ?

J.L. Je vois un leadership qui se démarque par son approche festive et liée à des événements. C'est la base d'un leader rassembleur qui répond aux besoins et attentes directes de la population d'un quartier, d'un îlot, d'une place. Dans chaque milieu, il est riche et fertile de créer des fêtes collectives… La danse, la musique, le partage de la nourriture, de la culture. Dans une culture qui n'a plus de rituels, il est prometteur de semer des initiatives qui vont, toutes, dans le sens de prendre possession de l'espace collectif. L'action, ces petites graines, se fonde sur une motivation assez forte pour susciter le changement.

Parfois, en créant les lieux, on crée la possibilité de ce qui peut advenir : la Place des spectacles, la place Émilie-Gamelin.

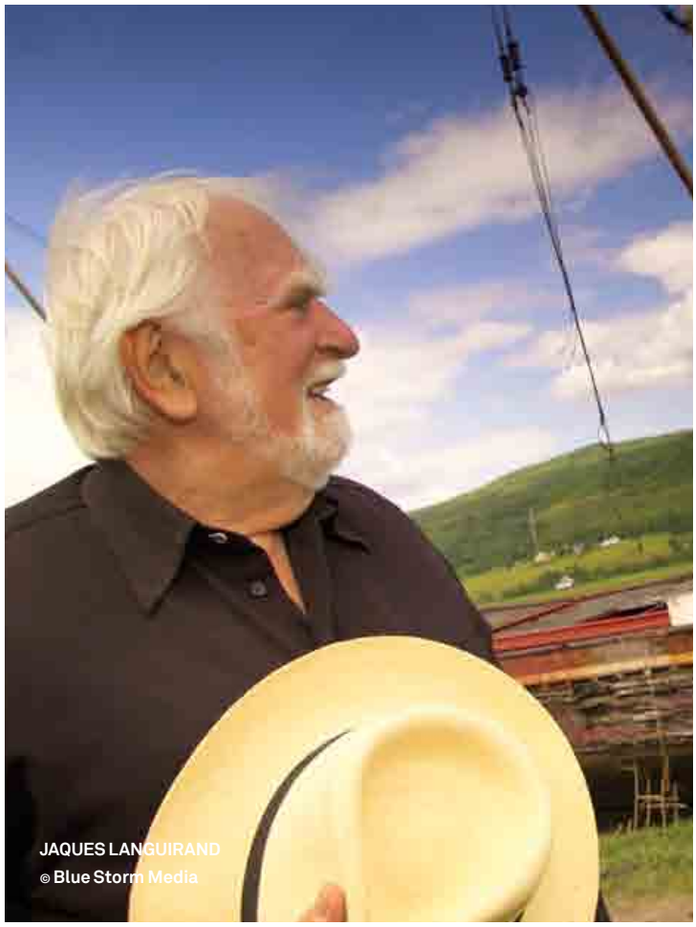

JAQUES LANGUIRAND
© Blue Storm Media

Les lieux aménagés accueillent des activités mais plein d'autres activités peuvent y prendre place ou s'approprier des lieux moins formels : les tamtams du mont Royal, le Champ des possibles, etc.

On doit y mettre au cœur la relation non commerciale. Il faut que des événements, un calendrier laïque et citoyen créent des liens, des contacts. Ce que je verrais, c'est que puisse dominer le ralliement dans un esprit de fête et de partage.

—

M.-C.R. Est-ce que la politique au niveau national peut entendre ces leaders ?

J.L. Pour conduire ce projet à maturité, il faut des gens qui comprennent le système et maîtrisent les enjeux de la nouvelle réalité urbaine. Une nouvelle génération de leaders s'est enracinée dans le communautaire ; ils ont vécu et se sont développés dans ce milieu et ont une écoute sincère de la préoccupation citoyenne. Ce sont des gens motivés à créer un nouvel environnement social.

On doit travailler avec ces organisateurs dont l'expérience est à même d'influencer la politique, car leur premier lien s'est construit avec la société civile et ils ont maintenant pénétré le milieu politique. Je connais plein de ces personnages qui se sont construit une grande crédibilité sociale et qui peuvent être très utiles dans ce changement de façon de vivre la ville. Ils sont actifs dans tous les domaines, l'environnement, l'économie sociale, la culture, etc. L'action communautaire est peut-être maintenant devenue politique. C'est probablement ce vers quoi nous allons.

LA RUELLE DEMERS DANS EL QUARTIER ROSEMONT.
© Hugo-Sébastien Aubert, La Presse

RUELLE LAVAL DANS LE PLATEAU-MONT-ROYAL.
©Soverdi.ca

RUELLE BORDÉE PAR LE CARRÉ SAINT-LOUIS, LA CASERNE DES FUSILIERS MONT-ROYAL, LA RUE DROLET ET L'AVENUE HENRI-JULIEN.
© Robert Skinner, La Presse

M.-C.R. On entend de plus en plus parler d'agriculture urbaine. Est-ce une utopie, une fuite en avant ou le gros bon sens ?

J.L. Pour ma part, l'agriculture urbaine, c'est du « gros bon sens ». Actuellement, c'est vécu et pensé à toutes sortes de niveau – communautaire, entrepreneurial – mais ça va continuer à se développer. L'agriculture urbaine est intrinsèquement liée à la survie économique et à la paix sociale de toute ville. Les formes vont aller en se diversifiant et vont prendre des vecteurs et des cibles diverses, mais c'est une réalité avec laquelle la ville va vivre. C'est un ensemble de pratiques qui vont à la fois créer de la conscientisation et une réelle économie dans la ville.

Quand le mouvement a émergé, j'en ai parlé et j'ai observé la montée de ce phénomène. C'est mon rôle de regarder ! Les diverses formes, même contradictoires, sont en train de prendre de la place. Hier on était de passage à Québec. À partir de la fenêtre de notre hôtel, on voyait qu'un nouvel édifice avait un toit vert cultivé par un restaurant. Vous savez, à mon âge, je regarde ce qui advient mais j'ai pris de la distance.

—

M.-C.R. En reconnaissance de votre longue carrière, vous venez d'obtenir le prix Guy-Maufette aux 35e prix du Québec. Quel est votre regard sur les pistes qui sont en train de se tracer dans notre façon de vivre la ville ?

J.L. Je suis très conscient qu'il faut adresser cette question à une nouvelle génération de penseurs. L'Institut du Nouveau Monde animé par Michel Venne est un bon exemple de démarches de recherche et d'innovation. Il travaille à proposer de nouveaux modèles, ou plutôt, de nouvelles approches. Il vaut toujours mieux avoir des ambitions plus modestes et plus près de la réalisation et de persévérer dans le développement en augmentant sa sphère d'influence dans le milieu où on est impliqué.

À mon âge, je peux transmettre mes contacts, mon réseau, mais je suis maintenant dans la réflexion. Dans ma vie d'animateur, j'ai un rôle très précis. Je passe l'information, je décode, mais je ne suis plus un acteur. Je suis déjà impliqué au Jour de la terre, car ce sont mes valeurs. Je vis avec intérêt tout ce qui émerge mais avec la distance requise qui sied à mon âge.

—

Par la suite, l'échange se porte sur les lectures qui proposent un nouveau regard constructif sur le « vivre ensemble ». Madame Dumais, qui connaît à fond la bibliothèque de monsieur Languirand, nous met sur la piste de l'ouvrage de Jean-Claude Guillebaud, auteur de *Le Goût de l'avenir*, publié aux Éditions du Seuil, en 2003. Cet ouvrage est un puissant motivateur de changement. Il a même influencé Michel Venne qui a écrit 10 articles dans Le Devoir sur ce sujet avant de fonder l'Institut du Nouveau Monde qui s'attelle à la vaste tâche de proposer de nouveaux horizons à notre société.

Je retiens de cette rencontre la grande confiance que Jacques Languirand a dans l'immense capacité de changement d'une société. Il me laisse avec un message : « Prenez la parole et allez convaincre, je sais que vous en êtes capable. »

Bel encouragement de cet homme de paroles. P

RÉFÉRENCE :

Michel Venne, « Le goût de l'avenir », *Le Devoir*, lundi 12 janvier 2004. Ce texte d'introduction a été suivi de dix autres articles publiés dans Le Devoir entre le 19 janvier et le 19 avril 2004. Le but principal de tous ces articles a été d'en arriver à une proposition de création d'un Institut du Nouveau Monde.

http://archives.vigile.net

Boréalis, Centre d'histoire de l'industrie papetière, Trois-Rivières

Authentiquement québécois
www.bolduc.ca

BOLDUC

Toiture, édifice la Capitale, projet LEED

Technoparc, Trois-Rivières

DES MURS

POUR SOUTENIR TOUS VOS TYPES DE PROJETS !

- Coûts de main-d'oeuvre réduits.
- Hauteur des murs pouvant atteindre jusqu'à 15 m.
- L'assemblement des blocs forme un véritable mur de soutènement gravitaire.
- Option écologique. Permet de lutter contre l'érosion et de protéger le littoral.
- Proportions à l'échelle dans tous les grands aménagements commerciaux et industriels. Idéal pour les chemins de fer, les sites commerciaux et les voies navigables, entre autres.

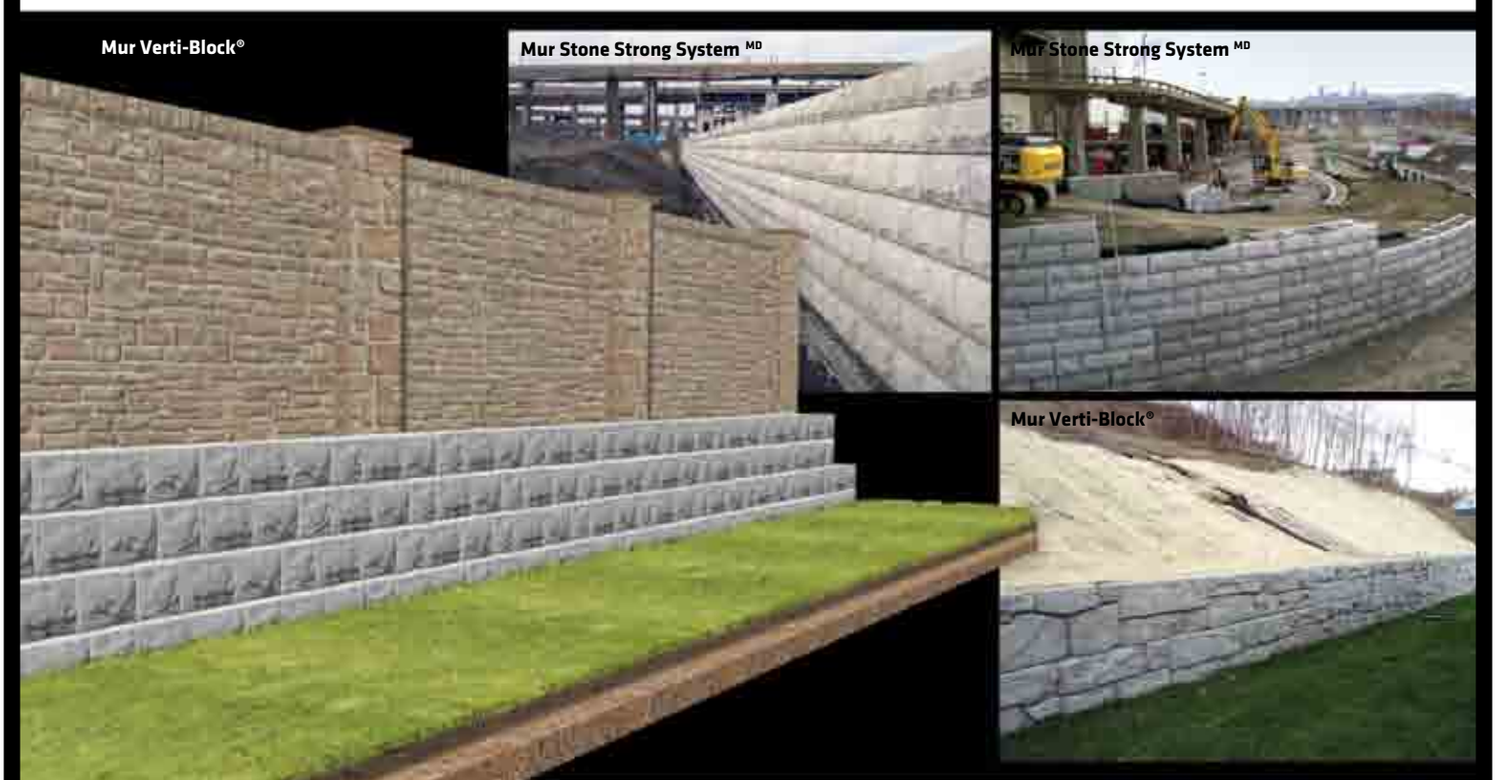

Francis Dauphinais
819 668-1946

Trois-Rivières
9180 boul. Industriel
819 373-0074 p.242

béton provincial

betonprovincial.com

carpell surfaces

Sécurité et Qualité

Design
Construction
Installation

www.carpell.com

C.P.E. - GARDERIE - ÉCOLE - PARC - JEUX D'EAU - CENTRE D'AMUSEMENT

745 Vadnais, Granby, Qc, J2J 1H8 - Tel : (450) 361-2929 - Fax : (450) 361-2882

cyclone

On vous éclaire dans vos créations

LED - HID - INDUCTION

-Lampadaire décoratif
-Bollard Lumineux
-Borne de promenade
-Lampadaire deco-fonctionnel

info@cyclonelighting.com | www.cyclonelighting.com
Tel.: 450-434-5000

POUR UNE APPARENCE UNIQUE À L'ENSEMBLE DE VOS RÉALISATIONS, LES PRODUITS AGREBEC

REVÊTEMENTS STABILISÉS POUR SENTIERS ET TERRAINS SPORTIFS

TEN SET • SHISTE • BALL-SET MIX
CRIBLURE DE GRANITE

PIERRES DÉCORATIVES

GRANITE • QUARTZ • GALET
ARGILE • PIERRE VOLCANIQUE
CALCITE

AGREBEC

PRODUCTEUR DE PIERRES DÉCORATIVES POUR HORTICULTURE ET INDUSTRIES
REVÊTEMENTS POUR TERRAINS SPORTIFS.

650 CHEMIN DES 25 EST, SAINT-BRUNO (QUÉBEC) CANADA J3V 4P6
TEL : 450.461.2552 FAX : 450.461.1742 www.agrebec.ca

Tessier RÉCRÉO•PARC
_Processus simple
_Design bien pensé
_Et pour longtemps

GREENVILLE : bien plus qu'un jeu de câbles

Le plus important fabricant mondial de jeux de câbles **Berliner** présente sa toute dernière innovation inspirée du concept « maison dans l'arbre ».

5 avantages de Greenville :

- Structure en **acier inoxidable**
- **Attaches robustes** en aluminium
- Câbles **hautement sécuritaires**
- **Recouvrement écologique** en bambou
- **12 configurations** disponibles

Découvrez la différence Tessier Récréo-Parc

Nicolet (Québec)
1 800 838-8591
www.tessier-rp.com

TRPP 21058

LAURÉATS 2012

PRIX DÉCERNÉS PAR L'AAPQ ET AUTRES ORGANISMES

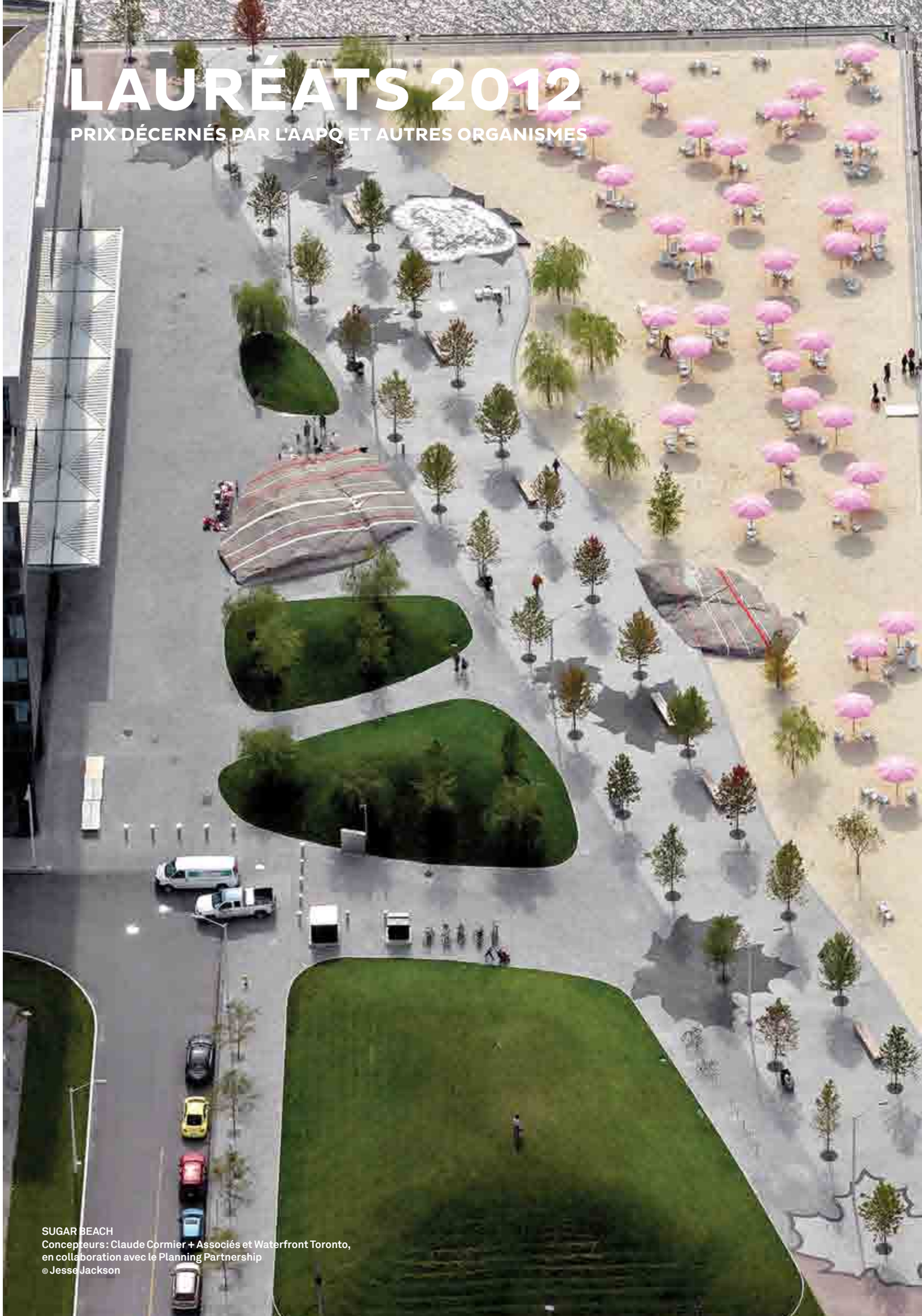

SUGAR BEACH
Concepteurs : Claude Cormier + Associés et Waterfront Toronto, en collaboration avec le Planning Partnership
© Jesse Jackson

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC (AAPQ)

PRIX FREDERICK-TODD

Instauré par le Conseil d'administration de l'AAPQ à l'automne 1995, le prix Frederick-Todd vise à reconnaître les individus, membres de l'Association et membres du public, qui ont contribué de façon exceptionnelle à promouvoir l'architecture de paysage par leurs projets, leurs publications, leur enseignement ou par leur implication et par la promotion de valeurs soutenant le paysage québécois. Ce prix rend hommage à Frederick Todd, pionnier de la profession au Canada qui fut aussi le premier architecte paysagiste résidant et œuvrant au Québec.

CATÉGORIE PUBLIC

01

Madame Claude Benoît, présidente et chef de la Direction de la Société du Vieux-Port de Montréal.

Pour souligner son parcours professionnel et son engagement de longue date dans la valorisation du cœur historique de la ville de Montréal.

—

02

Madame Anne-Carole Beauregard, première femme à fonder son bureau d'architecture de paysage au Québec (Beauregard et Associés), l'AAPQ reconnaît le talent, le travail acharné et la persévérance de cette pionnière de l'architecture de paysage au Québec.

—

CERTIFICATS D'HONNEUR

L'Association des architectes paysagistes du Québec rend hommage à certains de ses membres en leur remettant un certificat pour les remercier de leur contribution exceptionnelle à titre de membre du conseil, de représentant de l'Association, de coordinateur ou autre.

01

03

Diane Martin

—

04

Michel Rousseau

—

PRIX D'EXCELLENCE ÉTUDIANT

Le Prix d'Excellence Étudiant est offert par l'AAPQ pour l'excellence du projet de fin d'études.

05

Projet : Wanaki, terre de leurs enfants

Conception :
Linda Fortin et Marie-Pierre McDonald, finissantes en architecture de paysage

—

CONCOURS D'IDÉES JOUONS ENSEMBLE – ÉDITION 2012

La Commission scolaire de la Pointe-de l'Île (CSPI), l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) et leurs partenaires ont présenté le Concours d'idées Jouons ensemble, un concours individuel s'adressant aux étudiants et jeunes professionnels ayant moins de cinq années d'expérience professionnelle.

06

LAURÉAT DU CONCOURS D'IDÉES

Projet : Clairière

Conception : Vincent Lalonde-Dupuy

02

03

07

MENTION DU CONCOURS D'IDÉES

Projet : L'aire de printemps

Conception : Eileen Finn

04

05

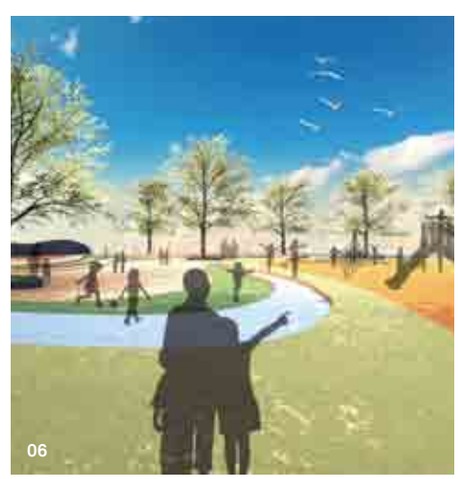
06

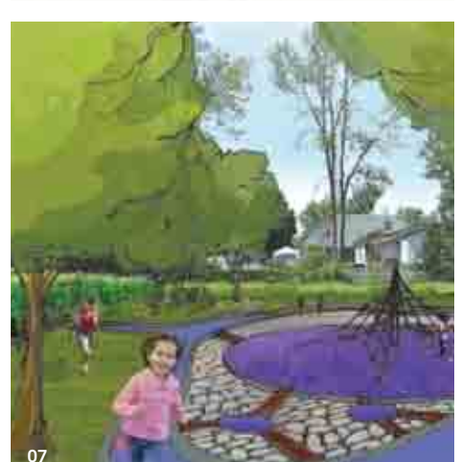
07

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA (AAPC)

PRIX D'EXCELLENCE

Les prix de la catégorie Honneur national soulignent les meilleures œuvres accomplies à l'échelle du pays, les prix de la catégorie mérite régional témoignent d'œuvres de grande qualité réalisées dans chacune des provinces et territoires du Canada. Vous trouverez ici la liste des prix remportés par des architectes paysagistes membres de l'AAPQ.

CITATION NATIONALE

08

Catégorie : Communications

Projet : Guide des bonnes pratiques pour l'accessibilité aux espaces extérieurs de la Commission de la capitale nationale

Conception : Commission de la capitale nationale

Client : Commission de la capitale nationale

—

09

Catégorie : Nouvelles directions

Projet : Route des Belvédères

Conception : Plania

Client : CDE Matapédia - Les Plateaux

10

Catégorie : Design

Projet : Stabilisation et mise en valeur des vestiges archéologiques des fortifications de Montréal

Conception : Urban Soland / Lafontaine & Soucy Architectes / Genivar

Client : Ville de Montréal

HONNEUR RÉGIONAL

11

Catégorie : Planification et analyse

Projet : Réaménagement et mise en valeur du square Dorchester et de la place du Canada

Conception : Consortium CHA + CCAPI

Client : Ville de Montréal / Gouvernement du Québec

09

08

10

11

MÉRITE RÉGIONAL

12

Catégorie : Nouvelles orientations

Projet : Centre hospitalier de l'Université de Montréal - CHUM

Conception : NIPpaysage

Client : Construction Santé Montréal

13

Catégorie : Nouvelles orientations

Projet : Concours d'architecture de paysage pour l'aménagement du parc de Place de l'Acadie

Conception : NIPpaysage

Client : Ville de Montréal

14

Catégorie : Design

Projet : Portage

Conception : Sébastien Breton de l'Atelier B3

Client : Chaire UNESCO en paysage UdeM

—

CITATION RÉGIONALE

15

Catégorie : Design

Projet : James Square

Conception : WAA-Williams, Asselin, Ackaoui et associés inc.

Client : Université McGill

NOMINATION À L'ORDRE DES ASSOCIÉS (COLLÈGE DES FELLOWS)

Titre honorifique attribué aux personnes qui sont membres de l'AAPC depuis au moins douze ans et qui ont apporté une contribution sans égale à la profession par leur excellence dans un ou plusieurs domaines.)

16

Lise Cormier

12

13

14

15

16

PRIX NATIONAUX DE DESIGN URBAIN (IRAC, ICU ET AAPC) 2012

17

Catégorie : Projets d'aménagements municipaux (petite ville)

Projet : Marché Lionel Daunais

Conception : Sylvie Perrault architectes / Atelier Urban Face inc., NIPpaysage

Client : Ville de Boucherville

—

18

Catégorie : Projets d'aménagements municipaux

Projet : Sugar Beach

Conception : Cormier + Associés et Waterfront Toronto, en collaboration avec le Planning Partnership

Client : Ville de Toronto

PRIX DÉCERNÉ PAR LES AMIS DE LA MONTAGNE

PRIX MONT-ROYAL 2012

19

Wendy Graham et Daniel Chartier Lauréats pour l'ensemble de leurs œuvres et pour leurs contributions de façon significative et exemplaire à la réalisation de maints projets voulant préserver le précieux héritage de Frederick Law Olmsted dans le parc du Mont-Royal.

—

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

20

Vincent Asselin, architecte paysagiste, WAA

PRIX DÉCERNÉ PAR MISSION DESIGN

LAURÉAT FACTEUR D

21

Catégorie : Architecture de paysage

Projet : Les Boules Roses

Conception : Claude Cormier + Associés inc.

Client : La Société de développement commercial (SDC) du Village

Client : Ville de Toronto

—

PRIX DÉCERNÉ PAR L'AMERICAN SOCIETY OF LANDSCAPE ARCHITECTS (ASLA)

ASLA PROFESSIONAL AWARDS

22

Honor Award : General design category

Projet : Sugar Beach

Conception : Claude Cormier + Associés inc.

Client : Ville de Toronto

17

19

20

18-22

PRIX DÉCERNÉS PAR LES ARTS ET LA VILLE

PRIX AMÉNAGEMENT LES ARTS ET LA VILLE

23

Catégorie : Municipalités de 100 000 habitants et plus

Projet : Give Peace a Chance - Entrée Peel du parc du Mont-Royal

Conception : Groupe Cardinal Hardy (depuis Groupe CHB-IBI inc.), Ville de Montréal, Direction des grands parcs et du verdissement, chargé de projet : Daniel Chartier

Client : Ville de Montréal, Direction des grands parcs et du verdissement / MCCCFQ

Artiste : Linda Covit en collaboration avec Marie-Claude Séguin, Groupe Cardinal Hardy

24

Catégorie : Municipalités de 20 000 à moins de 100 000 habitants

Projet : Réaménagement du boulevard La Salle et de la Place de la biosphère Manicouagan-Uapiska

Conception : Option Aménagement

Client : Ville de Baie-Comeau

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT CANADIEN D'URBANISME (ICU)

PRIX D'EXCELLENCE 2012

25

Catégorie : Développement international

Projet : 7 Colors

Conception : WAA-Williams, Asselin, Ackaoui et associés inc.

Client : Yunnan Agrifood Technopark

24

21

25

23

26

Catégorie : Design urbain

Projet : Square James

Conception : WAA-Williams, Asselin, Ackaoui et associés inc.

Client : Université McGill

PRIX DÉCERNÉS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

CONCOURS CANADIEN DE DESIGN URBAIN : PROMENADE SMITH, GRIFFINTOWN

27

Projet : Granny Smith

Conception : NIPpaysage

Client : Ville de Montréal

CONCOURS D'IDÉES EN DESIGN URBAIN : PÔLE DU QUARTIER LATIN

28

LAURÉAT EX ÆQUO,VOLET AMÉNAGEMENT

Projet : Trastafoli

Conception : WAA-Williams, Asselin, Ackaoui et associés inc., Antoine Crépeau, architecte paysagiste chargé de projet

Client : Ville de Montréal, Arrondissement Ville-Marie

—

PRIX DÉCERNÉ PAR LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

LUMINOTHÉRAPIE – VIDÉOPROJECTION

29

LAURÉAT

Projet : Le jour des 8 soleils

Conception : Pascal Grandmaison en collaboration avec Antoine Bédard, Marie-Claire Blais (architecte paysagiste), Simon Guilbault et Pierre Lapointe

Client : Partenariat du Quartier des spectacles

26

27

28

29

PRIX DÉCERNÉ PAR AZURE MAGAZINE

AZ AWARDS 2012

30

Catégorie : Choix du Public, catégorie Meilleure architecture de paysage (Best Landscape Architecture)

Projet : Sugar Beach

Conception : Claude Cormier + Associés Catégorie Aménagements de prestige

—

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION DES PAYSAGISTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC (APPQ)

CONCOURS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Chaque année, l'APPQ organise parmi ses membres, des entrepreneurs certifiés, un concours destiné à souligner l'excellence de leurs réalisations. Nous présentons ici les récipiendaires qui ont collaboré avec des architectes paysagistes pour la conception de leur projet.

30

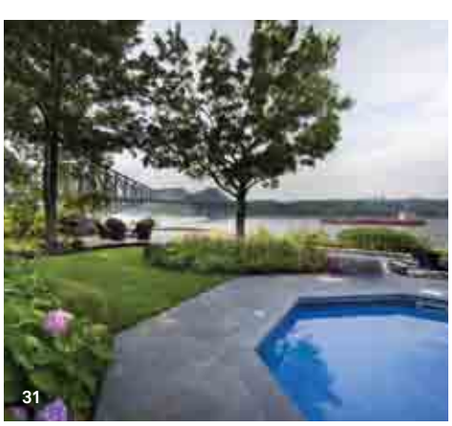
31

PRIX MILAN-HAVLIN ET 1ER PRIX

31

Catégorie : Aménagements de prestige

Projet : Calme et Volupté

Conception : Isabelle Nadeau et Les Artisans du Paysage

Réalisation : Les Artisans du Paysage

Artiste : Au-delà du jardin (pour l'œuvre d'art dans le bassin)

—

1ER PRIX

32

Catégorie : Catégorie Des façades invitantes

Projet : Cordialement vôtre

Conception : Diane Allie (Claude Daccord & Associés)

Réalisation : Claude Daccord & Associés

—

33

Catégorie : De la matière au naturel

Projet : Éveil des sens

Conception : Aaron Wallis et Judith Asselin (Paysage Lambert)

Réalisation : Paysage Lambert

—

34

Catégorie : L'audace du bois et du métal

Projet : La croisière s'amuse

Conception : Diane Allie

Réalisation : Claude Daccord & Associés

—

35

Catégorie : La métamorphose réussie

Projet : Le cocon vert

Conception : Art & Jardins

Réalisation : Art & Jardins inc.

—

36

Catégorie : Paysage du monde des affaires

Projet : Soprema
Conception : Nathalie Blanchette - Émilie Desnoyers

Réalisation : Les Innovations paysagées Ladouceur

32

33

34

35

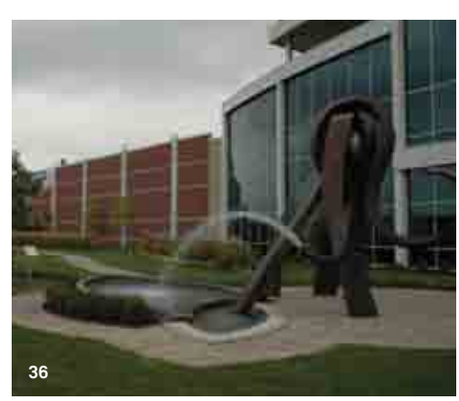
36

PRIX ENVIRONNEMENT VERT L'AVENIR ET MENTION

37

Catégorie : La nature m'envahit

Projet : Domaine sur le Vert et Golf la Providence

Conception : David Rodier (Paysages Rodier)

Réalisation : Paysages Rodier

—

2E PRIX

38

Catégorie : La nature m'envahit

Projet : Clairière

Conception : Art & Jardins

Réalisation : Art & Jardins

—

39

Catégorie : De la matière au naturel

Projet : Cœur de pierre

Conception : Art & Jardins

Réalisation : Art & Jardins

—

40

Catégorie : Côté cour

Projet : Niche en terrasse

Conception : Aaron Wallis (Paysage Lambert)

Réalisation : Paysage Lambert

41

Catégorie : Le tour de la maison

Projet : Promenade au jardin

Conception : Art & Jardins

Réalisation : Art & Jardins

—

42

Catégorie : Paysage du monde des affaires

Projet : Ville de Baie-d'Urfé entrée Morgan

Conception : Stéphanie Bonin

Réalisation : Aménagement Côté Jardin inc.

—

3E PRIX EX ÆQUO

43

Catégorie : La métamorphose réussie

Projet : Éclosion

Conception : Diane Allie (Claude Daccord & Associés)

Réalisation : Claude Daccord & Associés

AUTRES PRIX

JARDIN DU QUÉBEC EN CHINE

44

LAURÉATES

Projet : La flotte

Conception : Catherine Blain et Valéry Simard (finissantes du baccalauréat en architecture de paysage de l'Université de Montréal)

Client : Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CUPEUM), en partenariat avec le ministère des Relations internationales du Québec

41

39

42

37

40

43

38

44

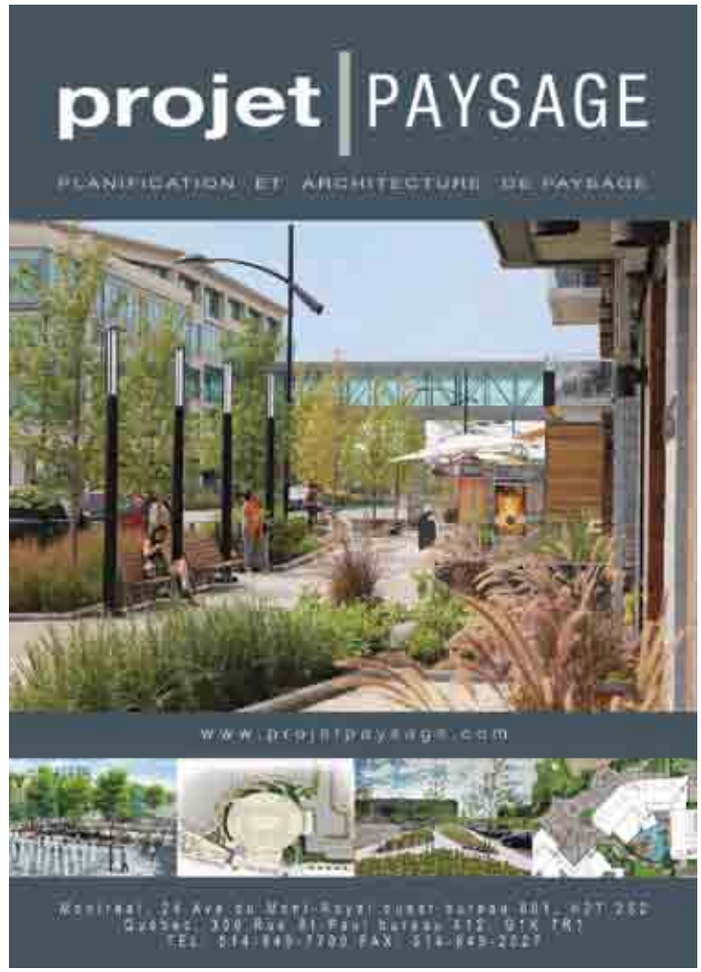

PRIX D'EXCELLENCE

PRIX D'EXCELLENCE EN PAYSAGE 2012 DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PÉPINIÉRISTES ET DES PAYSAGISTES

PRIX D'EXCELLENCE CATERPILLAR POUR LA CONSTRUCTION / INSTALLATION D'AMÉNAGEMENTS RÉSIDENTIELS

45

Projet : Panorama sur le fleuve

Conception : Annie Robinson / Stuart Webster Design

Réalisation : Daccord Webster Design

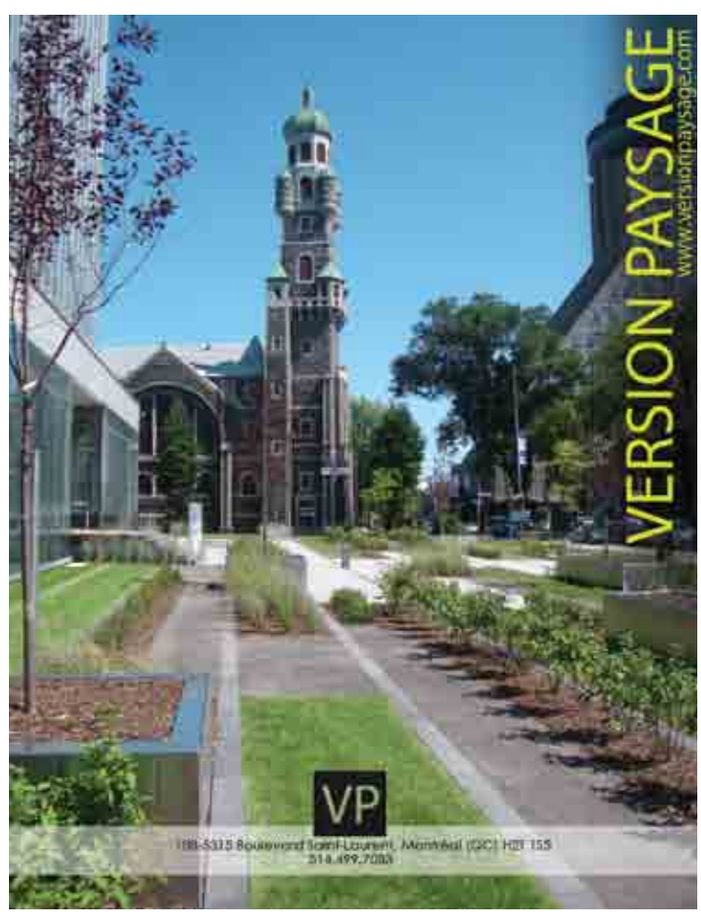

SARAH LACOMBE

Diplômée de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, Sarah Lacombe détient également un diplôme en horticulture ornementale de l'École du Jardin botanique de Montréal.

Après avoir travaillé chez vlan paysages, elle poursuit aujourd'hui son apprentissage du métier dans un jeune bureau montréalais. Depuis un an, elle alimente le site Web Le pamphlet de projets innovateurs locaux et internationaux dans le domaine de l'architecture de paysage ainsi que dans des domaines connexes.

Pour l'accessibilité aux espaces extérieurs de la Commission de la capitale nationale

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

UN TEXTE DE SARAH LACOMBE
CONCEPTEURS :
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (CCN)

Réalisé par des architectes paysagistes de la CCN, le guide fournit les lignes directrices de design et les spécifications techniques afin d'assurer l'accès universel et ce, pour un large éventail d'espaces et de type d'activités extérieures. Le guide répond aux besoins des utilisateurs quel que soit leur handicap ou leur niveau de mobilité.

En 2001, Statistique Canada évaluait à 3,42 millions (soit plus de 14,5 % de la population adulte totale) le nombre de Canadiens et Canadiennes touchés par une forme quelconque de handicap. Même parmi la population bien-portante, plusieurs facteurs peuvent limiter l'accessibilité à un lieu, soit pour les parents avec enfants en poussette, les femmes enceintes, les personnes âgées, le touriste ne connaissant pas la langue et bien d'autres. Les aménagements favorisant l'accessibilité facilitent la vie à l'ensemble de la population et devraient faire partie intégrante de la planification de tous les espaces publics. Ce manuel provient de la mise à jour du document *Accessibilité des parcs et des espaces ouverts : guide d'aménagement* publié en 1997 et vise à fournir les lignes directrices touchant les aspects techniques de conception et de planification.

Les normes d'aménagement que renferme ce manuel ont été établies à partir de la norme CAN/CSA B651-04 : Conception d'un environnement accessible, de l'Association canadienne de normalisation. Le guide est basé sur ces normes et élargit le spectre des services pour inclure les sentiers, plages, patinoires, etc. Le document comprend six chapitres, chacun présentant une partie intégrante du processus de design universel.

Les six chapitres permettent l'identification des clientèles, des sites, des besoins, de l'entretien et des opérations requis des sites, les données biométriques et ergonomiques nécessaires pour le design des espaces, et les fiches regroupant les spécifications techniques requises. Quoique conçu pour la région de la Capitale nationale, le guide peut s'appliquer dans plusieurs régions du Canada. Ce guide aidera les architectes paysagistes et les gestionnaires de site dans le design et l'entretien des espaces accessibles qui permettent à tous, quelles que soient leurs habiletés, de profiter pleinement des environnements extérieurs et d'être inclus dans tous les espaces publics.

01. ESPACES EXTÉRIEURS DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE © CCN

02 - 05. PORTAGE © ATELIER B3

02

03

04

05

PORTAGE

UN TEXTE DE SARAH LACOMBE
CONCEPTEURS : SÉBASTIEN BRETON, ATELIER B3

La 8e édition de l'Exposition internationale de jardins qui compte 127 jardins conçus par des villes chinoises et 30 réalisés par des gouvernements étrangers, couvre une superficie de 2,2 km carrés, dont près du quart est constitué d'eau. Initiatrice du projet, la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal, en partenariat avec le ministère des relations internationales et le Bureau du Québec à Shanghai, Chongqing Foreign Affairs Office (FAO) et UNESCO (Management of Social Transformations [MOST] secteur Migration et urbanisme, Division des sciences sociales, de la recherche et des politiques, ont mis en place un concours permettant aux designers du Québec de représenter leur province en Chine.

Lauréat pour le prix d'Excellence de l'Association des architectes paysagistes du Canada 2012, c'est le jardin de Sébastien Breton de l'Atelier B3 Portage, qui a été sélectionné pour représenter le jardin du Québec. Il est l'un des quelque 30 jardins internationaux exposés à l'occasion de ce rendez-vous mondial de l'aménagement paysager en Chine sous le thème « Meilleur jardin, meilleure ville ».

Portage s'inspire des processus naturels, du territoire de conception et des villes. Sa conception repose sur une démarche créative qui a comme leitmotiv l'intégration au lieu d'intervention et l'intégration de l'art au projet : intégration au lieu d'intervention en s'inspirant et en tirant parti des forces du lieu, de l'histoire, de l'architecture pour rattacher le projet au site afin de lui donner justesse et profondeur ; intégration de l'art au projet comme mécanisme révélateur des forces du lieu. Sous ses différentes formes et aspects, l'art donne une force conceptuelle, graphique et ludique au projet.

Le projet Portage a comme parti d'aménagement de représenter et de disposer dans l'espace un parcours en canot, par la répétition d'un élément statique, le profil d'un canot, afin de créer une scène paysagère. Le canot agit à titre d'icône narrative. Comme la rizière qui est une icône de l'agriculture chinoise, le canot est un élément culturel du Québec qui renvoie aux coureurs des bois et aux grands explorateurs français qui ont parcouru l'Amérique.

Portage permet de voyager sur le territoire et de ramener le territoire dans les villes.

01

VALÉRY SIMARD

Est horticultrice et architecte paysagiste. Dans sa pratique, elle s'intéresse aux thèmes de l'aménagement paysager écoresponsable, à la collaboration multidisciplinaire et interculturelle et au design contemporain. En 2011, Valéry s'est mérité le 3e prix ex-aequo dans le cadre du Workshop_Atelier/Terrain (WAT) Unesco.

Récemment, son projet « La Flotte » (conçu en duo avec Catherine Blain, architecte paysagiste stagiaire) a été nommé lauréat du concours « Jardin du Québec » de l'exposition horticole internationale de Qingdao 2014, Chine. Architecte paysagiste stagiaire, Valéry entreprend depuis peu sa carrière au sein de l'équipe du Groupe Roche-Urbanex.

GRANNY SMITH

UN TEXTE DE VALÉRY SIMARD
CONCEPTEURS : NIPPAYSAGE

Lauréats du concours canadien visant à concevoir le réaménagement de la Promenade Smith, l'équipe de NIPpaysage propose un projet audacieux afin de redorer ce secteur de l'arrondissement le Sud-Ouest.

En bordure du canal Lachine, la Promenade Smith est un espace linéaire qui s'étend sur plus de 500 m. Impliquant une partie des emprises routières et ferroviaires du secteur Griffintown, le projet vise à métamorphoser le lieu industriel en espaces publics collectifs de qualité. Proposant un hybride entre jardin, rue, parc et place publique, le projet « Granny Smith » s'impose par son originalité et son approche contemporaine alliant fonctionnalité et écologie.

Les concepts lancés à l'étape de concours s'articulent autour de trois grands gestes : l'uniformisation des surfaces minérales, la culture du patrimoine végétal existant et l'implantation d'une rivière urbaine novatrice. Ces gestes intègrent l'application des principes d'espaces collectifs partagés dans un ensemble dynamique dont le traitement continu des surfaces minérales assure la mise en valeur de la géométrie particulière du site, héritage obligé d'un contexte urbain fragmenté.

Inspirée par le caractère brut de la friche ferroviaire, l'équipe NIP propose une intervention paysagère axée sur la culture du patrimoine végétal : amorcée par la mise en jauge des végétaux existants telle la plantation de boutures et de semences prélevées avant la mise en chantier, le plan d'intervention végétal est audacieux.

Contemporaine, actuelle et novatrice, la Promenade Smith « réinvente les archétypes de la ville, la relation entre la biodiversité et le citadin, entre l'écologie urbaine et l'espace public ».

02

L'utilisation de végétaux atypiques de l'industrie horticole et typique de la friche (sumac, verge d'or, asclépiade, séneçon vulgaire et autres végétaux rustiques) combinée à une implantation reconnaissant les qualités spatiales et l'évolution du site comme part intégrante de sa valeur paysagère constitue la combinaison clé du concept.

Dans cet esprit, un système intégré permet de gérer à même le projet la majeure partie des eaux de ruissellement. Suivant l'axe de la promenade et épousant diverses formes : fontaine, caniveaux de drainage, rigoles plantées, noues d'infiltration, bassins de rétention, ce système convertit un plan de drainage en spectacle urbain. Unissant les fonctions techniques d'une stratégie de gestion des eaux à l'expressivité manifeste notamment d'une fontaine interactive, la stratégie assure l'animation perpétuelle de la promenade.

Vivante et diversifiée, la programmation de Granny Smith se veut une célébration de la biodiversité à travers plusieurs secteurs d'intérêt : la promenade en elle-même, englobant les plantations, la gestion écologique des eaux, l'aménagement du square Gallery et son chalet multifonctionnel, deux chambres urbaines polyvalentes, ainsi que le poste d'aiguillage qui, une fois revisité, agira à titre de signal urbain. Par ailleurs, comme point focal en aboutissement de la promenade, la transformation du pont ferroviaire anciennement pivotant au centre du canal, lequel est visé par une intervention de fertilisation qui l'élèvera au titre de « pont de la biodiversité », deviendra symbole et témoin de l'évolution écologique du site.

03

01 - 03. © NIPpaysage

© Hélio Araujo

RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DES FORTIFICATIONS DE MONTRÉAL

UN TEXTE DE VALÉRY SIMARD
CONCEPTEURS : URBAN SOLAND / LAFONTAINE & SOUCY ARCHITECTES / GENIVAR

Au cœur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, une métamorphose a récemment eu lieu : l'une des plus précieuces icônes culturelles et historiques de la ville s'est refait une beauté. Honoré du Prix d'Excellence de l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) – 2012, le projet de restauration et de mise en valeur des vestiges archéologiques du Champ-de-Mars fut conçu par l'atelier Urban Soland.

Délicat de par la précarité et l'importance patrimoniale exceptionnelle de son objet, le mandat consistait à stabiliser, protéger et mettre en valeur les vestiges d'un front complet des fortifications de la ville exposées depuis plus une quinzaine d'années aux aléas météorologiques. Défi relevé avec brio par le concepteur, le Champ-de-Mars jouit aujourd'hui d'une présence paysagère juste et prestigieuse au sein du secteur historique de la ville. L'intervention proposée est essentiellement constituée de deux gestes majeurs : la protection des murs par l'ajout d'un couronnement agissant simultanément à titre de mobilier urbain, et leur illumination, le soir venu, par une mise en lumière ingénieusement conçue et intégrée.

Sur toute sa longueur, un alignement alternant pierres calcaires et bandes gazonnées se pose sur le mur jadis exposé, incarnant le nouveau couronnement. D'une profondeur suggérant l'épaisseur du mur ainsi protégé, cette alternance de matériaux insuffle un rythme régulier à l'aménagement, clin d'œil à la rigueur militaire à l'origine des installations. Imbriquant parfaitement les matériaux correspondant au mur et à la grande pelouse du Champ-de-Mars, cette stratégie de design allie force de caractère visuel et simplicité géométrique.

À ce couronnement est directement intégré le système de mise en lumière, qui se décline en deux temps : alors qu'une insertion lumineuse linéaire aux couleurs chaudes épouse le rythme de la séquence pierres-pelouse du couronnement, un vif filet de lumière révèle le détail des pierres anciennes sous celui-ci. Soulignant avec force la linéarité et l'envergure des fortifications, cette mise en lumière redonne au Champ-de-Mars une présence méritée à titre de destination nocturne, d'espace public accueillant.

Conjointement, ces deux forces visuelles animent en tout temps le Champ-de-Mars d'une ambiance solennelle, offrant au passé une vitrine d'expression à la fois classique et contemporaine, respectueuse et renouvelée. L'agencement contrasté de matériaux contemporains épurés à la texture de la maçonnerie ancienne assure une intégration harmonieuse puisque intelligible de l'intervention.

Collaboratif, ce projet aura fait appel à un éventail de professionnels qui en auront assuré le succès. Entre autres : Lafontaine & Soucy Architectes, Genivar (ingénierie), Tak Design (design industriel), Photonic dreams (design d'éclairage), MCCCF & Yanick Blouin (archéologues) ainsi que plusieurs acteurs de la Ville de Montréal. Ensemble, ils auront atteint les multiples objectifs du mandat, et auront protégé l'intégrité de l'icône culturelle que sont les fortifications, consolidant l'identité urbaine du Champ-de-Mars à titre de lieu public nourrissant l'imaginaire collectif de sa puissance narrative.

SOURCES :

http://www.urban-soland.com/index.01.02.php

http://www.aapq.org/contenu/fiches_projets/AUS_champMars.html

http://www.vieux.montreal.qc.ca/fortif/images/fortif_1011.pdf

savaria
Matériaux Paysagers Savaria Ltée
Certifié iso 9001
Alfred - Boucherville - Charny - Laval - St-Roch-de-Richelieu

À la base de vos projets...
...de verdissement et gestion de l'eau

Produits pour :
- plantation d'arbres
- engazonnement
- développement urbain
- biorétention
- marais filtrant
- contrôle d'érosion
- toît vert
- contrôle des sédiments

Renseignez-vous pour toute notre gamme de produits et services

1.877.728.2742
www.savaria.ca

design & environnement

Groupe
ROUSSEAU LEFEBVRE
www.rousseau-lefebvre.com
1-866-311-8281

2012-2013
PARTENARIATS, RECRUTEMENT ET CROISSANCE

UN TEXTE DE MARIE-CLAUDE ROBERT

Les Fleurons du Québec Cultiver du paysage Entre nous

La participation à l'édition 2012 des Ateliers verts des Fleurons du Québec a porté sur les stratégies gagnantes de mobilisation du citoyen et son appropriation des espaces collectifs. Cette conférence a permis à Ismael Hautecoeur (www.amenagementcomestible.com) et à Pierre-Luc Frigon (Woonerf de la Ville de Montréal- Arrondissement Sud-Ouest), architectes paysagistes, de présenter des projets exemplaires et leur expérience de terrain. Ces présentations ont été applaudies pour leur valeur innovante et rassembleuse.

En 2013, ne manquez pas la prochaine édition des Ateliers verts ! L'AAPQ présentera au milieu municipal une conférence sur la planification durable des traversées d'agglomération. L'AAPQ prend appui sur l'excellent guide du ministère des Transports, La Gestion des corridors routiers - *Aménagements routiers dans la traversée des agglomérations* disponible dans la bibliothèque virtuelle de l'AAPQ.

—

La revue *Formes*

La revue *Formes* fait une belle place à l'AAPQ en suivant le congrès annuel (mars 2012) sur le Leadership créatif. Une entrevue avec la nouvelle présidente de l'AAPQ, Myriame Beaudoin, présente le point de vue de l'AAPQ sur la demande en design de qualité et son essor au Québec (décembre 2012) et lancera l'invitation au congrès (19-20 avril 2013, Centre des sciences, Montréal) avec un article de Pierre Bouchard, architecte paysagiste, sur la nécessaire adaptation de l'aménagement aux changements climatiques (février 2013).

—

Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU)

L'AAPQ a participé au comité organisateur du forum « Quand l'emprise publique conjugue design urbain, réseaux et innovation » et a signé la déclaration de principes pour une gestion concertée des espaces publics en adhérant aux principes d'agir en concertation, d'aviser et d'informer des nouvelles tendances et orientations et de développer des solutions concrètes avec le milieu municipal, les professions de l'aménagement, les grands équipementiers et les fournisseurs de services.

L'AAPQ poursuit également ses alliances stratégiques et historiques avec la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) (industrie horticole), Mission Design (promotion du design dans la société québécoise), la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI) (approches innovantes en verdissement urbain) et l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC). Tous ces partenariats sont porteurs, pour les membres de l'AAPQ, d'un rayonnement de l'architecture de paysage dans toute sa sphère d'influence et dans l'avenir de l'aménagement au Québec.

L'AAPQ a accueilli 33 membres agréés cette année en plus de 29 membres stagiaires. C'est une croissance continue du recrutement qui donne une force accrue à l'expansion de l'architecture de paysage au Québec.

L'AAPQ totalise maintenant 522 membres au Québec. L'AAPQ a atteint une masse critique essentielle pour répondre à la demande sociale et aux besoins des municipalités en croissance. Nous devons aussi reconnaître la contribution de professionnels chevronnés en provenance de divers pays qui s'installent au Québec avec leur expertise et leur expérience enrichissante. En effet, cet apport vient partiellement combler la perte de plusieurs cohortes de diplômés depuis la crise économique de 1992.

L'architecture de paysage est maintenant bien implantée au Québec. La transmission des savoir-faire est assurée, la relève est au rendez-vous, la formation universitaire offre dorénavant un programme de maîtrise professionnelle. Ces dernières années, l'acquisition de plusieurs bureaux d'architecture de paysage par des entreprises d'ingénierie s'est avérée inquiétante. Verra-t-on ralentir l'énergie accordée à la recherche et au développement de pratiques économiquement plus durables en raison de l'impératif commercial dominant dans la culture de l'ingénierie au Québec?

On peut cependant miser sur la nouvelle donne de l'aménagement des municipalités qui commandera la contribution des architectes paysagistes dans une conception innovante nouvelle des espaces et des infrastructures urbaines. L'adaptation aux changements climatiques et la demande sociale pour une qualité de milieu de vie sont au programme des villes de demain.

Le dynamisme de la profession se manifeste avec l'émergence de jeunes bureaux qui proposent des approches de pratique moins traditionnelles en phase avec une nouvelle clientèle - plus créative, plus ciblée, plus audacieuse et plus consciente des enjeux du développement durable. Félicitons ces nouveaux venus sur le marché de l'architecture de paysage – Agence Relief Design / Atelier B3 / ici & là COOP d'aménagement / KAP Inc.

LE JARDIN DE BÂTONS BLEUS
Concepteurs : Claude Cormier + associés
© Julie Boucher

LE BON ARBRE AU BON ENDROIT
Concepteurs : NIPpaysage
© Julie Boucher

L'AAPQ COMPREND LES EFFECTIFS SUIVANTS

Membres agréés 422 • Membres stagiaires 99 • Membres retraités 12 • Donateurs 5 • Étudiants 70 • Amis 37

La répartition des membres par secteur d'emploi est dominée par le secteur privé où se concentrent 75 % des emplois.

Le secteur public emploie, au niveau municipal, 15 % des membres et aux autres paliers gouvernementaux, 6 %. Enfin, 4 % des membres sont impliqués dans des secteurs non traditionnels.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'AAPQ EN 2012

33 MEMBRES AGRÉÉS

Mathieu Beaudoin
Patrick Bergeron
Nathalie Berthiaume
Julie Boucher
Ignacio Campillo
Josianne Dalcourt
Katherine Davey
Isabelle Dupras
Éric Fleury
Serge Gallant
Marie-Ève Garon
Rose-Marie Goulet Ekemberg
Marie-Christine Guindon
Virginie Hébert
Chantal Ladouceur
Sandra Larouche
Vincent Lemay
Véronique Lens
Jocelyn Lussier
Marc Meloche
Sarah Mustille
Caroline Noiseux
Isabelle Papineau Dyotte
Georges-Étienne Parent
Philippe Payette Lavallée
Fabrice Pellegrino
Sébastien Pinard
Marie-Ève Plante
Tatiana Poblah
Anna Polspoel
Stéphanie Racine
Mathieu Simoneau
Danielle St-Jean

29 MEMBRES STAGIAIRES

Chantal Bédard
Dominique Bertrand
Catherine Blain
Mathieu Bourdages
Jennifer Bradley
Bernard-Félix Chénier
Éric Clermont
Julien Douesnard
Marie Dumais
Damien Dupuis
Eileen Finn
Stéphanie Gagné-Clermont
Marc-André Gauthier
Atanas Gospodinov
Jean-Philippe Grou
Marie-France Lajeunesse
Vincent Lalonde-Dupuy
Marie-Hélène Larivière
Xueyan Liu
Aurélie Noël
Susanne Carol Orbegozo Tejada
Jessie Paquette
Deline Petrone
Olivier Philippe
Caroline Poirier
Amy René
Sandra Tannous
Marie-Andrée Vandal
Fabian Vega

AMÉNAGEMENT URBAIN - GÉNIE CIVIL - PAYSAGEMENT

AAPQ

CONGRÈS 2013 | MONTRÉAL | 19 ET 20 AVRIL

PAYSAGES COLLECTIFS

S'approprier, adapter et créer la ville

Plus d'informations
et inscription sur :
aapq.org

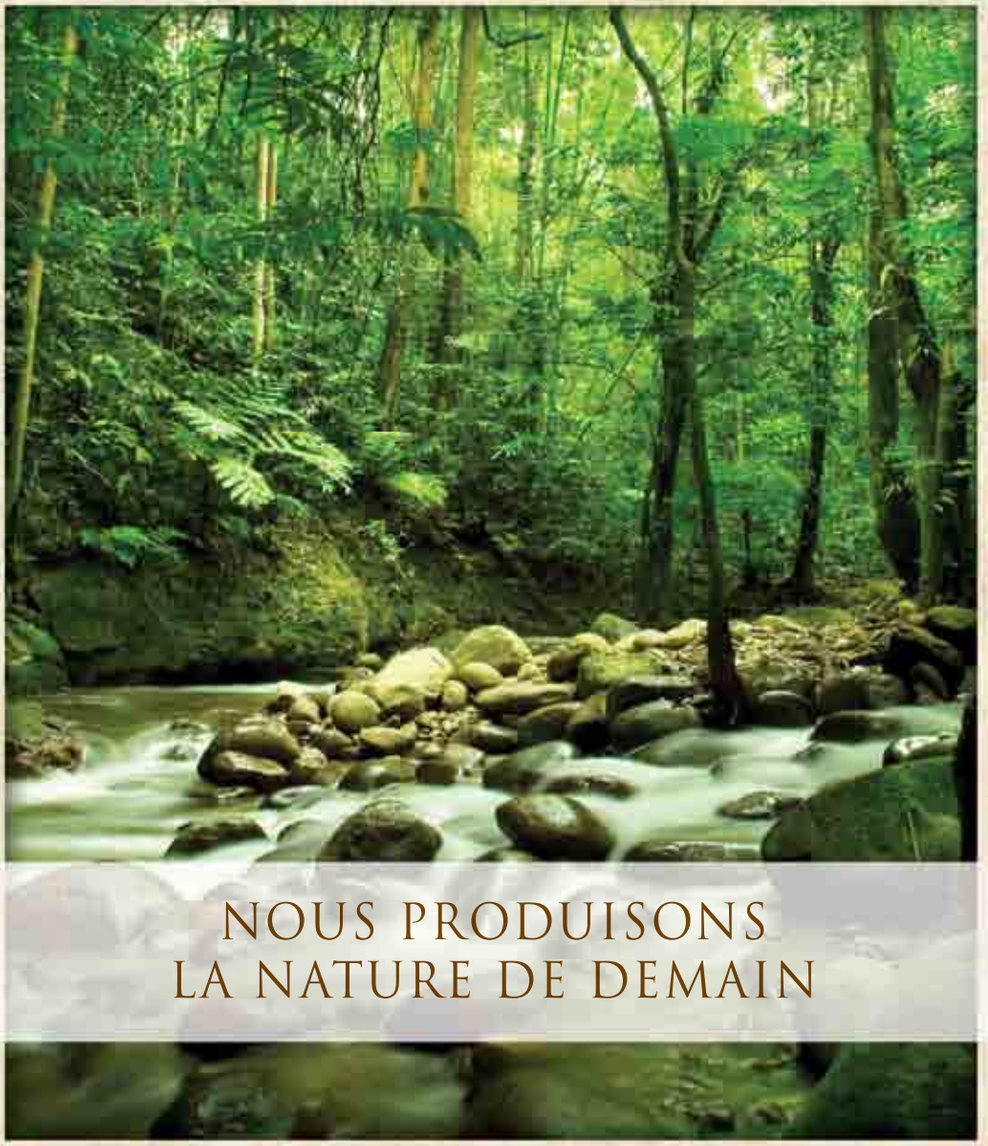

NOUS PRODUISONS LA NATURE DE DEMAIN

Devenue une référence dans le domaine de la production de plantes indigènes et naturalisées du Québec, Pépinière Aiglon propose, à une clientèle soucieuse de préserver notre patrimoine écologique, une sélection complète d'arbres et d'arbustes de première qualité offerts en multicellules et en pots.

Profitez de l'expertise unique que nous apportons à la production, de notre grande capacité d'innovation et de notre équipe soucieuse de votre satisfaction.

PLANTES INDIGÈNES ET NATURALISÉES

(FEUILLUS ET CONIFÈRES)

AQPP

PÉPINIÈRE AIGLON

Membre du comité directeur formé par la FIHOQ et ayant élaboré le Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec

DEMANDE DE SOUMISSION EN LIGNE :
www.pepiniereaiglon.ca

Notre-Dame-de-Lourdes (Québec) Tél. : 819 385-4509 Téléc. : 819 385-4832 info@pepiniereaiglon.ca

Sourires tout terrain !

Modules de jeux

Jeux d'eau

Pistes d'hébertisme

Jeux électroniques

Surfaces de terrain

Équipements sportifs extérieur

Parcours d'entraînement

Skateparks

Abris et aménagements

Horticulture ornementale

Mobilier urbain

SIMEXCO

Experts en aménagement de terrains de jeux et espaces publics

1709 montée Ste-Julie, Ste-Julie, Qc, J3E 1Y2
T 450-922-2040 / 888.441.2040 F 450-922-7343
info@simexco.com I www.simexco.com

L'AAPQ S'ILLUSTRE : ENTRE NOUS

UN TEXTE DE MARIE-CLAUDE ROBERT, KATERINE BOISCLAIR ET JULIE BOUCHER

Concours d'idées Jouons ensemble

L'AAPQ a été mandatée par l'entreprise Jeutem et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île pour coordonner un Concours d'idées individuel s'adressant aux étudiants et aux jeunes professionnels. Le Concours d'idées Jouons ensemble offrait la chance aux étudiants et aux jeunes professionnels en architecture de paysage de redéfinir une cour d'école avec des contraintes et un budget de réalisation réels. Le lauréat du Concours d'idées a participé à l'élaboration et à la réalisation de son concept en collaboration avec l'architecte paysagiste Charlotte Gaudette de Mousse architecture de paysage et par la SOVERDI. Il ainsi pu pousser la réflexion sur la cour d'école classique et répondre aux enjeux d'une clientèle ayant des besoins sociaux, moteurs et ludiques précis. L'AAPQ, en mettant sur pied un tel concours, a donc eu l'occasion de faire valoir plus que jamais sa mission et ses objectifs. Le projet « Clairière », réalisé par Vincent Lalonde-Dupuy, a été nommé lauréat du Concours par le jury parce qu'il proposait, entre autres, des idées et solutions poétiques et peu onéreuses et contribuait au développement de l'imaginaire et de la motricité de l'enfant en difficulté tout en interpellant les enfants au développement dit « régulier ».

Congrès annuel 2012 aux Espaces Dalhousie de Québec. À l'avant-plan, l'invité d'honneur de l'événement : Max « One Onti » Gros Louis. © Jean Landry

Congrès annuel 2012

L'AAPQ a proposé un Congrès annuel mémorable en mars 2012 à ses membres. De nombreuses personnalités du monde des affaires et de la culture, entre autres, sont venues informer, former et inspirer les architectes paysagistes sur des notions de leadership. Pour l'AAPQ, l'événement fut une occasion unique d'insuffler de la confiance à ses membres dans l'objectif de propulser notre profession et de consolider notre association. De nombreuses personnalités sont venues partager leur expertise et leur créativité, entre autres : l'invité d'honneur, Max « One Onti » Gros Louis ; Claude Benoît ; Marc Ryan, de PUBLIC WORK ; Jean-Paul L'Allier, Langlois Kronström Desjardins ; Daniel Gélinas, du Festival d'été de Québec ; Clément Demers, du Quartier international de Montréal ; Nicole Boudreau, du bureau du 375e anniversaire de Montréal ; Louis Gagnon, de Paprika ; Pierre Thibault, architecte ; BGL, collectif d'artistes ; Pascale Girardin, artiste et bien d'autres.

Étaient également réunis 65 exposants représentants de l'entreprise privée afin de présenter leurs nouveaux produits aux architectes paysagistes.

Tournoi de golf

C'est en juin 2012 qu'a eu lieu la toute dernière journée de golf organisée par l'AAPQ, au profit de son programme de Formation continue. Ce sont près de 4000 $ qui ont été amassés grâce à la participation de nos membres et de nos généreux partenaires et fournisseurs. Les participants ont eu la chance d'assister à un déjeuner-formation offert et présenté par le SAJE – accompagnateur d'entreprise intitulé « Arrimer son sens du design au sens des affaires ». De nombreuses activités festives étaient organisées plus tard sur le parcours de golf. C'est dans une ambiance conviviale et familiale que s'est déroulée cette journée. L'AAPQ planche actuellement sur une nouvelle formule d'activité estivale festive, initiatrice de rencontres et retrouvailles pour l'été 2013.

Tournoi de golf 2012 © Jean Landry

Formation à Ulverton chez Horticulture Indigo

Plus de 60 personnes se sont réunies chez Horticulture Indigo en septembre dernier pour célébrer la rentrée dans un cadre éducatif. Au programme : la visite des serres Indigo et deux ateliers permettant aux participants d'être mieux préparés à faire face aux défis environnementaux. Effectivement, Isabelle Dupras d'Horticulture Indigo et Suzanne Campeau de Bryophyta ont présenté quelques idées permettant de concevoir des aménagements avec plantes indigènes et bryophytes. La journée s'est terminée par un cocktail aux accents d'Ulverton avec service de bouchées et boissons soulignant la période des récoltes.

Formation chez Horticulture Indigo © Sarah Lacombe

Panel de discussion intitulé Participation, gestion et administration de grands projets dans le cadre du Congrès annuel 2012.

5 à 7 stagiaires

Le représentant des stagiaires qui siège sur le Conseil d'administration de l'AAPQ a organisé un 5 à 7 à l'intention des stagiaires et employeurs au pub de quartier le Saint-Édouard. Plus de 30 membres de l'APQ s'y sont retrouvés pour faire connaissance et se « réseauter », dans une ambiance d'affaire plutôt conviviale… à l'image de l'AAPQ!

—

Lunch-midi

L'AAPQ a tenu son traditionnel lunch-midi à l'école d'architecture de paysage de l'Université de Montréal en novembre 2012. L'activité, organisée par Justine Boudreault, représentante des étudiants qui siège au Conseil d'administration de l'AAPQ, a été un franc succès. La directrice générale de l'AAPQ a eu l'occasion de présenter l'Association à ses futurs membres et d'échanger avec ces derniers sur le rôle qu'ils auront à jouer prochainement à titre d'architecte paysagiste au sein de la société québécoise.

—

Appel à débat pour les membres et les bureaux

En octobre 2012, à l'initiative d'une membre de l'AAPQ, de nombreux représentants de bureaux et travailleurs autonomes se sont réunis en vue de créer une Table permanente de la pratique professionnelle (titre provisoire).

Présence de l'AAPQ à la collation des grades des finissants de l'école d'architecture de paysage

La collation des grades a eu lieu en novembre 2012. Jean-Jacques Binoux (Version Paysage) y a remis le Prix Excellence Étudiant AAPQ, au nom de l'Association.

Lunch-midi AAPQ avec les étudiants de l'école d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et leur directrice Paula Meijerink.
© Valérie Blanchard

Rencontre du comité d'orientation des événements de l'AAPQ
© Julie Boucher

Orientation des événements et Orientation PAYSAGES – la revue annuelle de l'AAPQ

Deux nouveaux comités de travail professionnels et multidisciplinaires ont été mis en place à l'AAPQ en 2012. Ces deux comités se sont réunis pour faire le point sur deux projets importants à l'AAPQ : le Congrès annuel et la publication annuelle. Les projets sont-ils rentables, atteignent-ils leurs cibles ? Comment les développer adéquatement dans les perspectives 2015 (50e anniversaire de l'AAPQ) et 2017 (375e anniversaire de Montréal) ? Des rencontres stratégiques, informatives et stimulantes avec des partenaires d'une grande richesse!

—

Mois de l'architecture de paysage :

Portraits d'architectes paysagistes + Dialogue dans le parc + Les chemins méconnus du Mont-Royal… en avril, l'AAPQ vous donne rendez-vous

En 2006, le mois d'avril a été déclaré Mois mondial de l'architecture de paysage par la Fédération internationale des architectes paysagistes, et l'AAPQ désire, d'année en année, saisir davantage l'opportunité que représente ce mouvement international pour parler d'architecture de paysage aux Québécois. Cette année, le mois d'avril a été l'occasion de faire la connaissance de créateurs ayant remporté récemment un concours majeur en architecture de paysage. Marquées par une augmentation des concours s'adressant spécifiquement aux architectes paysagistes, les dernières années ont mis en lumière le travail d'architectes paysagistes québécois particulièrement inventifs. Chaque vendredi du mois d'avril, à l'adresse aapq.org, leurs récents prix ont servi de point de départ, de prétexte à faire découvrir plus largement le travail de quatre architectes paysagistes d'envergure, soit Sébastien Breton, Mathieu Casavant, Gilles Hanicot et Juliette Patterson.

Toujours pour souligner le mois de notre belle profession, l'AAPQ a convié professionnels, étudiants et citoyens à participer à un « Dialogue dans le parc », un 6 à 8 où échanger sur l'architecture, le paysage et le design. Ce rendez-vous s'est tenu à l'Espace La Fontaine, et des consommations et des bouchées ont été offertes aux participants. Le paysage et la ville et le paysage du parc La Fontaine sont les deux axes que les invités, Paula Meijerink, Daniel Lauzon, Josée Labelle et Mélanie Mignault, ont explorés lors de cette discussion animée par Raquel Penalosa.

Découvrir le Mont-Royal par des chemins méconnus, c'est ce que Daniel Chartier, architecte paysagiste de la Direction des grands parcs et du verdissement à la Ville de Montréal, a proposé sous la forme d'une randonnée sur la montagne. L'ascension avait pour but de montrer comment a été orchestrée la transition entre l'urbanité, la sinuosité des paysages pastoraux et les milieux naturels à dominance écologique, ainsi que la façon dont les eaux de la montagne ont été détournées et « mises en scène » par un système de cascades, caniveaux, étangs, digues. Chacun a pu constater comment, après des consultations publiques, architectes paysagistes, biologistes, ingénieurs, ingénieurs forestiers et entrepreneurs ont collaboré pour élaborer et réaliser des interventions qui allaient révéler et mettre en scène les différentes facettes de la montagne tout en respectant l'esprit du plan initial du parc, créé il y a 140 ans par Frederick Law Olmsted.

ET AUPRÈS DES AUTRES

On contribue au débat public

Chaque année, l'AAPQ est sollicitée pour participer à la vie citoyenne dans les dossiers qui interpellent le milieu de l'aménagement au Québec. C'est l'occasion de faire avancer les idées et de promouvoir les pratiques durables au Québec. Les dossiers sur lesquels l'AAPQ s'est penchée cette année sont :

- Le Plan de développement de Montréal
- Le réaménagement de l'hippodrome de Montréal
- Le Plan d'action Canopée 2012-2021 de la Ville de Montréal
- Le réaménagement de la Plaza Saint-Hubert
- Le Plan particulier d'urbanisme du Quartier latin – Quartier des spectacles

On s'implique dans Facteur D

Une initiative de Mission Design : un nouvel événement important a eu lieu en octobre dernier au Palais des congrès de Montréal. Gens d'affaires et professionnels de toutes les sphères du milieu de l'aménagement étaient conviés à une journée constituée d'un concours fort dynamique (47 présentations par des duos clients-concepteurs) et de trois conférences de calibre international. L'AAPQ s'est impliquée activement dans l'organisation de cet événement qui a permis à plusieurs de nos membres de rayonner. Toutes nos félicitations aux lauréats du prix remis à la Société de développement commercial (SDC) du Village et Claude Cormier + Associés inc. pour le projet Les boules roses de la rue Sainte-Catherine.

On continue de développer notre site Web

La fréquentation est encore en hausse avec 9 % d'augmentation du nombre de visiteurs. La tendance qui se dessine : les visiteurs y naviguent plus longtemps et sur plus de pages. Pas vraiment de changement concernant les pages les plus consultées : la rubrique Emploi de l'Espace membre et le Répertoire des membres demeurent en tête de liste, deux services qui favorisent la mise en réseau des membres avec les donneurs d'ouvrage. La rubrique Lauréats, avec une augmentation de fréquentation d'environ 26 %, demeure une vitrine de choix pour mettre en valeur le travail et le professionnalisme de nos membres. Le Guide des fournisseurs quant lui maintient sa position et on y note même une légère hausse de 4,3 % de visiteurs.

On agrandit notre réseau social

avec sa page Facebook, créée en novembre 2010, l'AAPQ communique continuellement avec ceux qui s'intéressent à elle et à son réseau. Événements, articles, conférences, tendances en aménagement, courants émergeants, et bien plus, l'AAPQ partage et échange quotidiennement sur ses intérêts et ses passions. De plus, cette interface est devenue une plateforme de communication efficace qui nous a permis, au cours de l'année, de trouver rapidement des membres pour écrire des articles, donner des conférences ou participer à des événements.. Vous aimez l'AAPQ? Faites comme les 670 autres personnes qui son « fan » de nous de façon virtuelle et cliquez « J'aime » : facebook.com/pageaapq.

Et maintenant on lance notre salle de presse...

Avec la nouvelle salle de presse qui a été mise en ligne au début de 2013, vous pouvez désormais suivre l'activité médiatique de l'association. L'AAPQ, soutenue par les membres qui sont encouragés à nous envoyer tout matériel d'intérêt, répertorie toutes les apparitions (journaux, télé, radio, Web) de nos membres et de l'AAPQ ou lorsque l'on parle d'un membre, de l'AAPQ, de l'architecture de paysage ou d'un sujet d'intérêt dans les médias. Sont mis en ligne également tous les communiqués que l'AAPQ publie ainsi que la liste des conférences données par nos membres ou tout sujet connexe à l'architecture de paysage. Cette liste est aussi en lien avec les contenus de la bibliothèque. Allez-y, visitez votre salle de presse !

... et on ouvrira l'accès de notre bibliothèque au grand public

La bibliothèque virtuelle dont l'accès est présentement réservé aux membres deviendra bientôt publique! Cet outil permet au visiteur du site Internet de l'AAPQ de consulter une diversité grandissante de documents traitant de sujets reliés au domaine de l'architecture de paysage. Actuellement, plus de 700 documents sont accessibles en ligne. Chaque année, la bibliothèque s'accroît de près de 100 nouveaux documents. En 2013, le nouveau matériel porte principalement sur l'adaptation de l'aménagement aux changements climatiques. Tout visiteur de la bibliothèque aura la possibilité de recevoir régulièrement les nouvelles acquisitions de l'AAPQ.

2013 À L'AAPQ

Le prochain Congrès aura lieu au Centre des sciences de Montréal les 19 et 20 avril 2013. Le comité organisateur du Congrès a planché tout l'automne pour développer un thème et une programmation aussi riches, inspirants et diversifiés qu'en 2012. Le thème portera sur « Les paysages collectifs : s'approprier, adapter et créer la ville ». Nous avons développé ce thème à partir de la problématique des changements climatiques, qui nous a servi pour élaborer une réflexion sur la qualité de vie en ville, le développement durable et sur les espaces publics collectifs qui se font de plus en plus rares. Nous souhaitons que le Congrès soit un carrefour d'échanges, d'informations et de créativité qui inspire à imaginer et à conquérir des espaces en ville pour en faire des lieux qui contribuent au bien-être collectif. Designers, artistes, décideurs et autres professionnels du Québec, du Canada et de l'international de grand calibre seront assurément de la partie : un rendez-vous à ne pas manquer !

Toutes les activités organisées en 2013 aborderont le même thème, qu'il s'agisse de formations, de colloques, de 5 à 7, etc. L'AAPQ continuera d'innover et de rayonner par le biais de ses événements afin de positionner plus que jamais l'architecture de paysage comme une profession constituée de professionnels concepteurs, planificateurs et gestionnaires qui se démarquent par leur grande capacité d'adaptation, leurs qualités de conciliateur et leur vision transversale contribuant à faire évoluer les idées et positions de la société québécoise.

Illustration : Oliya Girard

Panier à déchets de porte latérale SDC-36. Installation à Thunder Bay, en Ontario en argent facultatif et plaques personnalisées. Victor Stanley, Inc. conçoit, met en œuvre et fabrique des mobiliers extérieurs durables, ergonomiques et attrayants. Pour accommoder nos clients du Canada, nos devis sont faits en dollars canadiens, et nos produits sont livrés par camion là où vous le désirez. | **1.800.368.2573 (Canada & USA)** | **Maryland, USA** | **www.victorstanley.com**

VICTOR STANLEY, INC.®

-Fabricants de mobiliers urbains de qualité depuis 1962-

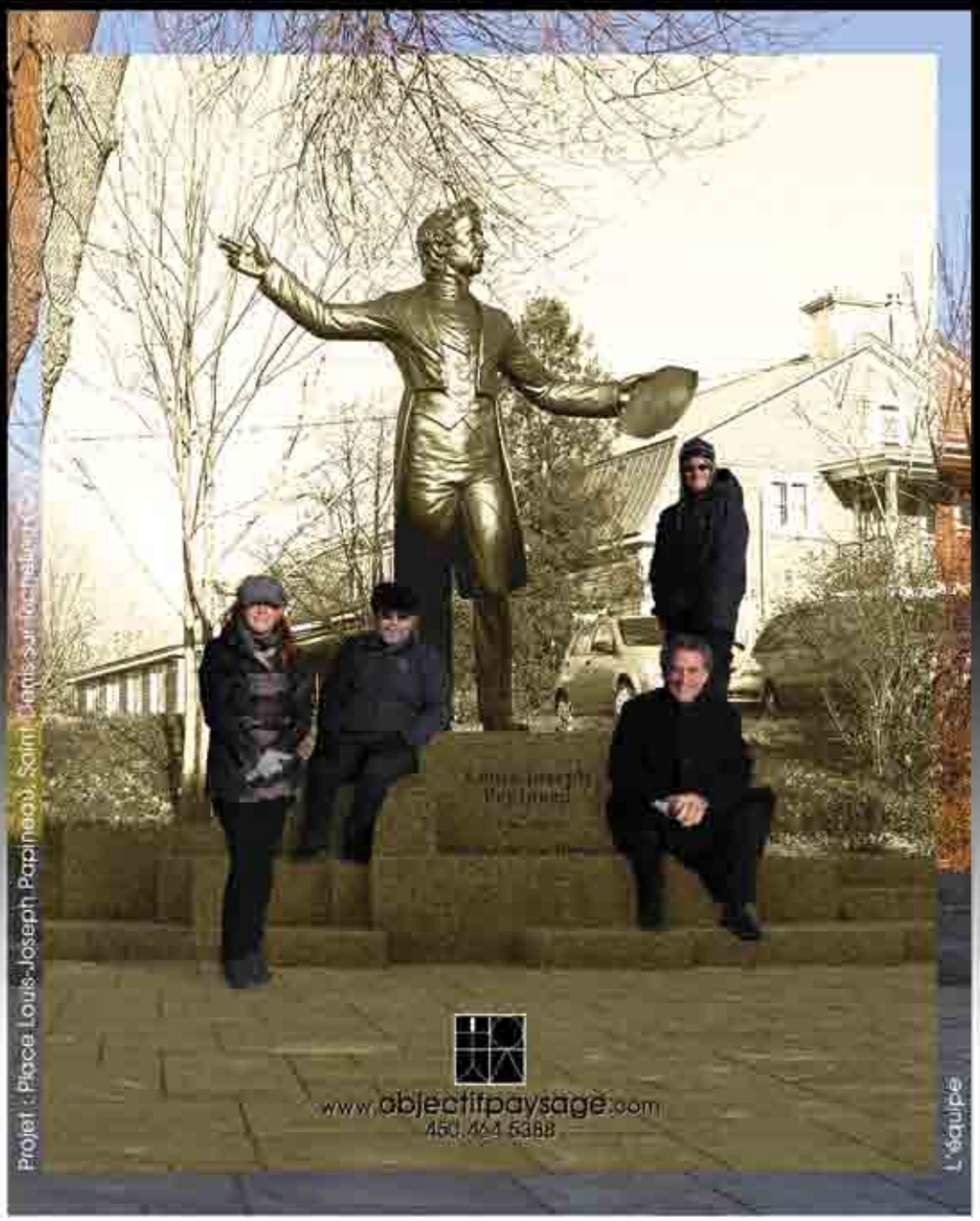
Projet : Place Louis-Joseph Papineau, Saint-Denis-sur-Richelieu
www.objectifpaysage.com
450 464 5388
L'équipe

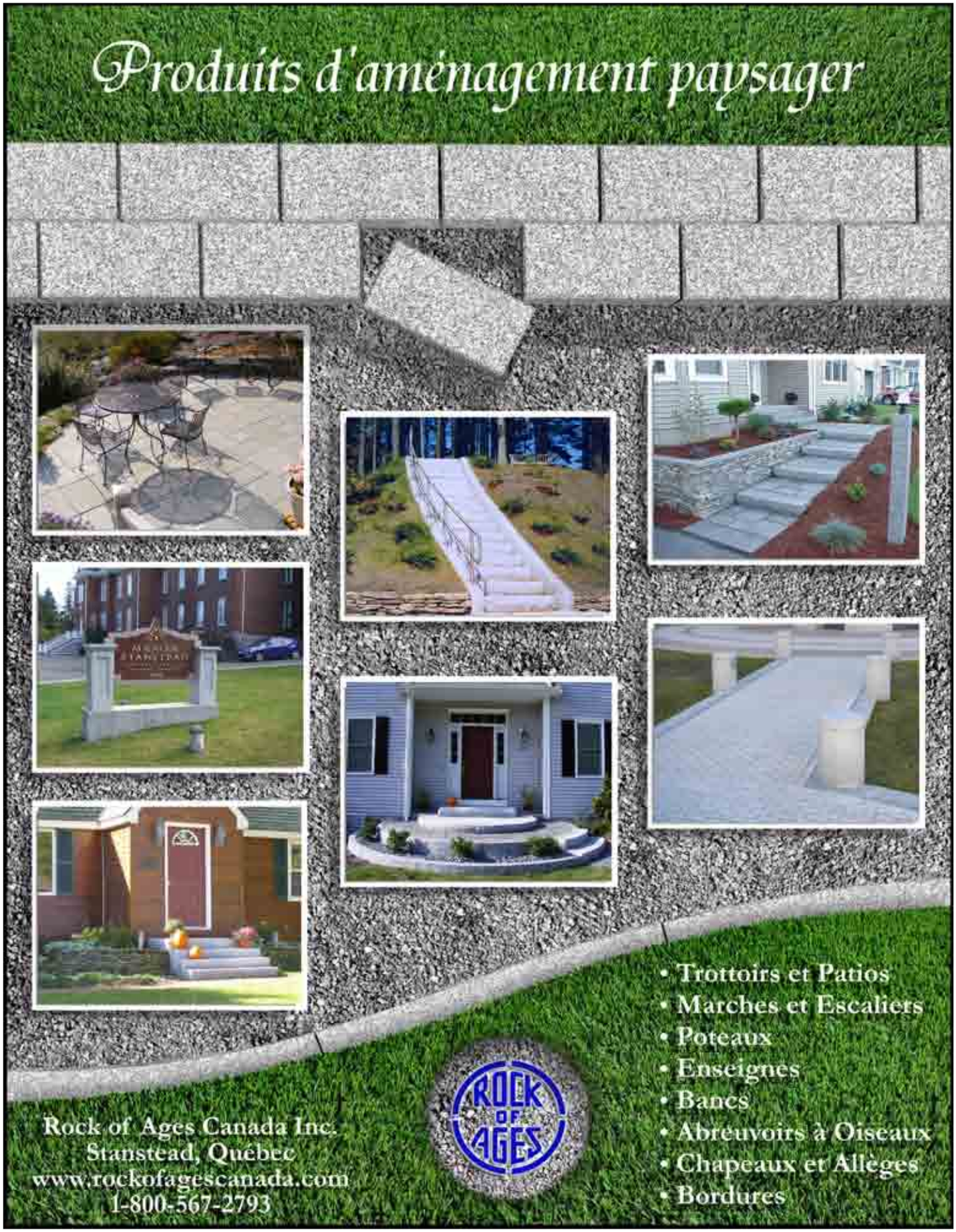
Produits d'aménagement paysager
• Trottoirs et Patios
• Marches et Escaliers
• Poteaux
• Enseignes
• Bancs
• Abreuvoirs à Oiseaux
• Chapeaux et Allèges
• Bordures
ROCK OF AGES
Rock of Ages Canada Inc.
Stanstead, Québec
www.rockofagescanada.com
1-800-567-2793

RÉPERTOIRE DES BUREAUX

TOUTES LES RÉGIONS

Agence Relief Design

5795, ave. de Gaspé, suite 207
Montréal, Québec H2S 2X3

Téléphone : (514) 500-3605

Télécopieur : (514) 317-9320

info@reliefdesign.ca

www.reliefdesign.ca

Contact : Jean-François Veilleux

—

Atelier B3

5445, ave. de Gaspé, suite 400
Montréal, Québec H2T 3B2

Téléphone : (438) 838-8333

s.breton@atelierb3.com

www.atelierb3.com

Contact : Sébastien Breton

—

Atelier Urban Soland inc.

5581, avenue de l'Esplanade
Montréal, Québec H2T 2Z9

Téléphone : (514) 402-9353

Télécopieur : (514) 402-9353

info@urban-soland.com

www.urban-soland.com

Contact : Peter Soland

—

BC2

296, rue Saint-Paul Ouest, suite 200
Montréal, Québec H2Y 2A3

Téléphone : (514) 507-3600

Télécopieur : (514) 507-3601

kparent@groupebc2.com

www.groupebc2.com

Contact : Kristopher Parent

BC2

3471, boulevard de La Pinière
Terrebonne, Québec J6X 0A1

Téléphone : (450) 434-4024

Télécopieur : (450) 492-2314

kdescoteaux@groupebc2.com

www.groupebc2.com

Contact : Kim Descôteaux

—

Beaupré & Associés
Experts Conseils Inc. - Laval

2215, boul. Dagenais, bureau 100
Laval, Québec H7L 5W9

Téléphone : (450) 963-2220

Télécopieur : (450) 963-2235

info@beaupreassocies.com

www.beaupreassocies.com

Contact : Louis Beaupré, président

Beaupré & Associés
Experts Conseils Inc. - Montréal

606, rue Cathcart, bureau 600
Montréal, Québec H3B 1K9

Téléphone : (514) 286-1005

Télécopieur : (514) 286-4068

info@beaupreassocies.com

www.beaupreassocies.com

Contact : Josée Lafrenière

—

Bérénice inc.

3805, chemin Saint-Louis
Québec, Québec G1W 1T6

Téléphone : (418) 808-3599

Télécopieur : (418) 658-1030

berenicesimard@hotmail.com

Contact : Bérénice Simard

—

BMA Architecture de paysage

971, boul. Labelle, suite 210

Blainville, Québec J7C 2L8

Téléphone : (514) 990-2930

Télécopieur : (450) 971-6678

bma@videotron.qc.ca

Contact : Martin Maurice

—

Breault & Monette Architectes Paysagistes

6800, 2e Avenue
Montréal, Québec H1Y 2Z6

Téléphone : (514) 733-5180

Télécopieur : (514) 733-5180

breaultetmonette@videotron.ca

www.bmap.ca

Contact : Katée Monette

—

Chantal Prud'homme, architecte paysagiste

162, rue Laurier
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier,
Québec G3N 0V5

Téléphone : (418) 875-3808

Télécopieur : (418) 875-4228

cparpays@coopcscf.com

Contact : Chantal Prud'homme

—

CIMA+ s.e.n.c.

740, rue Notre-Dame Ouest, bureau 1501
Montréal, Québec H3C 3X6

Téléphone : (514) 337-2462

Télécopieur : (514) 281-1632

paysage@cima.ca

www.cima.ca

Contact : Patrick Fabi

Claire Filteau, architecte paysagiste

1325 Haldimand
Gaspé, Québec G4X 2J9

Téléphone : (418) 368-2575

Télécopieur : (418) 368-2575

claire.filteau@cgocable.ca

Contact : Claire Filteau

—

Claude Cormier et associés inc.

1233, des Carrières, studio A
Montréal, Québec H2S 2B1

Téléphone : (514) 849-8262

Télécopieur : (514) 279-8040

info@claudecormier.com

www.claudecormier.com

Contact : Claude Cormier

—

Conception Paysage inc.

890, rue Roger-LemelinSainte-Julie,
Québec J3E 2J6

Téléphone : (450) 649-7816

Télécopieur : (450) 649-4072

info@conceptionpaysage.ca

www.conceptionpaysage.ca

Contact : Nancy Sanders

—

Courchesne architecte paysagiste

270, rue du Régent
Deux-Montagnes, Québec J7R 3V3

Téléphone : (450) 472-9162

Télécopieur : (450) 472-9162

courchesneap@bell.net

Contact : Karine Courchesne

—

Création NaturEden

246, chemin de Brill
Bolton-Ouest, Québec J0E 2T0

Téléphone : (450) 539-4114

Télécopieur : (450) 539-1086

info@creationnatureden.com

www.creationnatureden.com

Contact : Marie-Ève Lussier

—

Denis Massie, architecte paysagiste inc.

350, boulevard Riel
Gatineau, Québec J8Z 1B2

Téléphone : (819) 770-5132

Télécopieur : (819) 770-7247

d.massie@qc.aira.com

www.denismassie.com

Contact : Denis Massie

Diane Gendron, architecte paysagiste

10364, ave. du Sacré Cœur
Montréal, Québec H2C 2S7

Téléphone: (514) 337-3673

Télécopieur: (514) 337-5388

archipays@videotron.ca

Contact: Diane Gendron

—

DSSS ltée (Design et Solutions pour Surfaces Sportives F.H. ltée)

1222, rue Seymour
Montréal, Québec H3H 2A5

Téléphone: (514) 931-1222

Télécopieur: (514) 932-4124

fhebert@dsssconsultants.com

www.dsssconsultants.com

Contact: François Hébert

—

Duo Design

530, boul. de l'Atrium, bur. 201F
Québec, Québec G1H 7H1

Téléphone: (418) 688-7787

Télécopieur: (418) 681-2223

claudelachance@duodesign.ca

Contact: Claude Lachance

—

Elise Beauregard architecte paysagiste et collaborateurs inc.

6300, Avenue du Parc, suite 323
Montréal, Québec H2V 4H8

Téléphone: (514) 824-5302

Télécopieur: (514) 861-7901

ebeauregard@architectpays.ca

Contact: Elise Beauregard

—

Fauteux et associés inc.

3981, boul. Saint-Laurent, bureau 502
Montréal, Québec H2W 1Y5

Téléphone: (514) 842-5553

Télécopieur: (514) 844-2488

info@fauteux.ca

www.fauteux.ca

Contact: Marc Fauteux

—

Grenon Hogue Associés, architectes paysagistes

608, rue Radisson, bureau 102
Trois-Rivières, Québec G9A 2C9

Téléphone: (819) 694-4308

Télécopieur: (819) 694-4309

grenon-hogue@cgocable.ca

Contact: Annie Grenon, Gaston Hogue

Groupe IBI | CHBA inc.

1751, rue Richardson, suite 6.200
Montréal, Québec H3K 1G6

Téléphone: (514) 844-1818

Télécopieur: (514) 844-4595

isabelle.giasson@groupeibi-chba.com

www.groupeibi-chba.com

Contact: Isabelle Giasson

Groupe IBI | DAA Paysage - Montréal

460, rue McGill
Montréal, Québec H2Y 2H2

Téléphone: (514) 954-5300

Télécopieur: (514) 954-5345

lstpierre@groupeibidaa.com

www.groupeibidaa.com

Contact: Lucie St-Pierre

Groupe IBI | DAA Paysage - Québec

580, ave. Grande-Allée Est, bureau 590
Québec, Québec G1R 2K2

Téléphone: (418) 522-0300

Télécopieur: (418) 522-0566

jfrolland@groupeibidaa.com

www.groupeibidaa.com

Contact: Jean-François Rolland

Groupe IBI | DAA Paysage - Saguenay

282, avenue Sainte-Anne
Chicoutimi, Québec G7J 2M4

Téléphone: (418) 543-7997

Télécopieur: (418) 543-5341

jfrolland@arbour.ca

www.arbour.ca

Contact: Dominique Baril

—

Groupe Rousseau Lefebvre - Montréal

5605, rue de Gaspé, bureau 601
Montréal, Québec H2T 2A4

Téléphone: (514) 523-9559

Télécopieur: (514) 844-7222

info@rousseau-lefebvre.com

www.rousseau-lefebvre.com

Contact: Daniel Lefebvre

Groupe Rousseau Lefebvre - Siège social

216, boul. Levesque Est
Laval, Québec H7G 1C6

Téléphone: (450) 663-2145

Télécopieur: (450) 663-2146

info@rousseau-lefebvre.com

www.rousseau-lefebvre.com

Contact: Michel Rousseau

Hodgins & Associés

4496, rue Ste-Catherine Ouest
Westmount, Québec H3Z 1R7

Téléphone: (514) 989-2391

Télécopieur: (514) 989-8532

contact@heta.ca

www.heta.ca

Contact: Myke K. Hodgins

—

Ici & Là COOP d'aménagement

4655, De Lorimier
Montréal, Québec H2H 2B4

Téléphone: (514) 759-6759

info@ici-et-la.ca

www.ici-et-la.ca

Contact: Marie-B. Pasquier

—

KAP Inc.

4080, boulevard Le Corbusier, bur. 104
Laval, Québec H7L 5R2

Téléphone: (514) 875-2103

karyne@kapqc.com

www.kapqc.com

Contact: Karyne Ouellet

—

La vie en vert architectes paysagistes

5333, rue Casgrain, bureau 502-B
Montréal, Québec H2T 1X3

Téléphone: (514) 527-6961

Télécopieur: (514) 527-0271

info@lavieenvert.net

www.lavieenvert.net

Contact: Marie-Claire Martineau

—

Lacasse Experts-Conseils ltée

5056, rue Saint-Hubert
Montréal, Québec H2J 2Y1

Téléphone: (514) 274-1093

Télécopieur: (514) 274-8794

info@lacasse-ec.ca

Contact: Michel Lacasse

—

Laurin, Beaudoin & Associés, architectes paysagistes

93, chemin de Laprairie
Bromont, Québec J2L 1A9

Téléphone: (450) 944-3441

Télécopieur: (450) 919-1055

slaurin@laurinbeaudoin.com

www.laurinbeaudoin.com

Contact: Sylvie Laurin

Le Groupe S.M. International inc.

35, rue Dufferin, bureau 100
Granby, Québec J2G 4W5

Téléphone : (450) 372-6607

Télécopieur : (450) 372-8546

etitley@groupesm.com

www.groupesm.com

Contact : Emmanuelle Titley

—

Le Groupe Séguin Lacasse inc.

424, rue Guy, bureau 101
Montréal, Québec H3J 1S6

Téléphone : (514) 393-9505

Télécopieur : (514) 393-1553

clacasse@seguinlacasse.ca

www.seguinlacasse.ca

Contact : Carole Lacasse

—

Les Paysages VerduRoy inc.

160, rue Principale, suite 402
Granby, Québec J2G 2V6

Téléphone : (450) 777-0926

info@verduroy.com

www.verduroy.com

Contact : Samuel Roy

—

Louis Champagne, architecte paysagiste

174, rue Saint-Louis
Saint-Eustache, Québec J7R 1Y3

Téléphone : (451) 491-2323

Télécopieur : (450) 473-3407

champagne.louis@videotron.ca

Contact : Louis Champagne

—

Lupien + Matteau inc. design intégré

5520, rue Chabot, atelier 310
Montréal, Québec H2S 2S7

Téléphone : (514) 750-6303

Télécopieur : (514) 750-6305

p.lupien@lupienmatteau.ca

www.lupienmatteau.ca

Contact : Philippe Lupien

—

Marie Frédéric, architecte paysagiste

5301, rue Lafond
Montréal, Québec H1X 3G6

Téléphone : (514) 725-8055

Télécopieur : (514) 725-6453

mfap@sympatico.ca

Contact : Marie Frédéric

Medialand | Genivar

816, boul.Guimond
Longueuil, Québec J4G 1T5

Téléphone : (450) 448-5000

Télécopieur : (450) 468-9386

Michel.Fontaine@genivar.com

www.genivar.com

Contact : Michel Fontaine

—

Méta + Forme paysages

1302, rue Fleury Est
Montréal, Québec H2C 1R3

Téléphone : (514) 384-1114

Télécopieur : (514) 384-2141

aemond@metaforme.qc.ca

www.metaforme.qc.ca

Contact : André Émond

—

Michèle Soucy architecte paysagiste

4655, rue De Lorimier
Montréal, Québec H2H 2B4

Téléphone : (514) 524-0074

Télécopieur : (514) 522-4505

soucy@dsuper.net

www.michelesoucy.ca

Contact : Michèle Soucy

—

Mousse Architecture de Paysage

5243, rue Clark
Montréal, Québec H2T 2V3

Téléphone : (514) 274-2897

Télécopieur : (514) 274-8728

info@mousse.ca

www.mousse.ca

Contact : Charlotte Gaudette

—

NIP Paysage

7468, rue Drolet
Montréal, Québec H2R 2C4

Téléphone : (514) 272-6626

Télécopieur : (514) 272-6622

nip@nippaysage.ca

www.nippaysage.ca

Contact : Mélanie Mignault

—

Objectif paysage

141, rue Messier
Mont-Saint-Hilaire, Québec J3H 2W8

Téléphone : (450) 464-5388

Télécopieur : (450) 464-9708

bailla@objectifpaysage.com

www.objectifpaysage.com

Contact : Alain Baillargeon

Option Aménagement

225, rue de Saint-Vallier Est
Québec, Québec G1K 3P2

Téléphone : (418) 640-0519

Télécopieur : (418) 522-4432

info@optionamenagement.com

www.optionamenagement.com

Contact : André Nadeau

—

PDA - Les Paysages Ducharme & Associés inc.

80, rue Hector-Joly
Blainville, Québec J7C 0E2

Téléphone : (450) 434-1900

Télécopieur : (450) 434-3638

mducharme@paysagesducharme.com

www.paysagesducharme.com

Contact : Martin Ducharme

—

Plania inc. - Gatineau

900, boul. de la Carrière, bureau 100
Gatineau, Québec J8Y 6T5

Téléphone : (819) 777-2727

Télécopieur : (819) 777-3689

info@plania.com

www.plania.com

Contact : Louise St-Denis

—

Plania inc. - Québec

1260, boul. Lebourgneuf, bureau 250
Québec, Québec G2K 2G2

Téléphone : (418) 626-2054

Télécopieur : (418) 682-5562

info-qc@plania.com

www.plania.com

Contact : Marie-Hélène Vallée

Plania inc. - Siège social

1060, rue University, suite 400
Montréal, Québec H3B 4V3

Téléphone : (514) 527-7090

Télécopieur : (514) 527-3333

info@plania.com

www.plania.com

Contact : Serge Poitras

—

Projet Paysage inc.

24, ave. du Mont-Royal Ouest, bur. 801
Montréal, Québec H2T 2S2

Téléphone : (514) 849-7700

Télécopieur : (514) 849-2027

info@projetpaysage.com

www.projetpaysage.com

Contact : Christian Ducharme

Sabiha Torun, architecte et architecte paysagiste

459, rue Saint-Réal
Québec, Québec G1R 1A5

Téléphone : (418) 649-0028

Télécopieur : (418) 649-0066

sabihatorun-architecte@bellnet.ca

Contact : Sabiha Torun

—

Sandra Barone enr.

3355, Queen-Mary, bureau 612
Montréal, Québec H3V 1A5

Téléphone : (514) 739-9257

sbarone@videotron.ca

www.sandrabarone.ca

Contact : Sandra Barone

—

Stuart Webster Design

180, rue Peel, bureau 400
Montréal, Québec H3C 2G7

Téléphone : (514) 876-0178

Télécopieur : (514) 398-0930

info@swdla.com

www.swdla.com

Contact : Annie Robinson

—

T.A.P. Trépanier Architecture de paysage

483, suite B, Chemin Grande-Côte
Rosemère, Québec J7A 1M1

Téléphone : (450) 621-1555

Télécopieur : (450) 621-5510

info@paysagetap.com

www.paysagetap.com

Contact : Robert Trépanier

TRAME, Architecture + Paysage

80, rue Mgr-Tessier Est, bureau 202
Rouyn-Noranda, Québec J9X 3B9

Téléphone : (819) 762-2328

Télécopieur : (819) 797-0474

jean-francois.belanger@trame.qc.ca

www.trame.qc.ca

Contact : Jean-François Bélanger

—

Urbanex, division de Roche ltée, Groupe-conseil

3075, ch. des Quatre-Bourgeois, bureau 300
Québec, Québec G1W 4Y4

Téléphone : (418) 654-9600

Télécopieur : (418) 654-9699

david.thomassin@roche.ca

www.urbanexconsultant.ca

Contact : David Thomassin

—

Version Paysage inc.

5315, boul. St-Laurent #108
Montréal, Québec H2T 1S5

Téléphone : (514) 499-7083

Télécopieur : (514) 399-1131

atelier@versionpaysage.com

www.versionpaysage.com

Contact : Jean-Jacques Binoux

—

Vert cube inc.

5351, boul. Cléroux
Laval, Québec H7T 2E5

Téléphone : (514) 934-3134

Télécopieur : (514) 954-9497

k.durocher@vertcube.com

www.vertcube.com

Contact : Karine Durocher

VLAN Paysages

55, ave. du Mont-Royal Ouest, bureau 710
Montréal, Québec H2T 2S6

Téléphone : (514) 399-9889

Télécopieur : (514) 399-1131

julie@vlanpaysages.ca

www.vlanpaysages.ca

Contact : Julie St-Arnault

—

WAA - Williams, Asselin, Ackaoui et Associés inc.

55, ave. du Mont-Royal Ouest, Bureau 805
Montréal, Québec H2T 2S6

Téléphone : (514) 939-2106

Télécopieur : (514) 939-2107

waa@waa-ap.com

www.waa-ap.com

Contact : Malaka Ackaoui

—

Yves-Michel Garant, architecte paysagiste

812, boul. Saguenay Est
Chicoutimi, Québec G7H 1L4

Téléphone : (418) 543-9942

Télécopieur : (418) 543-4420

ymgarant@videotron.ca

www.ymgarchitectepaysagiste.ca/fr/

Contact : Yves-Michel Garant

parc du troisième sommet, Outremont, automne 2012

cimetière Notre-Dame-des-Neiges, 2010

bois Saint-Jean-Baptiste, automne 2012

prolongement du chemin Olmsted, 2010

université de Montréal, à venir

chemin des calèches, 1876, Frederick Law Olmsted

au sud du monument George-Etienne-Cartier, 2007

au coeur de l'île de Montréal, un oasis de fraîcheur dominant l'urbanité
le mont Royal, regroupement de parcs et d'institutions identitaires

le chemin de ceinture du Mont-Royal

un circuit en devenir, une présence discrète au service des paysages de la montagne
conception de la Direction des grands parcs et du verdissement + Bc²Planex

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **MONTRÉAL**

Montréal

Culture et Communications Québec

RÉPERTOIRE DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX ET PAYSAGISTES ET DES PÉPINIÉRISTES

ESTRIE

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Béton E.P
Eric Poulin

117, rue Lacoste
Comté de Shefford, Québec J2M 1V8

Téléphone : (450) 776-1428

Télécopieur : (450) 372-0873

info@betonep.com

www.betonep.com

RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

PÉPINIÉRISTE

Pépinière Aiglon
André Gosselin

332, rang Saint-Joseph
Notre-Dame-de-Lourdes, Québec G0S 1T0

Téléphone : (819) 385-4509

Télécopieur : (819) 385-4832

info@pepiniereaiglon.ca

www.pepiniereaiglon.ca

RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, LAVAL, LAURENTIDES ET RIVE SUD

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET ENTREPRENEUR PAYSAGISTE

Aménagement Côté Jardin
Bob Lussier

2315, rue Augustin-Cantin
Montréal, Québec H3K 1C6

Téléphone : (514) 939-3577

Télécopieur : (514) 939-3174

blussier@cotejardin.com

www.cotejardin.com

—

Aménagement Pavatech
Pascal Gauthier

235, rue Legault
Blainville, Québec J7E 4H5

Téléphone : (450) 434-0018

Télécopieur : (450) 434-1380

p.gauthier@pavatech.ca

www.pavatech.ca

—

Entreprises Daniel Robert inc. (Les)
Daniel Robert

11 550, ave. Philippe-Panneton
Montréal, Québec H1E 4G4

Téléphone : (514) 648-3320

Télécopieur : (514) 494-3964

drobert@biz.videotron.ca

www.edr-inc.ca

ENTREPRENEUR PAYSAGISTE

Décoration horticole Guy Lajoie inc.
Guy Lajoie

307, rue Kent
Saint-Eustache, Québec J7P 4C6

Téléphone : (450) 491-5727

Télécopieur : (450) 491-0434

info@ decohorticole.com

www.decohorticole.com

—

Paysagistes Northland Inc.
Michèle Allaire

110, chemin de la Sablière
Mont-Tremblant, Québec J8E 1N6

Téléphone : (819) 425-9592

Télécopieur : (819) 425-5267

admin.northland@cgocable.ca

www.paysagistesnorthland.com

—

Plantenance inc.
Glenn Curtis

2113, boul. St-Régis, bureau 250
Dollard-des-Ormeaux, Québec H9B 2M9

Téléphone : 514 684-8235

Télécopieur : 514 684-6478

info@plantenance.com

www.plantenance.com

ESPACE OUVERT
CHANGEMENT CLIMATIQUE

Congrès annuel de l'AAPQ

19 et 20 avril 2013

Réservez vos places !

aapq.org

AAPQ

RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

AAPC/CSLA – Association des Architectes Paysagistes du Canada

189, Mill Ridge Rd., R.R.2
Arnprior, Ontario K7S 3G8

P.O. Box 13594
Ottawa Ontario K2K 1X6

Téléphone : (613) 622-5520

Télécopieur : (613) 622-5870

executive-director@csla.ca

www.csla.ca/fr/index_fr.php

Contact : Michelle Legault, directrice générale

ASSOCIATIONS CONSTITUANTES DE L'AAPC

AALA - Alberta Association of Landscape Architects

PO Box 21052
Edmonton, Alberta T6R 2V4

Téléphone : (780) 435-9902

Télécopieur : (780) 413-0076

aala@aala.ab.ca

www.aala.ab.ca

Contact : Doug Olsen, président

—

AAPQ - Association des architectes paysagistes du Québec

4655, avenue De Lorimier
Montréal, Québec H2H 2B4

Téléphone : (514) 990-7731

Télécopieur : (514) 990-7731

info@aapq.org

www.aapq.org

Contact : Marie-Claude Robert, directrice générale

—

APALA - Atlantic Provinces Association of Landscape Architects

C.P. 653, Halifax CRO
Halifax, Nova-Scotia B3J 2T3

Téléphone : (902) 422-6514

Télécopieur : (902) 425-0402

info@apala.ca

www.apala.ca

—

BCSLA - British Columbia Society of Landscape Architecture

355, Burrard Street, suite 110
Vancouver, Brithish Columbia V6C 2G8

Téléphone : (604) 682-5610

Télécopieur : (604) 681-3394

admin@bcsla.org

www.bcsla.org

Contact : Tara Culham, directrice générale

MALA - Manitoba Association of Landscape Architects

131, Callum Crescent
Winnipeg Manitoba R2G 2C7

Téléphone : (204) 663-4863

Télécopieur : (204) 668-5662

malaoffice@shaw.ca

www.mala.net

Contact : Valerie Lindberg, directrice générale

—

NFLALA - New Foundland and Labrador Associations of Landscape Architects

P.O. Box 5262, Station C
St-John's, New Foundland A1C 5W1

Téléphone : (709) 738-2500

info@tract.nf.net

www.nlala.com

—

NUALA - Nunavut Association of Landscape Architects

P.O.Box 58
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0

nualainfo@gmail.com

Contact : Richard Wyma, président

—

NWTALA - Northwest Territories Association of Landscape Architects

C. P. 1394
Yellowknife, N-W-T X1A 2P1

Téléphone : (907) 229-1647

nwtala@gmail.com

Contact : Peter Briggs

—

OALA - Ontario Association of Landscape Architects

3, Church Street, Suite 407
Toronto, Ontario M5E 1M2

Téléphone : (416) 231-4181

Télécopieur : (416) 231-2679

oalaadmin@oala.ca

www.oala.on.ca

Contact : Aina Budrevics, administratrice

—

SALA - Saskatchewan Association of Landscape Architects

200-2100, 8e Rue Est, C.P. 539
Saskatoon, Saskatchewan S7H 0V1

Téléphone : (306) 995-3300

trevor.tumach@aecom.com

www.sala.sk.ca

Contact : Trevor Tumach, président

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

ASLA - American Society of Landscape Architects

636, Eye Street, NW
Washington, DC USA 200001-3736

Téléphone : (202) 898-2444

Télécopieur : (202) 898-1185

info@asla.org

www.asla.org

—

FEAP/EFLA – Fondation Européenne pour l'Architecture de Paysage

Avenue d'Auderghem, 63
1040 BRUXELLES, Belgique

Téléphone : 32 (0) 2 230 37 57

Télécopieur : 32 (0) 2 230 37 57

efla.feap_secretariat@skynet.be

www.europe.iflaonline.org

Contact : Christine Bavassa, communication et direction

—

FIAP/IFLA – Fédération Internationale des Architectes Paysagistes

Avenue d'Auderghem, 63

1040 BRUXELLES, Belgique

admin@iflaonline.org

www.iflaonline.org

Contact : Christine Bavassa, communication et direction

AUTRES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

ACTION PATRIMOINE

82, Grande-Allée Ouest
Québec, Québec G1R 2G6

Téléphone : (418) 647-4347

Télécopieur : (418) 647-6483

direction@actionpatrimoine.ca

http://www.actionpatrimoine.ca/

Contact : Louise Mercier, présidente et directrice générale

—

APPQ - Association des paysagistes professionnels du Québec

1001, route de l'Église, Bureau 304
Sainte-Foy, Québec G1V 3V7

Téléphone : (418) 653-8181

Télécopieur : (418) 653-8781

appq@fihoq.qc.ca

www.appq.org

Contact : Judith Leblond, directrice générale

—

Centre Canadien d'Architecture

1920, rue Baile
Montréal, Québec H3H 2S6

Téléphone : (514) 939-7026

www.cca.qc.ca

Chaire en Paysage et Environnement et Chaire UNESCO du paysage et de l'environnement de l'Université de Montréal

Fac. d'aménagement, C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal, Québec H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-2320

Télécopieur : (514) 343-6771

paysage@paysage.umontreal.ca

www.paysage.umontreal.ca

www.unesco-paysage.umontreal.ca

Contact : Philippe Poullaouec-Gonidec, titulaire-directeur

—

Corporation des Fleurons du Québec

3230, rue Sicotte, Local E-300 ouest
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B3

Téléphone : (450) 774-5707

Télécopieur : (450) 774-3556

marie.boucher@fleuronsduquebec.com

www.fleuronsduquebec.com

Contact : Marie-Andrée Boucher

—

CPQ - Conseil du Paysage Québécois

C.P. 47046, Comptoir Sheppard
Sillery, Québec G1S 4X1

conseil@paysage.qc.ca

www.paysage.qc.ca

—

FIHOQ – Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec

3230, rue Sicotte, local E-300 ouest
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B3

Téléphone : (450) 774-2228

Télécopieur : (450) 774-3556

fihoq@fihoq.qc.ca

www.fihoq.qc.ca

Contact : Lucil Larocque, secrétaire de direction

—

FRP - Fondation Rues Principales

11, rue de l'Ancien-Chantier
Québec, Québec G1K 6T4

Téléphone : (418) 694-9944

Télécopieur : (418) 694-9488

www.fondationruesprincipales.qc.ca

Contact : Michel Lavergne, directeur général

—

HORTICompétences

3230, rue Sicotte, local E-300 ouest
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B3

Téléphone : (450) 774-3456

Télécopieur : (450) 774-3556

info@horticompetences.ca

www.horticompetences.ca/

Contact : Martine Matteau, directrice générale

Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeux (IQSAJ)

1861, rue Prince
Saint-Hubert, Québec J4T 0A5

Téléphone : (450) 672-8826

Télécopieur : (450) 672-9648

sylviemelsbach@iqsaj.com

www.iqsaj.com

Contact : Sylvie Melsbach

—

Les Arts et la Ville

870, avenue de Salaberry, bureau 122
Québec, Québec G1R 2T9

Téléphone : (418) 691-7480

Télécopieur : (418) 691-6119

lroy@arts-ville.org

www.arts-ville.org

Contact : Lynda Roy, directrice générale

—

Les Jardins de Métis

200, route 132
Grand-Métis, Québec G0J 1Z0

Téléphone : (418) 775-2222

Télécopieur : (418) 775-6201

info@jardinmetis.com

www.jardinsmetis.com

Contact : Alexander Reford, directeur

—

Mission Design

800, rue du Square-Victoria, Bureau 4130
Montréal, Québec H4Z 1J2

Téléphone : (514) 439-1691

Télécopieur : (514) 439-4887

k.nadotti@missiondesign.org

www. missiondesign.org

Contact : Karine Nadotti

—

Paysages Estriens – Comité du patrimoine paysager estrien

5182, boul. Bourque
Sherbrooke, Québec J1N 1H4

Téléphone : (819) 563-1911 poste 231

info@paysagesestriens.qc.ca

paysagesestriens.qc.ca

Contact : Jean-Louis Blanchette

PROGRAMMES ACCRÉDITÉS EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Université de Montréal Programme BAP

Université de Montréal, C.P.6128,
Succ. Centre-Ville
Montréal, Québec H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-5867

Télécopieur : (514) 343-6104

apa@ame.umontreal.ca

www.apa.umontreal.ca

Contact : Paula Meijerink, directrice

—

University of British Columbia

MLA, MASLA Programs
379–2357 Main Mall
Vancouver, BC V6T 1Z4

Téléphone : (604) SALA (7252)

Télécopieur : (604) 822 3808

www.sala.ubc.ca

—

University of Guelph

BLA, MLA Programs
School of Environmental Design
and Rural Development

University of Guelph, Ontario N1G 2W1

Téléphone : (519) 824-4120

wcaldwel@uoguelph.ca

www.sedrd.uoguelph.ca/LA/

Contact : Wayne Caldwell, directeur

—

University of Manitoba

MLA Program
201, Russell Building
University of Manitoba
WINNIPEG, Manitoba R3T 2N2

Téléphone : (204) 474- 7173

Télécopieur : (204) 474- 7532

alan.tate@ad.umanitoba.ca

www.umanitoba.ca/faculties/architecture/programs/landarchitecture

Contact : Alan Tate, directeur de l'école d'architecture de paysage

—

University of Toronto MLA Program

John H. Daniels Faculty of Architecture, Landscape and Design, Université de Toronto

230, College Street
Toronto, Ontario M5T 1R2

Téléphone : (416) 978-5038

Télécopieur : (416) 971-2094

r.wright@daniels.utoronto.ca

www.daniels.utoronto.ca/programs/master_landscape_architecture

Contact : Robert Wright, directeur du programme d'architecture de paysage

La qualité finale

Les Sols Champlain

1111, Cabane Ronde, Mascouche, QC

Téléphone 450-966-0985
Télécopieur 450-966-1329
Balance 1-800-966-0881
info@solschamplain.com
www.solschamplain.com

MANUFACTURIER DE LUMINAIRES DÉCORATIFS EXTÉRIEURS

PERFORMANCE PHOTOMÉTRIQUE ET ESTHÉTISME
ÉCLAIRAGE URBAIN ARCHITECTURAL
SOLUTIONS ÉCO ÉNERGÉTIQUES
DESIGN PERSONNALISÉ
PRODUITS QUÉBÉCOIS

info@quattrolighting.com
www.quattrolighting.com

QUATTRO
SORTEZ DE L'OMBRE

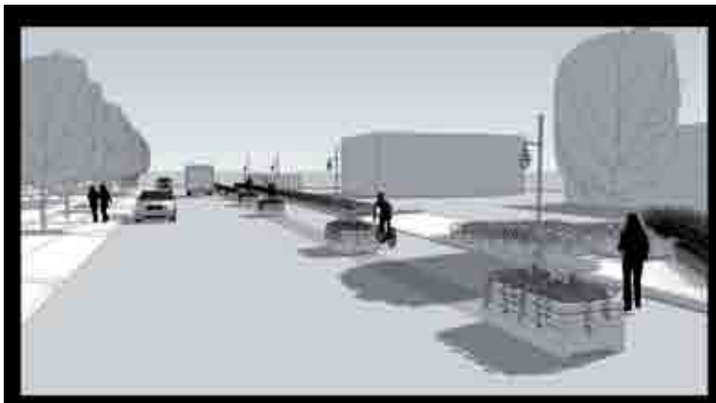

De la planification...à la réalisation.

Parc des Marées | Ville de Sept-Îles

architecture du paysage • design de l'environnement
design et aménagement urbain • développements domiciliaires
intégration architecturale • revitalisation urbaine • réglementation
urbanisme • zonage agricole

exp.

•com

kap

DESIGN URBAIN
AMÉNAGEMENT MUNICIPAL, COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL
Laurentides | Rive-Nord | Montréal | Rive-Sud

4080, boul. Le Corbusier _bur. 104, Laval (Qc) H7L 5R2 | **514.875.2103** | **www.kapqc.com** KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE

Une vision créative en architecture de paysage

Découvrez notre expertise | cima.ca

740, rue Notre-Dame Ouest, bureau 1501
Montréal QC H3C 3X6
paysage@cima.ca

CIMA+
Urbanisme + Architecture de paysage

www.omegadeux.com

POUR EN SAVOIR PLUS Spécifications techniques
CAD I Brochures I Galerie de photos

1 800 836-6342

SYSTÈMES DE CLÔTURES
omega II

DESIGN URBAIN
STRATÉGIES
ARCHITECTURE DE PAYSAGE
URBANISME
PATRIMOINE

BC2

MONTRÉAL
200-296, RUE SAINT-PAUL O.
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2Y 2A3
T 514 507 3600

TERREBONNE
3471, BOUL. DE LA PINIÈRE
TERREBONNE (QUÉBEC)
J6X 0A1
T 450 961 1333

GROUPEBC2.COM

SoucyAquatik
Division de Piscines Soucy inc.

Conception et réalisation
Fontaines architecturales - Piscines publiques, commerciales, municipales et institutionnelles
Parcs aquatiques - Jeux d'eau et bassins récréatifs - Bains nordiques - Skateparks

418.872.4440
www.soucyaquatik.com

1J PREMIER JET

- AMÉNAGEMENTS URBAINS
- MONUMENTS COMMÉMORATIFS
- CIRCUITS HISTORIQUES
- SIGNALÉTIQUE ARCHITECTURALE

www.premier-jet.com
GRAVURE ET SCULPTURE SUR PIERRE
819.549.1190 608, RUE PRINCIPALE • LAC-DROLET, QC G0Y 1C0

À découvir au printemps 2013 !

LA BIBLIOTHÈQUE

L'unique répertoire de l'architecture de paysage au Québec sur **aapq.org**

AAPQ

plania

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ARCHITECTURE DE PAYSAGE

DESIGN URBAIN

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

ENVIRONNEMENT

RÉCRÉOTOURISME

PLANIFICATION DES TRANSPORTS

info@plania.com

PLANIA.COM

MONTRÉAL QUÉBEC SAGUENAY OTTAWA GATINEAU

ROUTE DES BELVÉDÈRES

ROUTE TOURISTIQUE SURPLOMBÉE DE BELVÉDÈRES
RÉGION MATAPÉDIA-LES PLATEAUX

CITATION NATIONALE 2012

CATÉGORIE «NOUVELLES DIRECTIONS»

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA (AAPC)

BAIE DE BEAUPORT
PLAGE URBAINE

PARC - PLAGE AUX ABORDS DU FLEUVE SAINT-LAURENT, QUÉBEC

HONNEUR NATIONAL 2010

CATÉGORIE «DESIGN»

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA (AAPC)

LAURÉAT 2012 | LES ARTS ET LA VILLE

Récipiendaire du **prix Aménagement 2012** (Catégorie « municipalités de 20 000 à moins de 100 000 habitants »)
VILLE DE BAIE-COMEAU : Réaménagement du boulevard La Salle et de la place de la réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka.

OPTION aménagement | architectes paysagistes www.optionamenagement.com

INDEX DES ANNONCEURS

ENTREPRISE	CONTACT	TÉLÉPHONE	PAGE
Agrebec inc.	Francis Marchand	(450) 461-2555	51
Aménagement Côté Jardin	Bob Lussier	(514) 939-3577	17
Aménagement Pavatech	Pascal Gauthier	(450) 434-0018	70
APPQ	Judith Leblond	(418) 653-8181	35
BC²	Kristopher Parent	(514) 507-3600	92
Beaupré & Associés Experts Conseils	Louis Beaupré	(450) 963-2220	91
Béton E.P.	Éric Poulin	(450) 776-1428	42
Béton Provincial	Francis Dauphinais	(819) 373-0074	50
Bolduc	Pierre Demers	(418) 387-2634	49
CIMA+ s.e.n.c.	Patrick Fabi	(514) 337-2462	91
Claude Barry, R.C. Professionnelle inc.	Carmen Castonguay	(450) 227-8418	13
Éclairage Cyclone inc.	Pierre Lamarche	(450) 434-5000	51
Éclairage Quattro	Yves Ouellet	(450) 651-2250	88
Équiparc	Frédéric Thuot	(450) 346-1882	1
Fertilec ltée	Jacques Gosselin	(888) 831-1085	rabat
Gloco	Jean-Baptiste Wart	(514) 322-1620	83
Groupe IBI | CHBA	Isabelle Giasson	(514) 844-1818	24
Groupe IBI | DAA	Lucie St-Pierre	(514) 954-5300	24
Groupe Rousseau Lefebvre	Daniel Lefebvre	(450) 663-2145	67
Groupe Permacon inc.	Armand Lalonde	(514) 351-2125	int.couv.arrière
Industries Simexco inc. (Les)	Luc Pellerin	(450) 922-2040	73
KAP Inc.	Karyne Ouellet	(514) 875-2103	90
La vie en vert architectes paysagistes	Marie-Claire Martineau	(514) 527-6961	61
Les services EXP inc.	Benjamin Roy	(514) 931-1080	89
Les Sols Champlain Inc.	Alain Marchand	(450) 966-0985	88
Matériaux paysagers Savaria ltée	Serge Pageau	(450) 655-6147	67
Membranes Hydrotech (Les)	Marjolaine Auger	(514) 353-6000	90
Objectif paysage	Alain Baillargeon	(450) 464-5388	78
Option Aménagement	André Nadeau	(418) 640-0519	95
Pépinière Aiglon	André Gosselin	(819) 395-4509	72
Plania	Serge Poitras	(514) 527-7090	94
Philips Lumec	Robert V. Murphy	(514) 235-7040	ext. couv. arrière
Premier Jet	Marilaine Savard	(819) 549-1190	93
Projet Paysage inc.	Christian Ducharme	(514) 849-7700	61
Rock of ages Canada	Joshua Richer	(819) 876-2745	79
Schréder Inc.	François Haguette	(514) 337-6440	94
Soprema Canada Inc.	Marie-Anne Boivin	(418) 956-5710	95
SoucyAquatik	Marilyn Dallaire	(418) 872-4440	93
Surfaces sécuritaires Carpell inc.	Jean-François Daoust	(450) 361-2929	51
Systèmes de clôtures Omega II	Vincent Pilon	(450) 686-9600	92
Techo-Bloc inc.	Yvan Blais	(450) 656-2992	21
Tessier Récréo-Parc inc.	Ghislain Lessard	(819) 293-8591	51
TransPavé inc.	Philippe Pinsonneault	(450) 491-7800	int.couv.avant
Version Paysage	Jean-Jacques [illegible]	(514) 499-7083	61
Victor Stanley	Emma Skalka	(800) 368.2573	77
Ville de Montréal	Michel Devoy	(514) 872-8691	84

Pavé Lexa MC

Disponible sur App Store

Google play

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT NOTRE CATALOGUE 2013
DISPONIBLE POUR IPAD ET ANDROID

PERMACON
L'HARMONIE DES ESPACES

PERMACONPRO.CA

La personnalisation, pour un design en toute liberté qui placera votre projet à l'avant-plan.
LED
Le luminaire droit DEL à projection verticale SoleCity peut être personnalisé. Choisissez parmi des finis décoratifs variés : placage de bois, acier inoxidable, ou autre motif.
www.philips.com/lumec
Promotion conjointe avec
MAGLIN
Site Furniture
PHILIPS
LUMEC